Votre
écho
depuis
50
ans

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISL
DE LA PROVINCE DE QUEBEC
HOTEL DU GOUVERNEMENT
SEPT. 71-20J
QUEBEC, P.Q. ...742

Gagnants : voir page 3

Hebdos /A

# l'écho de Louiseville

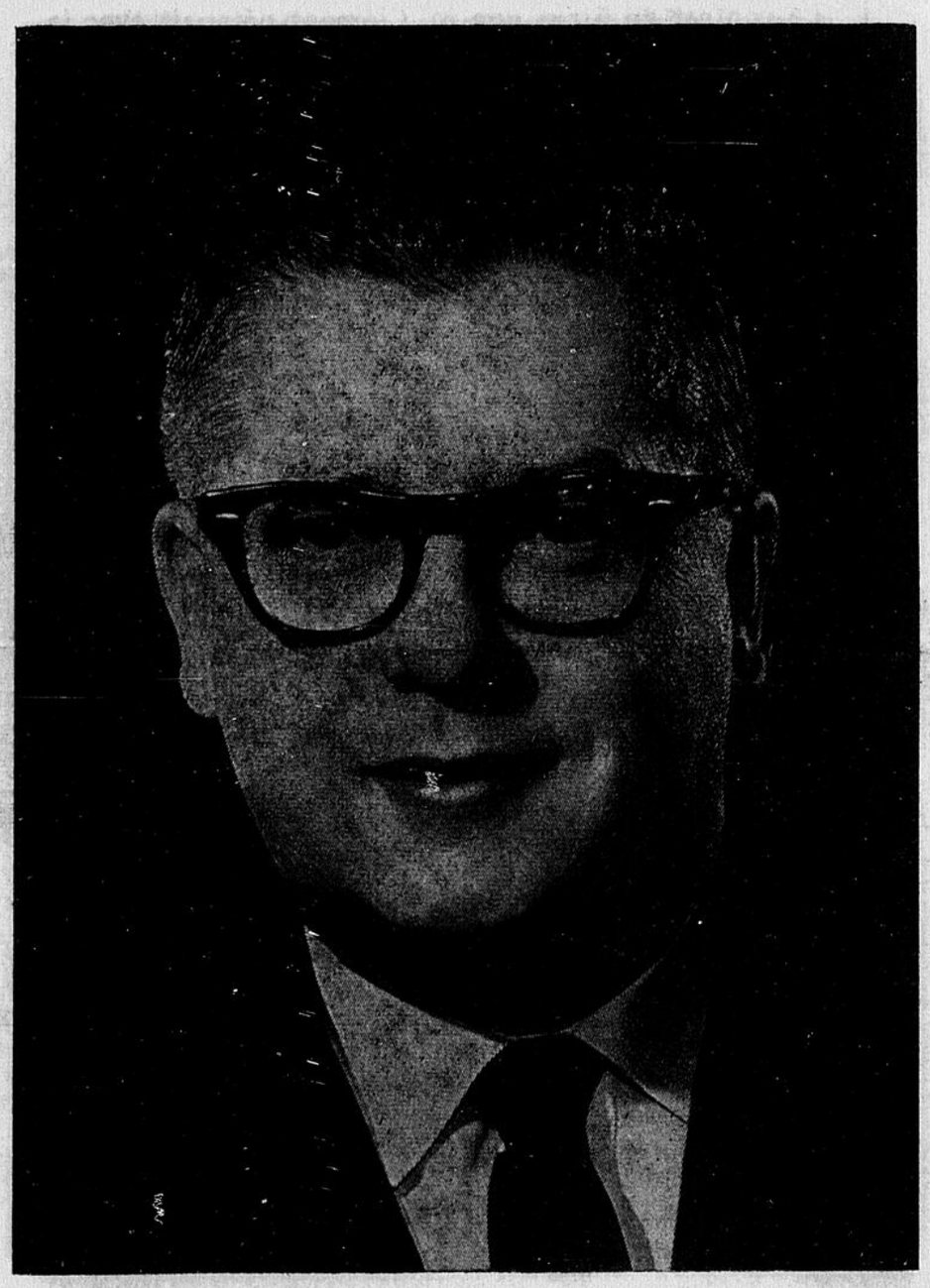
50e année, No 17 — 3 cahiers — 28 pages
Louiseville, Mercredi 7 avril 1971

BIBLIOTHEQUE
15 AVR 1971
LATURE, QUEBEC

## LA COURSE À LA CHEFFERIE DE L'U.N.

# • Me Rémi Paul sera-t-il candidat?

(par CLAUDE GAGNE)



### Sa décision sera prise à la mi-avril

**De source digne de foi, nous avons appris récemment que Me Rémi Paul, député de Maskinongé, avait l'intention de briguer les suffrages à la chefferie de l'Union Nationale.**

**A cet effet, nous avons communiqué avec lui, à son bureau du Parlement dans la Vieille Capitale, et l'ancien ministre de la Justice dans le Cabinet Bertrand nous déclarait qu'il n'avait rien décidé pour le moment mais qu'il prendrait sa décision vers la mi-avril, à savoir si oui ou non il posera sa candidature à la chefferie lors du congrès qui se tiendra à Québec, au Centre Universitaire Laval, les 18 et 19 juin.**

**Me Paul a eu une carrière politique fort bien remplie. Il fut candidat pour la première fois en juin 1957, alors qu'il était défait par Me Jos. Langlois, libéral, lors des élections fédérales. Il fut élu aux Communes pour la première fois en mars 1958 et fut réélu aux élections générales de 1962-63. Il se retire de la scène fédérale en 1965 après s'être dissocié de son chef, John Diefenbaker, lors du débat sur le drapeau.**

**Candidat de l'Union Nationale dans le comté de Maskinongé, il est élu le 5 juin 1966, succédant à ce poste à Me Germain Caron. Il est réélu en avril 1970 alors que son comté résiste au raz-de-marée libéral qui balaie le Québec.**

**Me Paul est assermenté Secrétaire de la Province le 10 octobre 1968 ; nommé ministre responsable de la Protection Civile le 30 avril 1969 et il est assermenté Ministre de la Justice le 23 juillet 1969 ; postes qu'il occupe jusqu'à la victoire libérale il y aura bientôt un an.**

**Me Paul aura 50 ans prochainement puisqu'il est né à Louiseville le 10 juin 1921.**

**Selon les rumeurs que Me Paul n'a pas voulu confirmer ou démentir, notre informateur est certain que le député de Maskinongé sera dans la course à la chefferie de l'Union Nationale lors du congrès de juin à Québec.**

## VOL PAR EFFRACTION À MASKINONGÉ

(C.G.) — Trois voleurs ont voulu profiter des prix "imbattables" du Magasin J.L. Lafrenière & Fils de Maskinongé, sans passer à la caisse, dans la nuit de lundi à mardi, la semaine dernière. Pour ce faire, ils ont fracassé la vitrine de l'établissement et ont apporté avec eux deux appareils de T.V. couleurs.

Au moment où le trio de voleurs s'apprêtaient à faire main basse sur un troisième appareil, un groupe de trois citoyens de l'endroit eurent à passer par là et voulurent s'interposer au travail des intrus, mais l'un d'eux sortit un revolver et fit feu en direction de ceux qui voulaient nuire à leur besogne.

Après le coup de feu qui leur libérait le chemin, les voleurs s'enfuirent par la rue St-Aimé, en direction de la route 2, dans une Chrysler '66 dont on a relevé le numéro des plaques. Il s'agit sûrement d'une voiture volée puisque le siège arrière de la voiture fut retrouvé non loin du magasin cambriolé. On s'était démuni de cette banquette afin d'avoir plus d'espace pour charger le fruit du vol.

La Sûreté du Québec fut avisée du méfait et poursuit présentement son enquête.

## CONFÉRENCE SUR LE CAMPING AU RICHELIEU

**Mardi soir prochain, le 13 avril, les membres du Club Richelieu de Louiseville accueilleront à leur souper hebdomadaire M. Léo Archambault, gérant de la ville de La Tuque et principal instigateur du camping municipal de l'endroit, qui est qualifié comme étant l'un des plus beaux et des mieux aménagés de la Belle Province.**

**Le conférencier sera présenté par M. Jean-Paul Doyon et remercié par M. Claude Gagné.**

**La conférence de M. Archambault sera illustrée de diapositives.**

**Les amateurs de camping qui aimeraient assister à ce souper et entendre la conférence sur le camping sont les bienvenus et n'ont qu'à se présenter au Restaurant Miss Louiseville, pour 6.30 heures, le 13 avril. Evidemment, chacun défraiera le coût de son repas.**

*Joyeuses Pâques*

*à*

*Tous*

# hier ou demain

## Stage en Europe



M. Jean-Guy Buisson

M. Jean-Guy Buisson, chef de production à l'usine locale de Bastos du Canada séjournera en France durant quatre semaines à compter du mois prochain, au cours desquelles il visitera les pricipales usines de SOFICA, société-mère de Bastos du Canada Ltée.

M. Buisson visitera entr'autres le bureau-chef à Paris, puis les usines de Bastias et Furiani en Corse, de Vevey (Suisse), Dijon, Riom (Auvergne). Il se rendra également à Nice et à Orléans.

## Baisse des taux d'intérêt sur les prêts agricoles

OTTAWA, 1er avril 1971 — Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. H.A. Olson, a annoncé aujourd'hui une baisse des taux d'intérêt de la Société du crédit agricole.

Le nouveau taux d'intérêt, en vigueur immédiatement et jusqu'au 30 septembre 1971, sera de 7¾% sur les prêts hypothécaires à long terme de la Loi du Crédit agricole, soit une diminution de ¾% par rapport au taux en vigueur au cours des six derniers mois.

Quant au taux d'intérêt des prêts accordés en vertu de la Loi sur les syndicats agricoles, il sera de 7%, soit une baisse de 1% comparativement à l'ancien taux.

Lorsqu'un cultivateur détient déjà un prêt selon la Loi du Crédit agricole et décide de consolider sa dette par un nouvel emprunt on utilisera un taux d'intérêt composé.

SAINT-JUSTIN

## Le conseil déboursera un supplément de $2,940.

**Considérant le rigoureux hiver que nous avons vécu et subi, le Conseil Municipal de St-Justin, à sa séance du 5 avril dernier, s'est rendu à la demande d'un groupe de contribuables pour donner à M. André Clément, entrepreneur de chemins d'hiver, une compensation de $2,940.00 représentant la différence entre $380.00 le mille et $500.00 le mille pour le déblaiement de la neige dans les divers chemins de la municipalité.**

**Le contrat de 5 ans que M. Clément détenait avec la municipalité expire avec la présente saison.**

## ST-LÉON ACHÈTE UN CAMION-CITERNE

M. Jeannot Paillé, maire de St-Léon, nous informe qu'à sa séance de lundi soir dernier, le Conseil Municipal de cette municipalité a décidé l'achat d'un camion-citerne d'une capacité de 2,000 gallons de la Maison René Thibault de Pierreville. Le camion tout équipé a une valeur de $13,950.00.

La livraison devrait normalement être faite au cours du mois de juin.

De plus, le Conseil a étudié la possibilité de construire une caserne pour abriter l'équipement devant servir à combattre les incendies.

## *Cocktail-mode chez les Filles d'Isabelle*

Mardi le 30 mars avait lieu l'assemblée des Filles d'Isabelle, au sous-sol de l'église. La réunion était très nombreuse car nous comptions plus de 30 nouveaux membres initiés dernièrement à Shawinigan et St-Tite.

Madame Latourelle a souhaité une cordiale bienvenue à toutes, plus spécialement à ces nouvelles venues. Et elle a annoncé que la journée diocésaine des Filles d'Isabelle aura lieu le 25 avril à Ste-Thècle. Celles qui désirent participer à cette journée doivent communiquer avec Madame Robert Voisard. Le mois d'avril ramène la campagne annuelle contre le cancer ; à Louiseville, la collecte se fera aux portes de l'église le 18 avril. L'argent amassé sert à la lutte contre le cancer, soit pour la recherche, le soulagement des malades et l'éducation.

Le 27 et le 28 avril auront lieu les cours d'art culinaire et commenceront à 20 heures précises. Ces soirées sont organisées en collaboration avec la Cie Mc Clary Easy dont M. Robert Viau est dépositaire, ainsi que par l'Hydro-Québec.

Après la réunion d'affaires, nous avons assisté à un Cocktail-mode. Ce défilé surprise était présenté par la Maison Jacques Allard. Les mannequins ont paradé dans des tenues très jolies et pour tous les goûts. Un cocktail au jus de tomate a été servi par les membres du Comité de Réception. La soirée s'est terminée par un léger goûter.

D'ici la prochaine assemblée n'oublions pas les dates du calendrier des Filles d'Isabelle.

Marguerite Doyon,
rédactrice des
Filles d'Isabelle.

## Conférence au Club Optimiste

M. J.-Réal Desrosiers, maire du Cap-de-la-Madeleine et président de l'Union des Municipalités, sera le conférencier invité au Club Optimiste de Louiseville, mardi prochain, le 20 avril, lors d'un souper qui débutera à 6.30 heures à l'Hôtel Windsor.

Le conférencier sera présenté par M. Paul Beaulieu.


*Joyeuses Pâques*

*Pour être au pas de la mode*



*Venez chez*

*Claude Le Bottier*

**380 St-Laurent**
**Louiseville Tél. : 228-5594**



**Clinique Chiropratique et Podologique de Louiseville**

**Dr J.-ANDRE LACROIX**
CHIROPRATICIEN
**Tél. : 228-5221**

**GEORGES BOURDON**
PODIATRE
**Tél. : 228-4191**

**17 NOTRE-DAME SUD**



**BIENVENUE À ST-SÉVÈRE**

*Madame, vous qui voulez faire un renouveau dans votre foyer,*
*pourquoi ne pas vous rendre à St-Sévère*

**CHEZ ROMÉO DESAULNIERS**

Meubles et appareils électriques

**C'est beau... c'est bon... et pas cher...**

SEULEMENT 10 MILLES DE LOUISEVILLE

Juste une petite balade et vous en reviendrez enchanté.

# LA RONDE POLICIÈRE

**MOTO vs AUTO**

Deux motards de Louiseville ont été blessés, samedi soir, en face du bureau de la Sûreté du Québec, lorsqu'en voulant doubler un camion-remorque, ils ont heurté la voiture du Caporal Paul Goulet de la P.P., laquelle était conduite par son fils Pierre.

Les blessés ont été identifiés comme étant Philippe Dupont et Lorenzo Béland de Louiseville et furent conduits par l'ambulance de la Maison Louis Richard dans un hôpital de Trois-Rivières.

Les constatations furent faites par les agents Baribeau et Béland de la Sûreté Municipale.

**PAR en ARRIERE . . .**

La voiture-taxi conduite par M. Aurélien Lafrenière de Louiseville a été percutée à l'arrière par l'auto conduite par M. Roland Alarie du 111, St-Jacques, Louiseville, causant en tout des dommages de l'ordre de $400.

L'accident est survenu le 2 avril, vers 2 h. 30 de l'après-midi, sur la rue St-Laurent, à l'intersection de St-Aimé.

C'est le chef René Bareil qui fit les constatations usuelles.

**PAS D'ARRET et . . . BANG**

Dimanche avant-midi, vers 11 heures, l'automobile que conduisait M. Raymond Cardin du Cap-de-la-Madeleine, aurait omis de faire l'arrêt obligatoire, angle St-Marc et St-Jacques à Louiseville, pour ensuite aller heurter la voiture de M. Marcel Lefebvre de St-Thomas d'Aquin, Cté St-Hyacinthe, causant des dommages d'environ $400.

Constatations : l'agent Jules Arseneault de la Sûreté Municipale.

**VOL NOCTURNE**

Un ou des voleurs se sont introduits par effraction à la station de service de M. Désiré Lemay, boulevard est à Louiseville pour faire main-basse sur un auto-neige, une demi-douzaine de cartons de cigarettes et le contenu de la caisse d'une distributrice à liqueurs.

Le vol a été commis à la faveur de la nuit, samedi dernier et c'est l'agent Jean-Luc Denis de la Sûreté du Québec qui fut appelé à faire les constatations.

**BERGERON vs BERGERON et POTEAU**

Samedi après-midi, vers 4 heures, la voiture conduite par M. Roger Bergeron de St-Paulin, une Dodge 66, a été impliquée dans une collision avec la Chrysler '71 de M. Odias Bergeron de Yamachiche.

Après la collision, l'une des voitures est allée donner contre un poteau de l'Hydro, lequel fut brisé.

M. Odias Bergeron fut blessé dans l'accident et fut conduit à l'Hôpital Comtois par les ambulanciers de la Maison Louis Richard. MM. Roger Bergeron et Pierre Bellemare de St-Paulin furent blessés légèrement et purent regagner leurs foyers respectifs après avoir reçu des soins mineurs.

Constatations: l'agent Georges Carrier de la P.P.

**CHEVAUX-VAPEUR vs CHEVAL à POIL . . .**

Samedi, un cheval a déserté son étable et s'est aventuré dans le rang Barthélemy à St-Léon, mais mal lui en pris de vouloir faire un mauvais partie à son remplaçant le cheval-vapeur.

En effet, le cheval (à poil) appartenant à M. Louis-Georges Bergeron du 1100, rang Barthélemy, à St-Léon, a grimpé sur le capot de la voiture pour ensuite aller heurter le pare-brise de sa tête. L'auto qui transportait 7 personnes appartient à M. Maurice Plante de Louiseville et était conduite par son gendre, M. Clément Lacombe.

Heureusement, personne n'a inusité, mais on n'a pu retraété blessé dans cet accident cer le cheval qui prit la fuite après avoir causé des dommages d'environ $400.

# Informations sur le C.C.C.M.

Le Club de Camping et Caravaning de la Mauricie fut fondé en 1961. Il compte . . . membres répartis dans les environs de Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières (rive-nord, rive-sud) jusqu'à Montréal. La responsabilité du Club relève d'un bureau de direction composé de quinze directeurs élus annuellement.

La saison de camping s'ouvre en mai pour se clôturer en octobre. La Direction planifie pour une année le choix des terrains de camping car des rallyes sont organisés à chaque fin de semaine. Les endroits fréquentés par le Club s'échelonnent de La Tuque à Joliette et de St-Alexis-des-Monts à Drummondville. Le journal du Club, **Le Sentier** qui paraît mensuellement, publie au printemps la liste des terrains de camping proposés par le bureau de direction. Les membres demeurent libres d'accompagner le Club lors des rallyes.

On organise une fête de Noël pour enfants, ceux-ci reçoivent gratuitement cadeaux et rafraîchissements. Lors de la saison morte, les membres se retrouvent à l'occasion de soirée récréative, voyage organisé, cabane à sucre . . .

Le Club de Camping et Caravaning de la Mauricie Inc. est un organisme sans but lucratif, non subventionné par un gouvernement et indépendant de toute fédération.

Pour être membre, il suffit de posséder une unité de camping soit : tente, tente-roulotte ou roulotte; la cotisation est de $10.00 par famille la première année et de $6.00 les années suivantes. Vous faites parvenir votre demande à : Club de Camping et Caravaning de la Mauricie Inc., C.P. 671, Shawinigan, Qué.

Notre but est d'unir campeurs et caravaners afin de favoriser des liens d'entraide, d'amitié, de fraternité tout en profitant de la vie au grand air. Le Club est administré de façon à satisfaire tous les goûts sportifs dans la limite des possibilités financières.

C'est avec joie et fierté que notre Club accepte des nouveaux membres.

La Direction,
par Gilles Blais,
sec. exéc.

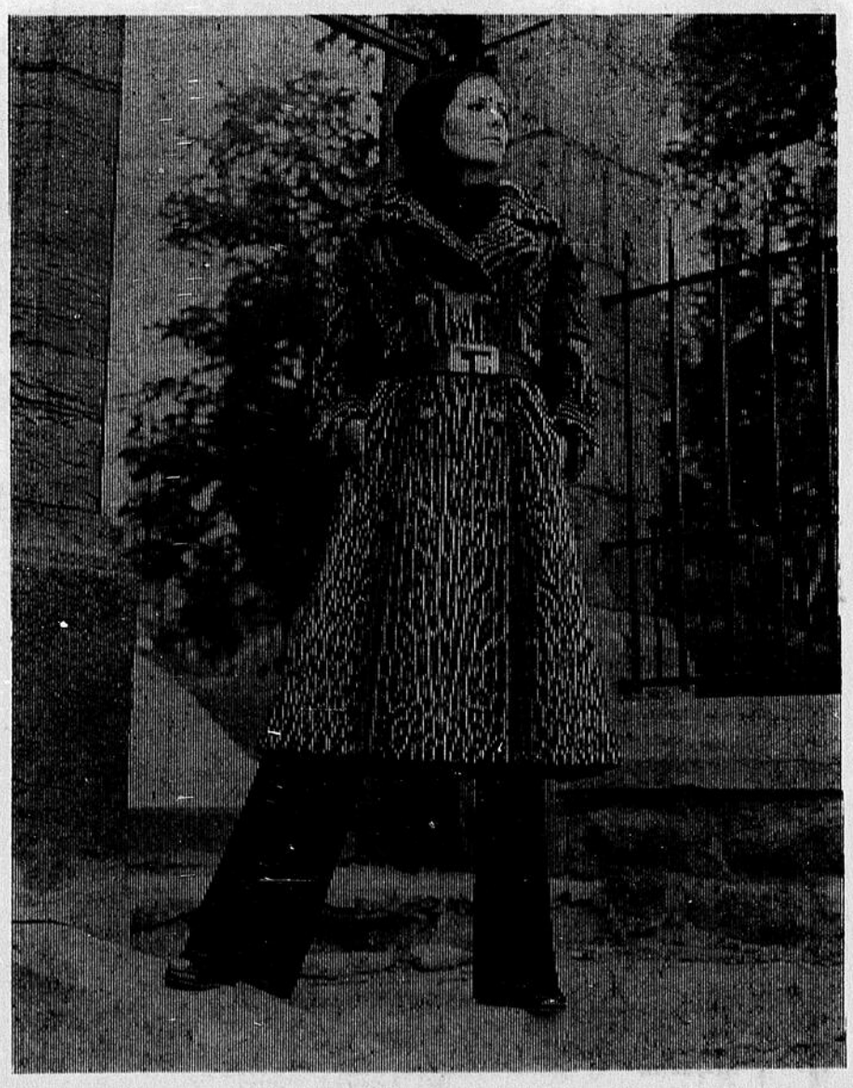
## loto-québec

| | GAGNANTS | VENDEURS |
|---|---|---|
| $5000.00 | Mme A. Lavallée<br>Berthierville | Tabagie Berthier<br>Berthierville |
| $500.00 | M. Admir Baril<br>Maskinongé | André Lacourse Quincaillerie<br>Maskinongé |
| $500.00 | Mlle Denise Charette<br>Louiseville | Gérard Lesage (Tabagie)<br>Louisevillle |
| $100.00 | Jules Gauthier<br>Yamachiche | |
| $100.00 | Michel Gendron<br>Louiseville | |
| $100.00 | Albert Ethier<br>Louiseville | Fernand Deveault, Tabaconiste<br>Louiseville |
| $100.00 | Gérard Lavoie<br>Ile St-Ignace | Tabagie Berthier<br>Berthierville |
| $100.00 | Paul-Emile Houle<br>St-Gabriel de Brandon | Joseph Gravel, Concierge<br>St-Gabriel de Brandon |
| $100.00 | Roméo Sévigny<br>St-Gabriel de Brandon | Joseph Gravel, Concierge<br>St-Gabriel de Brandon |
| $100.00 | Laurent Gingras<br>St-Gabriel de Brandon | Joseph Gravel, Concierge<br>St-Gabriel de Brandon |
| $100.00 | Gilles Roberge<br>St-Gabriel de Brandon | Joseph Gravel, Concierge<br>St-Gabriel de Brandon |

**LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.**
**Cyrille - Robert Lajoie dist. Louiseville. Tél. : 228-4635**


**DEJA la collection de fourrure "72" nous arrive. Réservez maintenant avec notre plan mise de côté.**

# Prix spéciaux pré-saison



*NOTRE NOUVELLE COLLECTION*

*PRINTEMPS "71"*

*EST MAGNIFIQUE*

**Manteaux**

**Jaquettes - pantalons**

**"Hot-pan's"**

**CRÉATION KID et SUÈDE**

**Si votre manteau de fourrure a besoin d'une nouvelle doublure,**

**pensez-y avant de l'entreposer !**

*Salon de Fourrures* **E. MORIN Enr.**

**180, RUE ST-LAURENT** **TEL. : 228-4524** **LOUISEVILLE**

# éditorial

## L'option agriculture sera-t-elle dispensée à la polyvalente ?

*Sachant tous les efforts déployés par la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges et les autorités diocésaines de l'U.C.C., nous nous posons la question suivante : L'option "Agriculture" sera-t-elle dispensée à l'Ecole Polyvalente de Louiseville, à compter de septembre prochain ?*

*Pour tenter de "vendre" l'idée de la nécessité qu'un tel cours soit inclus dans le programme pédagogique au niveau secondaire, la Régionale a eu l'heureuse idée de demander l'aide de l'U.C.C. pour tenter de concrétiser le projet.*

*Pour notre part, nous avons cru bon publier le requisitoire suivant pour inciter, le plus possible, les représentants de la classe agricole à assister à la soirée d'information qui aura lieu à l'auditorium de l'Ecole Polyvalente de Louiseville, mardi prochain, le 13 avril.*

*Claude GAGNE*

### I — NECESSITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

#### 1. Pour l'exploitant de ferme

Pour survivre et prospérer, la ferme québécoise doit devenir une entreprise au plein sens économique du terme. A un investissement suffisant, doit s'ajouter l'application des techniques les mieux adaptées, une gestion clairvoyante et une mise en marché ordonnée des produits.

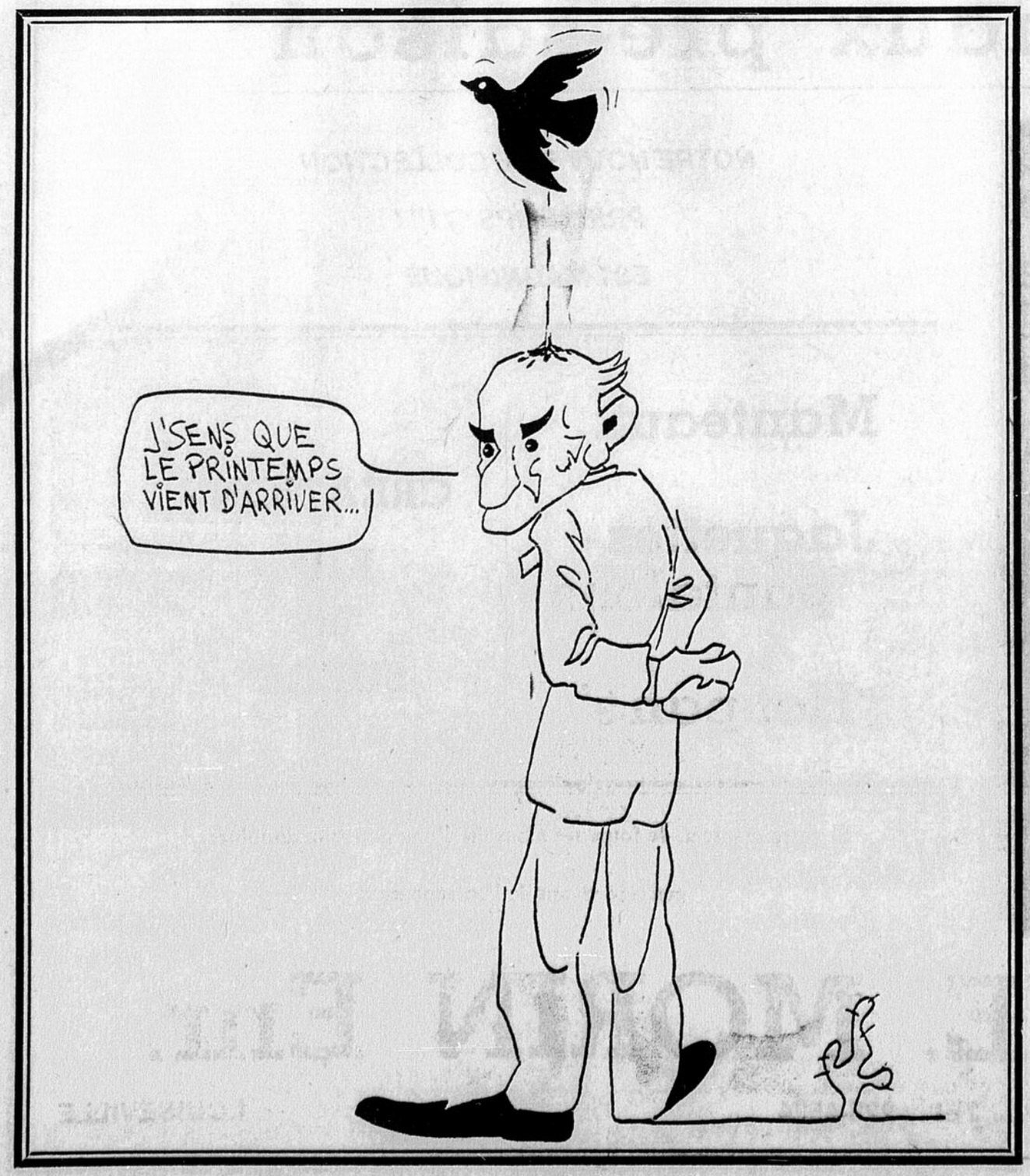
Contrairement à la moyenne et à la grande entreprise, l'exploitation d'une ferme exige d'un seul et même homme qu'il soit en même temps un technicien habile, un administrateur compétent, un coopérateur éclairé et convaincu. Bien téméraire serait celui qui, sans une préparation professionnelle sérieuse, s'aventurerait dans l'exploitation complexe d'une entreprise valant quelques dizaines de milliers de dollars.

L'apprentissage sur la ferme paternelle possède une valeur proportionnelle au niveau d'évolution de l'agriculture qu'on y pratique, mais dans tous les cas, il demeure insuffisant et incomplet. La formation professionnelle agricole ne se limite pas à l'application des techniques pas plus qu'elle ne s'acquiert une fois pour toute; voilà pourquoi il importe d'appuyer ses connaissances pratiques sur une formation scientifique qui permette de suivre l'évolution rapide des techniques et d'adapter sa production aux conditions changeantes du marché.

De plus, l'agriculture doit trouver dans son milieu des interprètes valables de ses besoins techniques, sociaux et économiques qui puissent appuyer leur action sur la compréhension, le réalisme et la pondération d'une masse d'agriculteurs suffisamment éclairés.

Les services de vulgarisation n'auront d'efficacité que dans la mesure où ils s'adresseront à des gens qui ont reçu une solide formation de base.

(Suite la semaine prochaine)




# commentaires

## LE TEMPS DES SUCRES

**L'exploitation d'une érablière est probablement une des opérations qui exigent le plus de sacrifices de la part de l'exploitant pendant toute la durée de la saison, de 3 à 5 semaines, où la température joue un rôle de premier plan.**

**La saison des sucres présente pour nous un côté poétique qui a été exploité à fond par l'imagination par les amateurs de cabane à sucre.**

**C'est un privilège pour nous que de pouvoir lécher la "palette". L'érable ne couvre qu'une très petite partie du continent nord-américain. Nos voisins du sud, viennent de loin pour goûter aux produits de l'érable et pour jouir du spectacle de la fabrication du sirop.**

**Tous les habitués, le décor peut sembler monotone, mais pour celui qui pénètre dans une cabane pour la première fois, tout est nouveau. Tout d'abord il ne voit presque rien si ce n'est que des ombres qui se faufilent dans la vapeur. La senteur du bois qui fume et du sirop éveille en lui un sentiment encore inconnu.**

**L'ultime moment reste celui où le maître de céant annonce que la table est mise. Personne ne se fait prier et les records de mangeurs d'oeufs et de jambon sont souvent relégués aux oubliettes. L'atmosphère aidant, on mange, on engrouffre autant de nourriture en un seul repas qu'en une journée ordinaire. Le système digestif en fouffrira peut-être, mais l'air pur de l'érablière aura vite fait de tout remettre en ordre.**

**Devant la joie de ses invités, le patron oublie ses peines et ses fatigues. Il a réussi à rendre heureux un groupe de visiteurs, ils ont apprécié son produit et son hospitalité, c'est pour lui une récompense aussi grande que l'argent qu'il en retire, argent qui couvre parfois à peine les frais de la réception et du produit utilisé.**

**La cabane à sucre est probablement un des endroits où l'esprit de camaraderie est poussé le plus à fond. A l'exception du camping, c'est sûrement l'endroit où les rencontres sont les plus enrichissantes pour l'individu. On apprend à mieux connaître les gens et en retour à mieux les apprécier.**

**Jean-Guy Boisselle**

## AU VOLANT

**C C P**

**Depuis janvier, la Jeune Chambre de Louiseville a déjà donné trois cours de Conduite Préventive aux conducteurs de Louiseville et de la région.**

**Pour ceux qui ne sauraient pas encore en quoi consiste ces cours, disons tout simplement que ce sont des cours de perfectionnement pour les conducteurs qui possèdent déjà, depuis au moins deux ans, leur permis de conduire.**

**Qui a besoin de ces cours ? Ceux qui croient ne pas en avoir besoin sont probablement ceux qui en ont le plus besoin. Les grandes compagnies qui emploient des centaines de conducteurs, comme le Bell Téléphone, Hydro-Québec, la compagnie de Transport de Montréal (Autobus) ont tous leur programme de perfectionnement pour leurs employés. Malgré cela, leurs conducteurs doivent s'inscrire à ces cours de Conduite préventive.**

**C'est vrai que chez ces gens, le souci de la sécurité est plus développé que chez nos conducteurs qui se foutent à la journée des lois de la circulation. Pour ces derniers, la sécurité routière consiste en ces simples mots : "Pas vu, pas pris".**

**Le fait d'avoir conduit "x" années sans accidents n'est pas un critère exclusif pour qualifier quelqu'un de bon conducteur. On peut très bien avoir déjà eu des accidents et être bien meilleur conducteur qu'un autre qui n'en a jamais eu, mais qui met les autres conducteurs dans l'embarras chaque fois qu'il prend la route.**

**Les cours de Conduite Préventive ont été dispensés à plus de 40 personnes de la région. On ne peut passer sous silence le dernier cours dispensé presque exclusivement aux employés de H. Lafontaine (Coke). Ces derniers n'ont rien eu à débourser, les frais ayant été entièrement payés par l'employeur.**

**Cette façon d'agir démontre un souci de sécurité routière et de perfectionnement qu'il n'est pas facile de retrouver chez certains employeurs.**

**D'autres entreprises seront bientôt visitées par la Jeune Chambre afin de recruter des conducteurs soucieux de se perfectionner. Souhaitons que l'exemple donné par M. Lafontaine sera suivi par d'autres. Un conducteur bien formé est une source de revenu supplémentaire pour son employeur.**

**Jean-Guy Boisselle**

**l'écho**

Fondé en 1921, L'Echo de Louiseville est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltée à St-Justin, Cté de Maskinongé.

Bureaux à Louiseville, au 220, rue St-Laurent, tél. : 228-4320.

A St-Justin, tél. : 227-2212.

Directeur : Claude Gagné

Ass. Directeur : J.-Pierre Gagné

Sports : Pierre Durand.

Publicitaire : Jules Morin.

**ABONNEMENT :**

Canada : 3 mois $2.00
6 mois $3.00
12 mois $5.00

Camelots : à la semaine .15¢
Un an : $ 6.50

Autres Pays : un an $10.00

enrégistrement no 0645.

Courrier de la deuxième classe, Dépôt Légal — Bibliothèque Nationale du Québec.

**Nos correspondants dans la région**

| Paroisses | Noms | |
|---|---|---|
| Maskinongé | Mme Léo Vermette | 227-2032 |
| Prémont | Mme Réal Lacoursière | 268-5565 |
| St-Alexis | M. Aurèle Plante | 265-2873 |
| St-Barthélemy | Mme Benoit Laurendeau | 885-3308 |
| St-Edouard | Mme Marcellin Généreux | 268-5335 |
| St-Gabriel, St-Didace | Mme Jean Dandeneau | 835-4520 |
| St-Justin | Mlle Suzanne Alarie | 227-2212 |
| St-Léon | M. Armand Fleury | 228-2116 |
| St-Paulin | Mlle Suzie Martel (fille Edouard) | 268-2686 |
| Ste-Ursule | Mme Jean-Paul Baril | 228-2617 |
| Yamachiche | M. Michel Bourassa | 296-3373 |
| St-Sévère | Mme Jules Trahan | 264-5561 |

# le carnet mondain

de Mme Annette Trudel

**PARTIE DE SUCRE CHEZ LES DAMES DE CHARITE**

Les Dames de Charité organisent une partie de sucre pour jeudi, le 15 avril, chez M. Léopold Pépin, St-Justin.

Le transport s'effectuera en autobus. Départ du sous-sol de l'église (ouvroir) 5h.30. Retour vers 9h. p.m.

Les intéressées à ce souper voudront bien s'adresser à Mme Lucien Giguère tél.: 228-2873. Bienvenue aux dames et demoiselles. Votre billet sera payable à l'Ouvroir.

**AVIS AUX INTERESSES**

Toutes personnes du comté de Maskinongé et de Yamachiche, possédant des accessoires de la Croix-Rouge, sont priées de communiquer avec Sr Madeleine Langevin au numéro 228-5307 à l'heure du midi, du lundi au vendredi.

Merci du service que vous nous rendrez.

Soeur Madeleine Langevin, s.p.

**LIVRAISON DES PRODUITS DE L'ERABLE**

Les Scouts feront la livraison des produits de l'érable, vendredi le 9 avril.

**LES DAMES DE L'A.F.E.A.S. VOUS INVITENT A UN REPAS PASCAL**

Un repas pascal aura lieu au sous-sol de l'église, Jeudi-Saint, à 5h.30. Tous les paroissiens sont invités.

Ce repas qui rappelle la dernière Cène du Seigneur revêt un caractère spécial et vient préparer l'EUCHARISTIE.

Ce repas pascal est organisé conjointement par les Dames de l'A.F.E.A.S. et l'Equipe Liturgique de la paroisse. Les billets seront en vente chez M. Robert Ricard — à la Polyvalente — au presbytère — à l'Hôpital Comtois. Les gardes paroissiales en vendront après les messes du dimanche.

**ALCOOLIQUES ANONYMES**

Une assemblée des alcooliques anonymes a lieu chaque dimanche soir à 8h.30, au local de la rue St-Marc, à Louiseville.

**DECES**

A Louiseville, le 28 mars, est décédée à l'âge de 58 ans, Mme Wilfrid Héroux, née Alice Landry, demeurant rue Marcel, Louiseville. Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, mercredi, le 31 mars.

**BAPTEMES**

A M. et Mme Vincent Poulin (Patricia Alain) est baptisé un fils sous les prénoms de : Joseph, Vincent, Eric.

A M. et Mme Philippe Plante (Jeannette Vermette) est baptisé un fils sous les prénoms de : Joseph, Hervé, Martin.

A M. et Mme René Cournoyer (Renée Vanasse) est baptisé un fils sous les prénoms de : Joseph, Jean, François.

**VIDANGES**

L'enlèvement des ordures ménagères se fera jeudi le 8 avril dans la Ville et la Paroisse de Louiseville.

Les usagers du service sont priés d'en prendre bonne note.

**HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE**

**Jeudi-Saint :**
4h. Messe.
5h. Messe.
8h. Office et Communion.
11h.30 Célébration. Après l'Office, l'adoration publique se continuera jusqu'à minuit.
**Vendredi-Saint :**
3h. Office et Communion.
8h. Chemin de croix.
**Samedi-Saint :**
Minuit : Office de la Veillée pascale Messe de Pâques.
Il n'y aura pas de messe à 7h.30.
**Pâques :**
Messes aux heures ordinaires.
9h.30 Messe spéciale pour la Première Communion des élèves de 2e année.

**CHEMIN DE CROIX DES JEUNES TRAVAILLEURS :**

Date : Vendredi Saint le 9 avril à 11.30 p.m. Endroit du départ : Centre des Loisirs de Louiseville. Parcours : Environ 6 milles. Age : au moins 16 ans. Fardeau obligatoire : Havre-sac minimum de 25 livres.

Donnez vos noms au Centre des Loisirs.

N.B. 10.00 heures p.m. Au MUSICO-BAR — Audition de "Jésus-Christ Super Star".

# Le complexe routier en Mauricie

La SSJB de la région des Trois-Rivières est très heureuse de constater que depuis quelque temps il se dessine dans la région un vouloir de plus en plus déterminé des corps publics et des corps intermédiaires, pour créer un front commun auprès des autorités en place et obtenir un réseau routier moderne pour une région qui fut, hélas, depuis trop longtemps ignorée.

La SSJB attachait le grelot à ce sujet par une journée d'étude qui a eu lieu en septembre 1967 et où les conférenciers spécialisés en la matière démontraient l'importance vitale pour notre région d'avoir une infrastructure répondant aux exigences du 20e siècle, pour accélérer l'expansion économique de la Mauricie.

Nous nous rappelons que nos études et nos résolutions furent l'objet de comptes rendus dans les journaux et d'accusés réception par nos hommes publics à Québec. Tous, hélas, nous constatons que déjà le retard de plusieurs années se fait de plus en plus sentir cruellement.

Espérons, tous ensemble, que les promesses faites se matérialiseront sur la rive Nord et que nous ne serons plus invités par le même Ministère de la Voirie, "faute d'autoroute sur la rive Nord, circuler sur la transcanadienne de la rive Sud".

# Magasins fermés le lundi de Pâques

QUEBEC, (O.I.P.) Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec tient à rappeler au public que les établissements commerciaux soumis à la loi des heures d'affaires seront fermés toute la journée le LUNDI DE PAQUES.

Les magasins qui sont exemptés de la loi peuvent évidemment être ouverts comme à l'ordinaire.

Le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint, les magasins sont ouverts aux heures régulières.


*A l'occasion de la fête de Pâques, M. Laurent Giguère, prop. de la maison J.A. Giguère & Fils Ltée ainsi que tous les membres de son personnel désirent souhaiter à tous leurs clients une Joyeuse Pâques.*

**J. A. Giguère & Fils Ltée**

Imprimerie — Librairie
Magasin de Variétés

Laurent Giguère, Président

**331, St-Laurent** **Louiseville**

*Joyeuses Pâques*

*Les quelques restaurateurs que voici se sont réunis afin de souhaiter à tous la plus Joyeuse des Pâques.*

**RESTAURANT CHEZ "BOB"**

BOB CHEVALIER, PROP.

Spécialité : Smoke Meat

**335, St-Laurent** **Tél. : 228-4624** **Louiseville**

**RESTAURANT "AU PETIT GOUTER"**

EMMANUEL GIGUERE, PROP.

**Téls : 228-5094 ou 228-3379**

**400, St-Laurent** **Louiseville**

**RESTAURANT "CHEZ LILI"**

Mme CECILE LAVERGNE, PROP.

**Téls : 228-4241 ou 228-9094**

**188 St-Laurent** **Louiseville**

**GRANDE VENTE**
**AU MAGASIN DES TEXTILES**

Venez vous rendre compte que c'est le magasin qui a le plus grand choix des tissus de toutes sortes au plus bas prix à Louiseville.

**Magasin des Textiles**

**314, St-Laurent** **Tél. : 228-4612** **Louiseville**

EVITEZ LES RETARDS
RETENEZ VOTRE TOUR AU PLUS TOT

**au Garage N. St-Louis**

**114, rue St-Louis** **Tél. : 228-4445** **Ste-Ursule**
(ancien local de Sergerie Fer Ornemental)

**DEBOSSELAGE — SOUDURE — PEINTURE**

6 ans d'expérience

Votre auto aura fière allure si elle est repeinte au Garage St-Louis de Ste-Ursule

PEINTURE ACRILIQUE — EMAIL — "LAQUER"

SPÉCIAL: "TUNE-UP" PRINTANIER

**NOS PRIX DEFIENT TOUTE COMPETITION !**




***Voyez votre dépositaire DODGE - PLYMOUTH - CHRYSLER***

Pierre Brissette, Gérant
Viateur Rabouin, Représentant

**Clément & Frère Ltée**

**700, Boul. Ouest** **Tél. : 228-2701** **Louiseville**

# l'échotier



par Claude Gagné

*Nos députés provinciaux ont refusé à ce que les débats de l'Assemblée Nationale soient télévisés. S'ils veulent conserver un tant soit peu la confiance du peuple, leur décision est sage.*

●

*Il y a plusieurs années, j'ai eu le "plaisir" d'assister à quelques séances de sessions et je dois avouer que les élus du peule ne m'ont nullement impressionné. J'ai bien noté plaisir entre guillemets car je dois avouer qu'une séance de nos législateurs est aussi comique qu'un spectacle de vaudeville avec Ti-Zoune, la Poune, Manda, le Père Gédéon, Latulippe, Blanchard, etc.*

●

*Au prix que nous payons, nos mandataires pourraient avoir des discussions plus profitables, plus constructives afin de justifier les salaires que nous leur payons, avec nos deniers, gagnés à la sueur de notre front.*

●

*Toujours au chapitre de la télévision, l'an dernier j'avais suggéré à mon député fédéral de faire adopter un règlement pour interdire toute publicité télévisée après 10 heures le soir. Apparemment, ma requête est tombée dans l'oreille d'un sourd . . .*

●

*La télévision a été instaurée pour éduquer et recréer les citoyens canadiens. Après dix heures du soir, on pourrait nous servir de bons longs métrages ou documentaires sans les entrecouper d'annonces de savonnage avec ou pas d'enzymes miraculeux. L'absence de publicité en fin de soirée ne devrait pas contribuer à augmenter le déficit de la Société Radio-Canada que nous payons de nos deniers, encore une fois.*

●

*Présentement, en fin de soirée, on nous sert des séries de messages publicitaires entrecoupées de films dont on peut difficilement suivre l'intrigue.*

●

*Pour ma part, je m'abstiens toujours d'acheter les produits dont la réclame publicitaire est un bourrage de crâne, quelle que soit la vertu de leur savon et la saveur divine de leur bière, ou le fringant de leurs chevaux-vapeur . . . je m'en foute éperduement.*

●

*Un pédagogue de Louiseville a récemment été invité à participer à un souper bénéfice du Parti Libéral à Montréal, au Reine-Elisabeth. Il a trouvé que les libéraux étaient bien accueillants mais qu'ils veillaient très tard. Il est revenu avec un mal de tête . . . mais il ne se souvenait plus du nom du médicament aux effets miraculeux qui avait été annoncé maintes et maintes fois à la T.V.*

●

*Le printemps s'en vient et les mauvais chemins aussi. C'est sûrement à cette saison qu'on aurait besoin des cantonniers mais on préfère ne pas les exposer à attraper la grippe. Cet été nous les verrons en groupe de 3 ou 4 et même plus parfois pour faucher les abords de la route, à une vitesse qui n'aura d'égale que le pas de la tortue.*

●

*Angle St-Louis et Ste-Elisabeth, malgré les enseignes "Défense de Stationner", le coin est toujours encombré de voitures et camions. Si la fusion peut arriver, on aura peut-être des policiers supplémentaires qui passeront par là en allant faire leur ronde dans le secteur Comtois.*

●

*Le futur rédacteur-en-chef de L'Echo a fait connaissance avec la Sûreté Municipale en écopant d'un billet d'infraction au stationnement, samedi dernier, en face du bureau de L'Echo.*

●

*Beaucoup de gens semblent craindre le diabète car plusieurs vont à la cabane à sucre et évitent de manger du sucre, du sirop, de la tire. Comme dirait Deschamps, "le monde y sont malades".*

●

*— Qu'est-ce qu'un conseil ?*

*— C'est ce que les gens vous demandent quand ils veulent que vous soyez de leur avis ?*

●

*— Pourquoi Dieu a-t-il créé l'homme avant la femme ?*

*— Il ne voulait pas avoir de conseils ?*

●

*Un avare va manger au restaurant avec son petit garçon. Il demande que la serveuse mette les restes dans un sac :*

*— Je vais les apporter à la maison pour le chien.*

*— Papa, dis-moi pas qu'on va acheter un chien ?*

●

*Entendu chez le médecin :*

*— Docteur, ma femme a un complexe d'infériorité. Comment faire pour qu'elle le conserve ?*

●

*Bob, si tu es sage, tu iras au ciel ; si tu n'es pas sage, tu iras en enfer.*

*— Et qu'est-ce que je dois faire pour aller au cirque ?*

●

*Un cannibale à un autre, apercevant un chasseur de grands fauves dans son sac de couchage :*

*— Quelle chance ! Notre petit déjeuner au lit !*

●

*Lu dans le bureau d'un gérant de banque :*

*"La fortune sourit parfois aux audacieux !"*

●

*Mademoiselle l'institutrice demande à un jeune élève :*

*— Pourquoi demandons-nous à Dieu notre pain quotidien ?*

*— Eh bien, s'il n'était pas quotidien, il ne serait pas frais !*

●

*Monsieur s'est déguisé en lapin à un bal costumé. Sa femme est furieuse :*

*— Je n'ai pas prisé du tout la façon dont tu dansais avec cette blonde. La prochaine fois, tu te déguiseras en porc-épic !*

●

*Un fataliste disait dernièrement :*

*— C'est fou ce que les choses urgentes le deviennent moins lorsqu'on ne les fait pas tout de suite !*

●

*Le client demande à son tailleur :*

*— Pouvez-vous me faire un habit qui soit d'une élégance raffinée ?*

*— Sûrement monsieur, je vais vous le faire bleu pétrole !*

●

*On amène un homme blessé à la tête. Une infirmière l'interroge pour remplir sa fiche d'admission :*

*—Marié ?*

*— Non, accident de voiture !*

●

*L'amour des animaux :*

*— Vous me disiez qu'elle adorait les animaux ?*

*— Bien sûr. Pour un pauvre petit vison, elle ferait n'importe quoi !*

●

*Une blonde star américaine avouait à un cocktail :*

*— C'est affreux. Tout ce que j'aime est immoral, illégal ou me fait grossir !*

●

*En lisant l'Hydro-Presse, journal publié pour le bénéfice des 12,012, je constate que l'on y note avec photo, les 40 ans de service de Mendoza Genest de Louiseville. Au nom de tous, je transmets les meilleurs voeux à celui que les intimes surnomment "Ti-Chou" à l'occasion de ce remarquable anniversaire. Au service du même employeur durant 40 ans, c'est sûrement une preuve de stabilité.*

●

*On me rapporte que certaines personnes prendraient un malin plaisir à déranger inutilement les gens au téléphone à Maskinongé. C'est un petit jeu dangereux pour ceux qui se plaisent à emmerder leurs concitoyens. Ces faibles d'esprit devraient savoir qu'il existe un moyen de déceler d'où sont placés ces appels et que Bell Canada se fait un devoir de collaborer avec ses abonnés pour découvrir ces mauvais plaisants.*

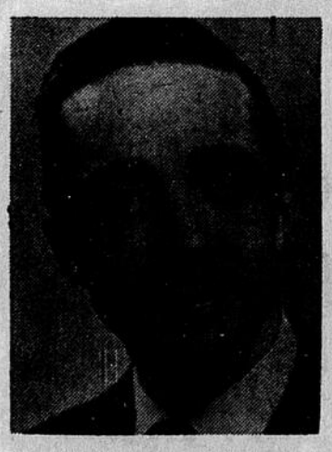
●

*Je signale à tous les cultivateurs qu'il y aura soirée d'informations à leur intention à l'Auditorium de l'Ecole Polyvalente de Louiseville, mardi, le 13 avril, alors que les représentants régionaux de l'U.C.C. et de la Régionale des Vieilles Forges vendront discuter la possibilité que l'option "agriculture" soit incluse dans le programme pédagogique à Louiseville, à compter de septembre prochain. D'ailleur, tous les membres de l'U.C.C. recevront une invitation spéciale pour assister à cette soirée et c'est dans leur intérêt d'être présents en plus grand nombre possible.*

●

*DEMANDEZ DU "CASH" QUAND VOUS TRANSIGEZ AVEC DES POLITICIENS*

*Beaucoup de politiciens, surtout des candidats, se disent insultés lorsque, généralement en période électorale, les média d'information et d'autres fournisseurs exigent d'être payés à l'avance pour la bonne raison qu'il est à peu près impossible de percevoir une telle dette au lendemain du scrutin . . . surtout d'un perdant. Encore une fois, car ce n'est pas le premier cas, un juge vient de renvoyer une poursuite du genre et, celle-ci était pour le joli montant de $70,000 que le "Parti progressiste-conservateur" devait à son agence de publicité montréalaise pour les élections fédérales de 1968. L'agence "Young and Rubicam", de Montréal, réclamait cette somme pour la publicité qu'elle a faite du Parti conservateur, il y a trois ans. L'agence expliquait, dans sa poursuite, que le "Parti progressiste-conservateur" lui avait demandé d'organiser sa campagne de publicité dans notre province et avait accepté de débourser une somme de $230,000. Au lendemain des élections, le parti n'a versé qu'un peu plus de $159,000 et, pour ne pas payer le solde, nos "Bleus" ont affirmé, en Cour, que le "Parti progressiste-conservateur" n'avait pas d'existence légale, selon le Code civil du Québec. Le juge André Nadeau, de la Cour supérieure du Québec, a donné raison au "Parti progressiste-conservateur" à l'effet qu'il n'avait pas d'existence légale et ne pouvait donc être poursuivi au Québec. Avis aux intéressés lors des prochaines élections.*
*(Dimanche Matin)*

ACHETER UN TÉLÉCOULEUR CHEZ NOUS C'EST S'ASSURER DE LA "PERFECTION"

Le plus beau choix en Mauricie

NORMAND RADIO T. V.

51 GRANDE CARRIERE
TEL. : 228-4400 LOUISEVILLE

VOTRE SPECIALISTE EN

RÉPARATION

TV : COULEUR ou NOIR et BLANC

STEREO, RADIO, Etc.

— 15 années d'expérience —

NOTRE REPUTATION EST VOTRE MEILLEURE GARANTIE



Bernina — White
Bernina — Omega — Brother




SEMI-AUTO à partir de $78.50

SECRETAIRE, 3 TIROIRS —

FORMICA ..... $59.95
Console Formica ..... $29.95

MACHINES USAGÉES
Garantie 1 an ..... $24.50
Réparation de toutes sortes

J.-R. Trudel
270, rue St-Jacques
Louiseville
Tel. : 228-4364


## Votre ABONNEMENT sera bientôt ANNULÉ...

**Dans les territoires desservis par camelots, tout abonnement est annulé la semaine suivant son échéance.**

**A cette date, un camelot frappera à votre porte pour vous offrir L'ECHO ($6.50 l'an ou 0.15¢ par semaine).**

**Si par inadvertance le camelot oubliait ou ne vous laissait pas votre ECHO, prière d'en informer le correspondant de votre paroisse.**

**L'Echo est aussi en vente chez les dépositaires suivants :**

**A Louiseville : Fernand Deveault, Gérard Lesage, Marché Robert Ricard, Marché Grégoire I.G.A.**

**A Maskinongé : chez Paul Lacourse et Mme Joseph Lessard.**

## saint-justin

**SOUPER DE L'AGE D'OR**

Avec la période de la fonte des neiges, vient l'époque tant attendue de la visite à la cabane à sucre. C'est pourquoi, le Comité de l'Age d'Or de St-Justin organise une excursion à cette fin. Les membres du cercle local auront alors la joie de participer à une partie de sucre qui se déroulera à l'érablière de M. Henri-Paul Ladouceur, mardi, le 20 avril prochain.

Se joindront au groupe, les Cercles de Louiseville et de la région de la Mauricie qui répondent déjà nombreux à l'invitation du cercle de St-Justin. Tous dégusteront un succulent dîner, après quoi le chant, la musique et les parties de cartes seront à l'honneur. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer pour se recréer selon nos belles traditions.

**REMERCIEMENTS**

Le Comité Paroissial remercie sincèrement toutes les personnes qui sont venues assister à la parade de modes tenue au sous-sol de l'église, mercredi, le 31 mars dernier.

L'assistance nombreuse a su apprécier le choix varié des ensembles présentés avec goût, dû sans aucun doute à la compétence de nos marchands de Louiseville.

Le comité tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite totale de ce défilé de modes 1971. Il fut aussi formidable que celui de l'année dernière, c'est un encouragement pour les saisons à venir. Il faut souligner ici le beau travail d'équipe qui a permis cette réalisation.

Un merci sincère à Mme Nicole Arvisais du Salon Venise de Louiseville et Michel de St-Justin pour les magnifiques coiffures tant pour dames que pour messieurs. Elle a su avec son expérience habituelle réunir avec le concours des marchands de Louiseville autant de personnel qualifié pour nous présenter cette ravissante collection de modes qui se portera à l'été.

Merci à Mme Yvon Picotte, la commentatrice irremplaçable, qui a décrit cette parade avec brio et doigté. Elle s'est vite rendue compte de la présence nombreuse des paroisses environnantes et s'est empressée de les remercier avec chaleur.

Merci à Pierre Bellemare, étudiant en arts plastiques à la Polyvalente de Louiseviile, pour le magnifique décor de la salle. L'ameublement qui complétait le décor était une gracieuseté du magasin J.L. Lafrenière de Maskinongé.

Plusieurs personnes ont tenu à féliciter Pierre pour l'originalité de son travail. Soulignons en passant que lors du concours lancé l'année dernière par la Mercerie Robert Hébert pour le choix d'un nom pour la boutique de jeunes qui s'appelle "Excentrix" Pierre décrochait le premier prix à l'unanimité des juges.

Plusieurs costumes de cette boutique Unisexe figuraient parmi la collection du défilé de modes pour les jeunes.

Les nombreux prix de présence étaient une générosité de tous les commanditaires qui ont participé à cette grande parade.

Un dernier merci à tous.

Celui-ci du
Comité Paroissial

**BUREAU DE POSTE FERME**

On voudra bien noter que le Bureau de Poste sera fermé toute la journée, le vendredi saint.

Aucun service postal ne sera exécuté ce jour-là.

**DE RETOUR**

M. et Mme Ernest Gagné sont de retour d'un voyage en Espagne et au Portugal.

**ICI ET LA...**

M. et Mme Robert Guignard viennent de nous quitter pour aller demeurer à Louiseville.

Mme Hervé Gagnon doit déménager sous peu dans le logement laissé vacant par le départ de M. Guignard.

M. Maurice Toupin a loué le logement appartenant à M. Jacques Morin, sur la rue Duchesnay.

M. Roland Lemire est à faire exécuter certaines transformations à sa résidence pour faire un nouveau logement, lequel sera occupé par M. et Mme Marcel Lemire qui demeurent à St-Louis-de-France depuis plusieurs années.

Mme Antonio Paquin de Montréal, doit venir habiter à St-Justin, très bientôt, où elle vivra avec ses soeurs, Germaine et Yvette Lebeau.

**TRANSACTION**

M. René Lebeau a vendu sa propriété à M. Roland Pelletier de St-Barthélemy.

M. et Mme Lionel Coutu qui habitaient cette maison comme locataires doivent se construire bientôt au Pied-de-la-Côte, à Maskinongé.

**VA ET VIENT :**

M. et Mme Gilles St-Pierre ainsi que M. et Mme Martial Picotte de Montréal, chez Mme Antonin Gagné, en fin de semaine.

---

# LE 13ième PAIEMENT EST FAIT PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Québec — La Régie de l'assurance-maladie du Québec a procédé jeudi à l'envoi des chèques qui constituent son treizième paiement aux professionnels de la santé depuis la mise en vigueur du régime le 1er novembre 1970.

Le montant total de ce paiement atteint $6,454,000 et constitue un record pour la Régie. C'est en effet le plus gros montant jamais encore déboursé par la Régie pour un seul paiement.

Le nombre de relevés d'honoraires couverts par le paiement d'hier se chiffre à 512,223. Depuis le début de ses opérations, la Régie a payé 3,961,020 relevés d'honoraires pour un montant global de $45,671,779. A ce montant, il convient d'ajouter près de $14,000,000 versés par la Régie sous forme d'avance aux professionnels de la santé.

En dévoilant ces chiffres, le président-directeur général de la Régie, monsieur Robert Després, a tenu à souligner que le taux de relevés des relevés d'honoraires a été abaissé à environ 40 p. 100, ceci après avoir atteint en janvier un sommet de 54.7 p. 100.

"Cette diminution dans le taux des rejets, a précisé monsieur Després, fait suite aux mesures énergiques prises par la Régie en vue de l'abaisser à un niveau plus normal.

"De plus, nous avons bon espoir, a dit monsieur Després, de voir le pourcentage des rejets accuser une nouvelle baisse au cours des deux prochaines semaines pour se situer à environ 35 p. 100.

"Par ailleurs, nous continuons nos efforts pour solutionner le plus rapidement possible les problèmes particuliers des professionnels de la santé, chaque fois qu'on daigne bien les porter à notre connaissance.

"De son côté, a ajouté monsieur Després, la Régie, comme n'importe quel autre organisme administratif, n'est pas à l'abri des erreurs. Nous n'avons jamais prétendu l'être, car tout notre personnel, aussi compétent et dévoué soit-il, est composé d'êtres humains.

"Il est facile de généraliser à partir de cas particuliers, a poursuivi le président de la Régie, comme il est facile de formuler des plaintes sans aucunement les documenter.

"A la Régie, nous croyons plutôt qu'il est beaucoup plus positif et plus profitable pour toutes les parties impliquées de mettre en commun les efforts et les énergies en vue d'abaisser dans les plus brefs délais le taux des rejets à son niveau normal."

Au sujet des paiements partiels reçus par les professionnels de la santé, monsieur Després a expliqué que la Régie avait choisi de payer la partie correctement complétée des relevés d'honoraires qui font état de plus d'un acte, plutôt que de retarder le paiement du relevé. Chacune de ces erreurs devant être corrigée manuellement, il est normal que le paiement des honoraires en soit retardé. Cette façon de procéder a ainsi permis aux professionnels de la santé de toucher plus rapidement des honoraires auxquels ils avaient droit.

"Cette période d'adaptation, de part et d'autre des parties impliquées, est normale, a dit en terminant monsieur Després, surtout à la lueur du fait que la signature des ententes avec les divers organismes représentatifs des professionnels de la santé a eu lieu après la mise en vigueur du régime, remplaçant ainsi les documents sessionnels, et que la dernière entente n'est entrée en vigueur que le 22 février dernier."

# Sur la libération des clubs privés

Le problème de la libération des clubs privés est complexe, beaucoup plus que l'on serait porté à le croire. Toutefois, cela ne doit pas servir d'excuse à l'inaction, au contraire. Il faut accepter au départ qu'il n'est pas possible de rayer d'un trait de plume les 1,500 clubs privés, mais le gouvernement doit intensifier ses efforts afin de permettre une plus grande accessibilité de ces vastes territoires propices à la vie au grand air, à la chasse et à la pêche. Il n'est pas non plus possible de refaire l'histoire et une action trop rapide, irréfléchie drainerait d'autres problèmes, comme celui de la conservation.

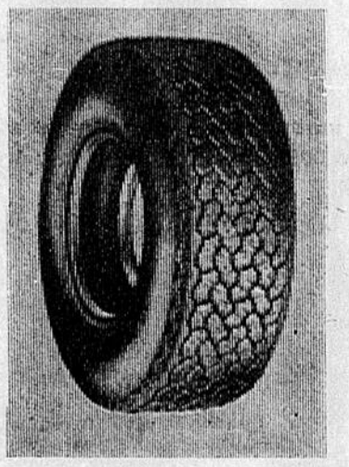
Quoiqu'en dise certaines personnes, le gouvernement du Québec est conscient du problème. L'annonce par le Ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche Mme Claire-Kirkland Casgrain d'un plan de 3 ans, destiné à facilité l'accès au public, constitue un pas en avant. Le gouvernement a révoqué 112 baux et a décidé de retirer à 105 autres locataires des droits exclusifs de chasse et de pêche qu'ils détenaient sur des terres de la couronne. Il s'agit de 3,000 milles carrés de territoire de chasse et de pêche groupant 2,000 lacs et une quarantaine de rivières dans les régions de Montréal, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Le gouvernement se voit dans l'obligation d'entreprendre des négociations avec les 105 propriétaires de clubs privés qui ont reçu des avis de résilliation. Il serait intéressant de connaître comme le signalait un confrère éditorialiste, le prix qu'il faudra payer pour reprendre des territoires qui en fait appartiennent au gouvernement. Ce dernier ne devra pas céder sous la menace du chantage ni se plier à des exigences innacceptables.

Même ceux qui ont la critique facile doivent admettre que le gouvernement ne se tourne pas les pouces dans ce domaine et que d'autre part le chemin à parcourir est long, très long. Le projet coûtera $9.5 millions aux contribuables québecois, au cours des trois prochaines années. Ces territoires devenus libres, il faudra en assurer la protection ce qui représente des déboursés plus qu'appréciable. Ce qui compte, c'est de ne pas faire trop d'erreurs, car cette fois ce sera sans retour.

L'oeil du profane voit parfois le problème dans des dimensions réduites, mais il faut reconnaître que celui de la libéralisation des clubs privés est de taille. Reste que le gouvernement doit poursuivre son action axée sur une planification intelligente et efficace à long terme.

**Raynald Brière,** CJTR.

1ER DANS SA CATÉGORIE

**MICHELIN**

LE RADIAL A CEINTURE D'ACIER

*le pneu de l'avenir . . .*

*sur la voiture d'aujourd'hui !*

**MINI PRIX sur nos pneus**

**DAYTON-DELTA**

Toutes les grandeurs

**ALIGNEMENT**

**et BALANCEMENT des roues**

AVEC DE L'OUTILLAGE ULTRA MODERNE

**DIAMOND ALIGNEMENT**

Gulf

ALIGNEMENT DES LUMIERES
RADIATEURS SERVICES
SYSTEMES ELECTRIQUES

**1141 BOULEVARD OUEST, TEL. : 228-4362 LOUISEVILLE**

# Les Corolla à 102 ch...

## une joyeuse bande de p'tites pas possibles!

La Corolla 1200 a maintenant des grandes soeurs: les Corolla 1600... plus endiablées, plus musclées. Un tout nouveau moteur de 102 chevaux... wow! Oui, de joyeuses fonceuses que les Corolla 1600! Elles peuvent grimper à 105 m/h et rouler à 85 pendant des heures... en silence. Plus de 30 milles au gallon si vous voulez. La Corolla 1600 en a d'dans! Système de suspension extra-robuste. Des freins à disque assistés à l'avant. Et elle a l'esprit pratique! La voilà en version 4 portes. Beaucoup de place! Côté équipement standard: sièges-baquets inclinables, belle moquette, glaces teintées, dégivreur de glace arrière. Tout cela pour $2250*... c'est presque pas possible! La Corolla 1600 coupé? Un profil tout en vitesse et un moteur de 102 chevaux. Et à l'intérieur, une belle surprise. En plus de tous les extra de la 4 portes, voici un volant et un pommeau de levier de vitesses en similibois. Et tout cela pour $2299*... Ah... la p'tite pas possible! La Corolla 1600 familiale n'a pas fini de vous étonner. Elle a presque tous les extra des autres 1600 et que d'espace de chargement: cinq fois plus que ses soeurs. A $2425*, c'est une vraie p'tite pas possible! Et ne craignez rien, la Corolla a toujours l'intention d'être, pour son prix, plus généreuse en performances, en luxe et en extra que n'importe quelle importée!




*Prix de détail suggéré f. à b. à Montréal; transport, immatriculation; taxes provinciales et locale en sus.
Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

TOYOTA

TOYOTA
GÉLINAS AUTOMOBILE Enr.
161 est, boul. St-Laurent
Louiseville
Tél.: 228-3100
Prix de détail suggéré f.o.b. à Montréal; transport, immatriculation; taxes provinciales et locale en sus.
Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

## saint-édouard

par Mme Marcellin Généreux

**JOYEUX ANNIVERSAIRE**

M. le curé J.-L. Gagnon fut le héros d'une petite fête très émouvante. Ses paroissiens demeurèrent dans l'église après la grand'messe pour lui souhaiter un joyeux anniversaire, ce dimanche 28 mars 1971. Une bourse contenant $235. lui fut remise par une hôtesse, en la circonstance Mme Dollard Leblanc assistée de Mme Léonard Casaubon. Tous les paroissiens ont généreusement contribué à ce magnifique présent.

Très ému, M. le curé, remercia tout le monde pour cette belle surprise et tous applaudirent spontanément. Pour une belle fête, ce fut une belle fête !

**ATELIER PEDAGOGIQUE**

Un grand nombre de parents des paroisses de Ste-Angèle et de St-Edouard ont assisté jeudi soir dernier à la seconde assemblée générale de l'atelier pédagogique. Cet atelier avait été formé en novembre dernier et avaient été élues : Mmes Raymond Plante, André Bergeron, Dieudonné Bélanger de Ste-Angèle et Mmes Eliane Lessard, Monique Brullemans et Jacqueline Hamelin de St-Edouard. La responsable du couvent Paul VI, Soeur Priscille Gélinas, s.s.c.m., et le personnel enseignant faisaient partie d'office de cet atelier.

L'ordre du jour se composait comme suit : Prière et bienvenue par Mme Jacqueline Hamelin, présidente. Lecture du procès verbal et sommaire des réunions par Mme Monique Brullemans, secrétaire. Exposé par Soeur Priscille Gélinas sur l'application du progrès continu pour septembre 1971. Commentaires et questions par l'assistance.

La participation de l'assemblée a été très active et les parents semblent convaincus qu'en 1971 ils n'ont pas le droit de priver leurs enfants des avantages de l'évolution dans le domaine scolaire ; le progrès continu permettra à chacun des enfants de progresser à son rythme par un plus grand nombre de moyens d'expression et de communication. Ce projet sera en vigueur dès septembre prochain pour le groupe des 6 ans, en français seulement.

La deuxième partie a été consacrée à l'étude des suggestions en vue de la meilleure solution quant à la répartition des élèves dans les classes des deux paroisses combinées.

M. Denis Chrétien, directeur à Ste-Angèle, a fait un exposé clair et précis des avantages et des inconvénients de chaque classement étudié.

Les parents ont pu par une participation sensée et positive en venir à des suggestions précises concernant l'éventuel classement pour l'année 1971-72.

M. le commissaire Robert Hamelin a terminé la soirée en remerciant l'invité M. Chrétien et l'assistance de leur présence et de leur collaboration.

**A.F.E.A.S.**

La partie de sucre des membres de l'A.F.E.A.S. aura lieu chez M. et Mme Joseph Saint-Cyr du Ruisseau Plat, samedi le 17 avril. Les membres pourront apporter leurs dîners ou prendre leurs repas à la cabane à sucre au prix de $1.50 le couvert.

Cette partie de sucre est payée aux membres à même la caisse du cercle local. C'est une journée que toutes attendent avec anxiété ; on s'amuse à des jeux de société, on mange la bonne tire d'érable, on lèche la palette etc., etc... en un mot on passe une journée inoubliable. — Et à presque toutes les années quelques chanceuses vont faire des voyages à Chicago !

Alors qu'on se passe le mot d'ordre ; toutes à la cabane à sucre, samedi le 17 avril, pour le dîner chez M. Joseph St-Cyr.

Et pour revenir à notre sujet passionnant "Le Résolution de l'A.F.E.A.S. envoyée au Gouvernement en vue de faire pression et d'obtenir que l'avortement ne soit pas légalisée."

Même si plusieurs veulent justifier leur attitude en insinuant que même les savants ne sont pas d'accord pour dire s'il y a "vie" au commencement de la grossesse, ceux-là n'ont certainement pas lu un article paru dans Sélection du Reader's Digest du mois de février qui s'intitule "Pourra-t-on choisir le sexe de son enfant ?" c'est un condensé du livre de David M. Bosvik avec la collaboration du Dr Landrum B. Shettles de la Faculté de médecine et de chirurgie de l'Université Columbia à New York.

"La science médicale, dit-il, savait depuis un certain temps que c'est le père qui détermine le sexe du foetus. En effet, si le spermatozoïde qui féconde l'ovule est porteur d'un chromosome X l'enfant sera une fille ; si c'est un chromosome Y, l'enfant sera un garçon".

Mais pour avoir le résultat désiré, il faudra que les spermatozoïdes restent vivants depuis l'acte sexuel jusqu'à la fécondation de l'ovule, c'est donc dire que la vie est continue, sans arrêt et c'est à cette condition seulement qu'il y aura grossesse. Avorter une femme c'est enlever une vie en elle — c'est tuer.

Plutôt que de lire des journaux ou des revues à sensations fortes, ne serait-il pas mieux de laisser traîner dans nos maisons, des livres que tout le monde, même les enfants, pourraient lire avec profit ? Il serait plus que temps de faire un choix, ça ne coûte pas plus cher et combien c'est enrichissant de la bonne lecture. Ça aide à former de saines pensées, à connaître la vérité vraie. Quand vos grandes jeunes filles de 15 ans vous poseront la question : "Es-tu pour les relations prémaritales", mesdames vous saurez quoi leur répondre.

Mme Sylviane Alarie-Leblanc
Publiciste-propagandiste
Responsable du Recrutement.

## sainte-angèle

par Mme Réal Lacoursière

**AVIS PUBLIC**

Le Bureau de Poste et la Caisse Populaire seront fermés toute la journée vendredi saint le 9 avril.

M. Lévis St-Yves, Gérant

**VISITE**

Le 27 et 28 mars, M. et Mme Denis Paillé de l'Ontario rendaient visite à sa mère Mme Réal Paillé, sa grand'mère, Mme Josaphat Lambert, à M. et Mme Réal Lacoursière et Jacques Lambert.

**NOS MALADES**

Prompt rétablissement à Mme Bruno St-Onge, hospitalisée à Comtois pour intervention chirurgicale ainsi qu'à Mme Roméo Lessard, hospitalisée à Ste-Marie de Trois-Rivières. Nos meilleurs voeux de santé les accompagnent !

## saint-alexis

par Aurèle PLANTE

**Voeux de bonne fête**

A Mlle Francine Plante qui a célébré son anniversaire le 1er avril.

A M. Clovis Dupuis dont l'anniversaire était dimanche.

**Décès Lemay**

Dimanche dernier est décédé M. Charles-Edouard Lemay à l'âge de 77 ans. Il laisse dans le deuil ses garçons : Roland de Joliette, Simon et Jacques de St-Alexis des Monts; ses filles : Mme Marcel Carrière (Jacqueline) et Mme Jules Lamy (Reina) toutes deux de Montréal. Il laisse aussi des frères et soeurs de même que plusieurs petits-enfants. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

**En voyage**

M. et Mme André Dupuis, M. et Mme Martin Dupuis de même que M. et Mme Léon Lemay en Floride jusqu'au 12 avril.

## saint-barthélemy

par Mme Benoit Laurendeau

**DECES ALLARD**

Vendredi le 2 avril, vers 2 heures, eut lieu le service de Mme Zéphir Allard (Lédia Beaucage) décédée à l'âge de 79 ans.

Outre son époux elle laisse : 3 filles et 3 gendres, 2 frères et 5 belles-soeurs, plusieurs parents et amis.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies !

**A L'HOPITAL**

M. Paul Rioux, pensionnaire de M. Alcide Cartier, fut conduit d'urgence à l'Hôpital Comtois, Mme Gilbert Carpentier de St-Viateur à l'Hôpital Maisonneuve pour examens, Mme Benoît Laurendeau actuellement à l'Hôpital Notre-Dame pour examens.

**AVIS**

Les épiceries seront ouvertes le jeudi soir jusqu'à 9 hres. — Ouvert le Vendredi Saint jusqu'à 6 hres. Fermer le lundi de Pâques.

**FETE DE SUCRE**

Dimanche midi, 4 avril, de très grands personnages dégustaient la bonne tire ainsi que les bons produits de l'érable, à la cabane de M. Roland Turcotte.

Il avait l'honneur de recevoir M. et Mme Pierre Barby, consul général de Suisse ; M. et Mme Dignitrie, Macrene, leurs enfants Nicola et Hélène, Consul général de Grèce ; M. et Mme Harrison Burgess, leur fils Scotty, Consul U.S.A.; M. et Mme Léopold Bernier, Consul de Madagascar, ainsi que plusieurs autres.

Après avoir dégusté les mets délicieux, on s'est laissé avec le désir de se revoir l'an prochain.

Bienvenue dans nos parages !

**HEUREUX GAGNANTS**

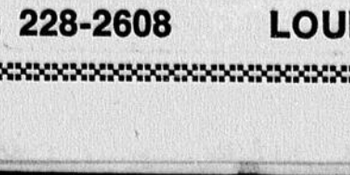
M. et Mme Alcide Cartier ont gagné $100.00 à la Mini-Loto du 2 avril avec le numéro 742.

## LA CROIX-ROUGE

L'albumine sérique provient du sang recueilli par la Croix-Rouge. Elle est utilisée dans le traitement des brûlures graves et s'avère précieuse dans le traitement initial de l'état de choc.

Le fibrinogène est un dérivé du sang recueilli par la Croix-Rouge. Il provoque un arrêt dramatique de l'hémorragie.

Les plaquettes sont des cellules minuscules dérivées du sang total recueilli par la Croix-Rouge. Elles sont un facteur d'importance vitale dans le traitement de la leucémie.

J. A. JULIEN INC.
Assurances Générales
200, Ste-Marie — Tél. 228-2727 — Louiseville
Responsabilité de tous genres
Automobile, Feu

• Stabilité
• Service
• Sécurité

PÂQUES FLEURIES . . .
Le Fleuriste Mandeville a à votre disposition un magnifique choix de fleurs en pot tel que :
• 4 SAISONS • LYS • ROSIERS • CHRYSANTHEME
• FLEURS COUPEES • ARRANGEMENTS DE TOUTES SORTES
Pour plus de satisfaction, placez vos commandes dès maintenant
Fleuriste Mandeville
Jacques Reynaerts, prop.
91 AVENUE DU PARC, TEL. : 228-2608 LOUISEVILLE

# Nouveau conseil d'administration à la Jeune Chambre

(C.G.) La semaine dernière, la Jeune Chambre de Louiseville profitait de son souper de l'autorité au "Miss Louiseville" pour présenter officiellement le nouveau Conseil d'Administration de cet organisme qui est formé de MM. Claude Blais, président, Robert Séguin, président ex-officio, Ginette Gagnon et Jean-Yves Truchon, vice-président, Diane Fleury, secrétaire, Normand Carpentier, trésorier, Gérard Gagnon, Jean Legendre et Yvon Livernoche, directeurs.

Avant le souper, il y eut cocktail et signature du Livre d'Or de l'Hôtesse de la Mauricie. Les autorités présentes à ce souper étaient le Dr Avellin Dalcourt, maire de la ville, et son épouse, M. Paul-Emile Caron, maire de St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, et son épouse, ainsi que le Chanoine Bernard Ferland, curé.

Les députés Yanakis et Paul s'étaient excusés de ne pouvoir assister, étant retenus respectivement à Ottawa et Québec par leur travail parlementaire.

Nous publions ci-après, l'allocution prononcée par M. Robert Séguin, président sortant de charge :

*"La Jeune Chambre de Louiseville désire rendre hommage aux Autorités Civiles et Religieuses. Notre organisme tient à souligner le travail et les énergies dépensées par les Autorités, pour l'organisation de notre communauté tant sur les plans, culturel, social économique et spirituel.*

*Félicitations et merci pour votre attitude à vouloir faire progresser notre communauté. Vous pouvez nous poser une question : "Dans quelle mesure un organisme, tel que la Jeune Chambre, peut travailler à vous aider dans la construction d'une collectivité meilleure ? La réponse réside dans la réalisation de certains objectifs visant l'amélioration de la communauté.*

*Dans ce contexte, au cours du mandat 1970-71, notre organisme a été un générateur de pensée et d'action. Pour engendrer une ouverture au problème économique, la Jeune Chambre de Louiseville a accueilli au cours de l'année, un conférencier, M. Henri-Paul Trudel, lequel nous a entretenu de "l'Evolution économique du Québec et du rôle des institutions financières. En outre, nous avons publié dans notre Journal, un document de travail traitant des sources d'information nécessaires pour l'investisseur en valeurs mobilières. Nous avons voulu sensibiliser les individus à la chose économique car nous croyons que l'initiative en matière économique doit venir de chaque individu. La somme des actions de chacun développera une force collective dans la participation à l'essor économique.*

*Un autre conférencier, le Dr Roger Carle, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, est venu nous entretenir d'un phénomène social, soit l'utilisation non-thérapeutique des médicaments.*

*Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer la communauté, la Jeune Chambre a dispensé des "Cours de Conduite Préventive" en collaboration avec le Ministère des Transports de la Province de Québec. 28 personnes de la région ont obtenu un certificat du Conseil Canadien de la Sécurité Routière.*

*Notre organisme a également tenu une rencontre avec les Administrateurs Municipaux du Grand Louiseville afin de leur livrer certaines réflexions sur les besoins de la population.*

*La Jeune Chambre s'est intéressée au problème touristique. Elle a inscrit ses activités à l'intérieur des cadres du Conseil Economique Régional de la Mauricie.*

*La Jeune Chambre a pratiqué un rapprochement avec les Jeunes. C'est à l'intérieur d'une activité comme source de financement que nous avons découvert l'attitude des jeunes et avons mieux saisi leurs aspirations. Sur le plan financier, les finissants de l'Ecole Polyvalente de Louiseville ont pu recueillir des fonds pour leurs activités au terme de leur cours secondaire. Ce qui est plus significatif, c'est l'expérience enrichissante des deux parties, soit les étudiants et la Jeune Chambre, dans le processus d'une meilleure compréhension de l'un et de l'autre, la possibilité de co-participation entre jeunes et adultes.*

*La Jeune Chambre s'est penchée sur le problème de la composition de la communauté. Elle a reconnu le principe d'égalité de l'homme et de la femme. Nos règlements furent amendés pour permettre à la femme d'adhérer à notre Mouvement.*

*La Jeune Chambre a pris position pour le mieux-être de la communauté. Deux résolutions d'importance furent adoptées. L'une visant le parachèvement de l'autoroute de la Rive Nord, infrastructure indispensable au développement économique. L'autre, demandant au Ministère de l'Education d'instaurer le système du Tutorat dans les complexes scolaires tels que Ecole Polyvalente et Collège d'Enseignement Général et Professionnel.*

*Un tel Bilan des Activités visant à aider les Dirigeants dans leur travail, n'est pas le fruit de mes seuls efforts. Il repose sur un travail d'équipe, un travail de jeunes qui désirent bâtir quelque chose. Aujourd'hui, la Jeune Chambre est reconnaissante pour tous ses membres, entre autres, pour ses membres du Conseil d'Administration de même que ceux qui ont dirigé un comité. La Jeune Chambre remet donc un souvenir symbolisant le travail bénévole fourni au cours de mon mandat :*

*Jean Bélanger, Vice-Président, excellente participation.*

*Claude Blais, Vice-Président, comité Lave-Auto, comité Exécutif.*

*Gilles Chartrand, Trésorier, administration financière.*

*Ginette Gagnon, Secrétaire.*

*Gaétan Blais, directeur, comité Formation Perfectionnement.*

*Normand Carpentier, Directeur, recrutement.*

*Pierre Legault, Directeur, Comité Projet Piscine.*

*Raymond Gagnon, Directeur, organisation Fête des Jeunes.*

*Vincent Poulin, Directeur, délégué aux Affaires Régionales.*

*Yvon Lachance, comité Touristique.*

*Yvon Livernoche, comité du Bal.*

*Jean-Guy Boiselle et Gérard Gagnon, comité Cours de Conduite Préventive.*

*Une marque de reconnaissance toute spéciale à notre Miss Jeune Chambre, Andrée Lachance, pour son rôle d'Hôtesse à nos activités.*

*J'inviterais Ginette Gagnon à lui remettrt un présent au nom de la Jeune Chambre.*

*Au cours de mon mandat, j'ai servi les membres et indirectement ma communauté, et je vis que servir était joie. Et je me dis :*
*"si tu veux penser Jeune Chambre et faire de ta pensée ta fin"*
*"si tu veux émettre tes idées et écouter les autres"*
*"Tu apporteras et conserveras la force à ton mouvement et à ta communauté.*

*Au nom de la Jeune Chambre, je tiens à vous remercier Autorités pour votre collaboration et l'appui présenté à toutes nos activités".*


## Un service de votre hebdomadaire

**Pour obtenir, dans votre hebdomadaire, réponse à toute question concernant le gouvernement du Québec, adressez-vous à :**

**Renseignements-Québec**
**M. Louis Caron,**
**2590, boul. Royal,**
**Trois-Rivières, (Qué.)**
**Tél. : 376-3711**


## saint-paulin

**par Suzy MARTEL**



**La partie est gagnée ! Les joueurs portent leur dévoué instructeur, Muriel Renière, en triomphe.**



**Un des nombreux arrêts du gardien de buts Jean Bergeron. Un arrêt formidable !**

**A NE PAS MANQUER !**

C'est dimanche le 11 avril, dimanche de Pâques, qu'aura lieu à l'Hôtel Feuille d'Erable, à 8 heures, une soirée de danse organisée par les Majorettes de St-Paulin, pour le profit de ce mouvement.

N'oubliez pas qu'un mouvement aussi actif a toujours besoin de votre aide et qu'entretenir ce même mouvement coûte énormément cher : costumes, instruments, voyages et assurance.

Donc, tout en vous offrant une bonne soirée de plaisir, venez encourager les Majorettes.

Suzy Martel

**A LA GARDE**

Samedi le 3 avril, avait lieu la partie de sucre annuelle chez Monsieur Thomas Leblanc, des Gardes de St-Paulin.

Chaque garde du diocèse était représenté. Ce fut un réel succès et tout le monde a pu profiter du temps des sucres pour s'amuser ferme.

Aux organisateurs, félicitations !

Monsieur le Curé, Bernardin L. Auger, était aussi présent et a su divertir les invités de quelques-unes de ses bonnes farces.

**GARDE EN SERVICE LE 11 AVRIL : PAQUES**

7.00 A. Collar, R. Diamond, P. Brodeur et M. Béland.
7.30 B. Leblanc, G. Leblanc, Frappier et C. Plante.
9.30 J. Brodeur, G. Bergeron, F. St-Yves et Ch.-A. Turner.
11.00 C. Bastien, Y. St-Onge, M. Juneau et M. Boucher.

**Chers lecteurs,**

Il me fait plaisir de vous rencontrer de nouveau par l'entremise de ce journal de la région. Le sujet de cet article vise surtout à établir certaines choses qui depuis quelque temps font la risée de plusieurs sportifs de St-Paulin.

Evidemment, vous avez sans doute reconnu le petit "scandale du hockey" monté en épingles par certaines gens qui sont si peu responsables, qu'elles ne peuvent même pas prendre une décision valable. En effet, une incompétence aussi flagrante est certes rare de nos jours et j'espère que pour le bien de la "Ligue Intermédiaire du comté de Maskinongé" les choses seront mises rapidement à leur place et bien mises.

Que penser d'une direction de Ligue qui sans un "protêt" logé de la part du club St-Elie, décide de faire annuler une partie gagnée au compte de 5-3. Mes chers amis, chez-nous comme chez-vous, quand nos parents nous punissent une fois pour un coup qu'on n'aurait pas dû faire, il me semble que deux jours après l'incident, ils ne nous donnent pas une autre punition pour nous rappeler la première et ainsi de suite. C'est un peu ce qui se passe actuellement avec notre chère direction de ligue qui semble se faire un plaisir de porter des coups bas.

Pour en revenir à cette partie du 27 mars, un règlement de la Q.A.H.A. dit qu'une partie qui se termine par une bagarre générale, le club ayant l'avance dans les points (5-3) dans notre cas, est déclaré vainqueur. Quelle est donc cette direction qui **se permet** de passer outre des règlements reconnus officiellement dans tout le Québec ?

Quelle est donc cette direction qui se permet de mettre en jeu plusieurs mille dollars de bénéfice dans le seul but de tenir tête par principe, et ce, sans demander l'avis des autres clubs. Oui, vous autres, les autres clubs, c'est avec votre argent que l'on joue actuellement et ne soyez pas surpris s'il ne vous reste rien à la fin de la saison. Donc, messieurs, attention les jackets seront rares cette année!

De plus, que pensez-vous d'une direction qui au cours des séries éliminatoires donnent des victoires au club St-Alexis contre Louiseville lors de leur bagarre générale alors que la troisième période n'était pas terminée ? de même pour le club St-Elie contre Charette alors que le compte était 3-1, avec 12 minutes à faire et qu'une bagarre générale survient ? Qu'est-il arrivé mes chers amis ? Victoire du St-Elie. Alors pourquoi refuse-t-on de donner la victoire au club St-Paulin dans des circonstances identiques avec 6 minutes 33 secondes à faire en troisième période ?

Des gens qui agissent de la sorte, on les appelle des gens "illogiques" et qu'on ne peut même pas appeler intelligents, mais au plus "très moyen". J'ai l'impression que ces gens se sont mis un doigt dans l'oeil et l'autre dans le c...

Heureusement, des gens de cette trempe se font rares et la seule façon de ne pas s'en ennuyer, c'est de les laisser parler et à vous d'agir. Et vous pouvez être assurées, gens de St-Paulin, que l'affaire n'est pas terminée et lorsqu'elle le sera, beaucoup d'encre et de sueurs auront coulé.

(Suite à la page 15)

# yamachiche

**par Michel Bourassa**

**GALA MUSICAL**

Le 2 mai prochain sera présenté au sous-sol de l'église de Yamachiche un excellent et intéressant gala musical au profit du club de baseball les "Riverins" de Yamachiche et de la chorale "les Tournesols" également de Yamachiche. Déjà, le programme de la soirée est très élaboré avec la participation de la chorale "les Tournesols , des artistes de la polyvalente de Louiseville, de la chorale du couvent, ainsi que de plusieurs autres talents locaux et régionaux. Donc, soyez prêts à venir assister à un spectacle de choix jamais encore présenté à Yamachiche car le système de colonnes de son a été renouvelé, ce qui rehaussera la valeur des numéros en rendant justice à chacun des talents se produisant en public. Les billets seront en vente dès cette semaine; il est préférable de se les procurer le plus tôt possible afin de se choisir une place convenable en arrivant à bonne heure et éviter ainsi d'attendre à la file pour avoir un billet.

**A.F.E.A.S.**

Dernièrement eut lieu au sous-sol de l'église, la réunion mensuelle de l'A.F.E.A.S.

Après la lecture du procès verbal fait par la secrétaire, on procédait à la nomination des déléguées en vue de l'Assemblée annuelle de la Fédération de Trois-Rivières, en mai prochain, au séminaire St-Joseph.

La présidente fit part aux membres des communications reçues depuis la dernière réunion; elle mentionna les activitées auxquelles plusieurs membres participèrent au cours du mois.

La responsable du Comité d'éducation, avant d'animer l'étude sociale, fit la lecture du rôle de la vice-présidente pour aider les membres à se rappeler la constitution et les règlements en prévision des élections en juin. Elle continuera le mois prochain à nous lire, cette fois, le rôle des conseillères.

Tout en nous informant des cours sur la drogue qui se donneront prochainement au Cegep de Trois-Rivières, Mme Bernard Bergeron demanda aux personnes intéressées de bien vouloir donner leur nom. Elle fit un retour sur l'étude du mois dernier en donnant connaissance aux membres des résolutions qui devront être envoyées à qui de droit concernant la régie interne.

On en arriva ensuite au sujet d'étude qui traitait des assurances. La question qui fut posée apporta un vif intérêt de l'assistance.

Plusieurs points de vue furent émis suivant la profession ou l'occupation de l'époux, considérant aussi les conditions familiales.

Cette question : "Sur quoi base-t-on sa sécurité," apporta un échange d'idées avec beaucoup d'animation. Ce seul point à discuter a suffi pour bien remplir la période de temps allouée pour l'étude. Notre aumônier, M. le Curé Jean-Noel Montour nous suggéra de lire ou de relire la page des Assurances de notre revue, tellement elle est explicite et pratique. "L'A.F.E.A.S. sait ce qu'elle veut" dit-il. Il encouragea les dames à être présentes aux réunions de l'U.C.C. connaissant les problèmes et les difficultés du milieu agricole; elles pourront apporter leur appui et leur collaboration aux cultivateurs.

Après le court message de M. le Curé, la responsable du Comité Art-ménager félicita les dames d'avoir apporté de nombreux ouvrages fait à la main. Nous avons pu admirer ces beaux travaux de tous genres : tissage, broderie, tricot, couture et fantaisies. Ce fut un véritable "accroche-oeil" !

Mme Léo Chainé nous présenta sa nièce, Soeur Pauline Desaulniers, technicienne en art ménager, des Filles de Jésus au Cap-de-la-Madeleine, qui nous parla de la valeur des aliments au point de vue alimentaire. Il est très important nous dit-elle de tenir compte des règles alimentaires. On doit recourir à une alimentation qui va nous aider. La méthode de cuisson des viandes influence grandement la valeur nutritive, voilà pourquoi un morceau de viande de qualité inférieure peut donner autant de valeur alimentaire, tout dépend de l'attention que nous apportons à la préparation et à la cuisson.

Soeur Pauline Désaulniers retenait l'intérêt des dames aussi, sur un point particulier qui ne doit jamais être négligé. L'amour et l'oubli de soi, de la maman ou de la maîtresse de maison dans la préparation des repas, doivent être vraiment manifeste. Les invités ou, plus souvent, les membres de la famille ont besoin de sentir qu'ils sont attendus. C'est un aspect psychologique à bien considérer pour rendre davantage les siens heureux.

Après une période de questions sur la méthode de cuisson et préparation des viandes un goûter fut servi, suivi d'un tirage de prix de présence.

Merci à toutes les personnes qui contribuèrent au succès de cette réunion.

**CERCLE DE L'AGE D'OR**

Un cercle de l'Age d'Or a été fondé à Yamachiche. Une première rencontre se fera jeudi le 15 avril à 2h. de l'après-midi au sous-sol de l'église.

Toutes les personnes de 55 ans et plus, hommes et femmes, qui voudraient en faire partie sont invitées à venir.

**CLINIQUE DE PUERICULTURE**

Cette clinique aura lieu mercredi le 7 avril de 2:30 à 3:00 de l'après-midi au sous-sol de l'église.

**DIMES 1970**

Il y en a encore qui ont oublié ce devoir pour 1970. Les jeunes travailleurs la doivent eux aussi, à part celle de leurs parents.

**RETRAITES CONJUGALES**

Pour Yamachiche, du 16 au 18 avril et une autre du 30 avril au 2 mai.

**CLUB "FAROUN"**

Jeudi le 8 avril, le club "Faroun" tiendra une projection au sous-sol de l'église durant l'après-midi, pour tous les élèves du Couvent et du Collège. Le prix est de $0.35.

**"Tout le monde débarque"**

C'est probablement ce que le porc a dû se dire lorsqu'il a culbuté en bas du chariot qui le transportait. En effet, mercredi midi dernier, un éleveur de cochons en a perdu un sur la route 2 entre le Couvent et le Collège et la pauvre bête, blessée à une patte, se sentait égarée sur les trottoirs du village après une vilaine chute à une vitesse assez grande.

**BASEBALL**

Tant dans le baseball de la ligue Rurale et mineur, les organisations travaillent d'arrache-pied et les résultats vont sûrement se faire sentir lorsque la saison débutera. Pour la "Rurale", le club-local a subi une lourde perte qui ne laissera personne indifférent, même les équipes adverses car l'esprit sportif est en cause; ce malheureux incident sera signalé un peu plus tard si les intéressés ne démontrent pas de la bonne volonté et surtout de l'esprit sportif.

**HOCKEY**

Dans une joute amicale contre la compagnie Stelco, l'équipe Duchesne a perdu 13-4 dans une joute très intérassante à l'aréna de Dorval samedi dernier. Les pointeurs de Duchesne ont été : Normand Milot (2), René Ringuette et Jacques Plante.

# LA PILULE NUIT AUX ÉRABLES

Québec. — O.I.P. — Le ministère des Terres et Forêts du Québec recommande aux producteurs de sucre et de sirop d'érable de ne plus employer le comprimé de paraformaldéhyde, ou la "pilule", pour stériliser une partie ou la totalité des entailles qu'ils percent dans le tronc de leurs érables.

Des recherches ont démontré, affirme M. Roch Délisle, directeur du Service de la forêt rurale, que la paraformaldéhyde enraye le processus de défense de l'érable contre la blessure de l'entaille. L'érable ne peut plus alors obstruer les vaisseaux dans le voisinage de l'entaille et se défendre ainsi contre la décoloration rapide de son bois par les microorganismes tels que les moisissures, les levures et surtout les bactéries. La zone de bois envahie par les microorganismes est environ quatre fois plus grande que celle résultant d'une entaille non stérilisée.

En continuant à faire usage de la "pilule", les producteurs trouveront difficilement dans quelques années des zones de bois sain pour le percement des entailles. C'est pourquoi, en attendant qu'on découvre un autre agent stérilisateur pour retarder la multiplication des microorganismes dans l'entaille sans nuire à l'érable, M. Délisle conseille aux producteurs de s'en tenir à la stérilisation des chalumeaux avant leur insertion dans les entailles.

# Publication d'une nouvelle série de guides sur les productions végétales

Le Conseil des Productions végétales du Québec (C.P.V.Q.) publiera sous peu une nouvelle série des guides de productions végétales, intitulés "Recommandations 1971".

Encore cette année, les huit guides porteront sur les productions suivantes : grandes cultures, légumes, petits fruits, pommiers, pommes de terre, tabac, plantes oléagineuses et bettraves sucrières.

Chaque publication couvrira les différentes phases de production. On y traitera du choix des variétés, de la préparation du sol, de la fertilisation, de l'exploitation, de la protection des plantes contre les maladies, de la lutte aux insectes et aux mauvaises herbes, de la récolte, de l'entreposage et de la conservation des produits.

Les "Recommandations 1971" seront distribuées aux professionnels agricoles du Québec. Les agriculteurs pourront se procurer les nouveaux guides en s'adressant à leur bureau régional agricole.

Le C.P.V.Q. a été créé en mai 1969. Il s'occupe notamment de colliger l'information technique et scientifique agricole en vue d'en assurer la diffusion aux agronomes, aux spécialistes agricoles, aux techniciens et aux agriculteurs.

# EXPRESSION CORPORELLE : Qu'est-ce ? Qui ? Quand ? Pourquoi ?

(P.D.) — 4 questions bien appropriées auxquelles nous nous efforcerons de répondre, mais avant de donner suite à ces questions nous aimerions porter à votre attention ceci : Au début le tout a commencé par de semples pratiques où les jeunes qui font partie du groupe **d'expression corporelle** s'adonnaient à des danses qui semblaient bizarres au premier coup d'oeil. Cependant par la suite ces mêmes danses devinrent des symboles ou chaque les choses que la parole nous avait fait comprendre. Puis un peu plus tard, aulong des mois qui suivirent, les pratiques se sont intensifiées. Aujourd'hui, ces mêmes jeunes, accompagnés d'un orchestre de musique pop: **"les Hubb Session"**, produisent un spectacle des mieux organisé et des plus plantureux.

Et maintenant, nous répondrons aux questions qui ont été posées au début. **Qu'est-ce ?** En premier lieu, un groupe de jeunes dont l'âge varie entre 16 et 18 ans et qui s'efforce de rendre réel par des gestes ce que des paroles pourraient nous faire comprendre; cependant l'expression corporelle qui tient beaucoup du mime et elle est beaucoup plus artistique que la simple parole. L'expression corporelle possède un aspect et un genre tout à fait nouveau qui nous fait visionner ce que la jeunesse ressent devant des situations que l'on rencontre dans la vie. C'est pourquoi nous pourrons voir différents thèmes comme **"LA CONTESTATION", "LE REVE", etc.** Il y a une grande différence qui frappe entre l'expression corporelle et le théâtre; dans une pièce de théâtre, les acteurs sont bornés à un texte et une mise en scène qu'ils doivent constamment respecter, sans pouvoir y mettre beaucoup de personnel; au contraire, en expression corporelle le jeune s'exprime et l'on peut voir dans ses gestes et les expressions de son visage que c'est presque entièrement sa véritable personnalité qui ressort, et qui nous retransmet une certaine partie de sa sensibilité que l'on ne peut retrouver ailleurs. Tel que mentionné plus haut, c'est un genre et un aspect tout nouveau mais très apprécié et recherché. La musique aussi est très importante, qu'elle soit tumultueuse et désordonnée ou bien douce et calme, elle s'identifie parfaitement au thème qu'elle représente.

**Qui ?** Des jeunes comme partout ailleurs qui veulent exprimer en gestes et en musique les problèmes, les satisfactions, les contrariétés, les joies et les peines de la vie courante. Ce sont **vos fils** ainsi que **vos filles** qui présentent à vos yeux et aux nôtres, ce que la bouche et les mots peuvent dire, d'une manière différente que les yeux admirent.

**Pourquoi ?** Question qui ne peut demeurer sans réponse. La principale raison d'être de cet art, c'est de faire connaître et de faire comprendre au public entier jeunes comme vieux, ce qu'un groupe ou un individu pense, ressent, aime ou bien déteste. Ils ont un but, s'exprimer artistiquement et d'une façon très particulière.

**Quand ?** Ce même groupe se produira **le 23 avril 1971 à l'auditorium du centre culturel de Trois-Rivières ainsi que le 2 mai 1971 à Yamachiche et le 16 mai à l'auditorium de la Polyvalente de Louiseville.** Cordiale invitation à tous; pour plus de renseignements, veuillez suivre les prochains articles à paraître dans votre hebdomadaire.




— TONY —

EL Greco Pizzeria Enrg.

143, ST-LAURENT TEL. : 228-2141 LOUISEVILLE

Nos spécialités "PIZZA"

La meilleure en ville

Mets: Canadiens, Italiens, Grecs

Une visite vous convaincra

# petites annonces

## A LOUER

**Magnifique chalet hiver-été, fini moderne, chauffé, meublé, eau chaude fournie, foyer, bord du lac, belle plage, pêche, terrain de golf. Peut coucher 10 personnes. Situé à 631, Lac Thomas, St-Didace. Libre du 1er mai au 10 octobre. 22 milles de Louiseville, tél. : 835-2420.**

**Maison située sur la route No 2, entrée 220, avec chambre de bain, eau chaude, ménage fait à neuf. Libre immédiatement. S'adresser à 411, Boulevard, St-Barthélemy, tél. : 885-3979.**

**Logement de 3½ pièces, situé rue Notre-Dame Nord à Louiseville, libre le 1er mai. S'adresser à tél. : 227-4853 ou 228-4929.**

**Logement de 3½ pièces à louer à Louiseville, libre le 1er mai, un haut ; chambre, cuisine, salon et chambre de bain, eau chaude, meublé, chauffé, éclairé, ménage fait, pour adulte seulement. S'adresser après 5 hres à tél. : 228-4667.**

**Logement de 2½ pièces, très propre, meublé, chauffé, éclairé, avec espace pour l'auto. S'adresser à Ghyslain Noël, tél. : 228-4151.**

**Logement de 3½ pièces, situé au centre ville sur la rue Ste-Marie. Installation laveuse et sécheuse, entrée 220, chauffage électrique, termostat dans chaque appartement. Ménage fait à neuf, libre le 1er mai. S'adresser à tél. : 228-4419.**

**Un bas près de l'A.T.C., chauffé, comprenant : chambre de bain avec douche, chambre, salon, cuisine meublée, planchers garnis, draperies, très propres. Adultes seulement, garage. Aussi 2 (deux) boîtes à malle rurale, à vendre. S'adresser à 228-2939.**

**Logement de 3½ pièces, situé au 408 Notre-Dame Nord à Louiseville. Ménage refait à neuf, entrée 220, eau chaude. S'adresser à tél. : 228-4443. $40.00 par mois.**

**Logement de 4½ pièces, situé au 410 Notre-Dame Nord à Louiseville, entrée 220 et eau chaude. S'adresser à tél. : 228-4443. $40 par mois.**

**A Yamachiche village : logement libre, 2e étage, 4 pièces, chauffé, 220, garage. A vendre : lessiveuse, table de cuisine, chaises, lits en fer, sommiers, bassinettes, cuisinières électriques. S'adresser à Maskinongé, tél. : 227-2219.**

## A VENDRE OU A LOUER

**Chalet à louer ou à vendre, fini d'hiver et d'été, meublé, électricité 220, terrain à louer ou à vendre, situé à St-Alexis-des-Monts. Pour information, téléphoner à St-Alexis-des-Monts, 265-2202 et à Sorel à 742-2388.**

## A VENDRE

**Fournaise de plancher à l'huile "Bélanger" en très bonne condition ; vendrait à bon prix. Appeler après 5 hres, tél. : 228-4480.**

**Vendrais 1,000 balles de très beau foin, cause de départ. S'adresser à : 296-3870, R. 19, Yamachiche.**


**PEINTURE GLIDDEN**

**Spécialiste en posage**

- Tuiles • Tapis
- PRÉLARTS
- SABLAGE DE PLANCHERS
- ESTIMÉ GRATUIT



**CLAUDE GOSSELIN**

**TEL. : 228-2817**

**162 Petite Rivière**

**LOUISEVILLE**



**H. P. RICARD**



entrepreneur

PLATRE - STUCCO

Spécialité :

IMITATION DE PIERRE

Ouvrage garanti

Estimation gratuite

Tél. : 227-4698 LOUISEVILLE


SALON DE BARBIER situé rue St-Laurent, (centre ville). Très bonne clientèle, équipement très moderne. A vendre pour cause de santé. S'adresser à 228-4566. Libre immédiatement.

Pour cause de transfert. Bungalow très moderne 38 x 52 avec abris d'auto 16" de large, façade en pierre, intérieur fini merisier et acajou, comprenant 6½ appartements, deux salles de bain, sous-sol semi-fini, deux foyers naturels, cuisinière et four encastrés, tapis mur à mur, terrain paysagé de 75 x 90 — situé à St-Justin ; à vendre. S'adresser à tél. : 227-4655.

Set de cuisine en bois, de style Espagnol, en très bon état. S'adresser à Maskinongé, tél. : 227-4522.

Maison de 6 (six) pièces plus chambre de bain, entrée 220, très propre. Située au 280 Notre-Dame Sud ; Louiseville. S'adresser à Mlle Gisèle Lesage, tél. : 228-5170.

Chalet d'été, moderne, 20' par 20', comprenant 2 étages, construit sur un terrain de 100 pi. par 215 pi. Construction de 2 (deux) ans, à proximité de la ville. Appeler après 5 hres, tél. : 228-4480. Très bon prix.

Bungalow de 5 pièces plus chambre de bain, finition extérieure brique et pierre, installation pour laveuse et sécheuse, chauffage électrique, situé rue Edouard, Secteur Bellemare, à Louiseville ; à vendre. S'adresser à Jules Turner, 670, rue Denis, Louiseville, tél. : 228-4657.

Un poêle électrique "Châtelet" de Bélanger (2 ans d'usage). 1 set de cuisine chromé, 4 chaises, 1 set de salon, 3 mcx recouvert, pluche rouge, 1 moulin à laver de marque "Champion". Le tout à bon marché. S'adresser à Hon. Lamy, 3155, rue Anjou, Trois-Rivières Ouest, tél. : 375-9214.

Maison située à 10, rue Notre-Dame Sud, comprenant deux logements : le bas comprend 8 pièces et l'étage supérieur 3½ pièces ; à vendre en très bon état, chauffage central. Tél. : 228-4503, Louiseville.

Maison située à 131, rue St-Ubald, Louiseville. Possibilité de 5½ appartements. Terrain de 50 x 130. Prix à discuter. S'adresser à 61, rue St-Ubald, Louiseville, tél. : 228-4463. Terrain situé à un mille de la ville, vers Ste-Ursule. Grandeur 200 x 100. Prix $1,200.00. S'adresser à 228-4677, Louiseville.

5 taures de 2 ans, fraîches vêlées, provenant d'insémination artificielle très bon type laitier. 1 refroidisseur à lait "Crino", capacité 12 bidons, 1 an d'usage, trayeuse "Surge", 2 chaudières, en parfait état. S'adresser à Benoit Déziel, 2491, Crête-de-Coq, Ste-Ursule, tél. : 228-5412.

Terre de 15 arpents avec grange, en parfaite condition. S'adresser à St-Barthélemy, tél. : 885-3240.

Refroidisseur à lait instantané, capacité de 8 (huit) bidons, à vendre en parfaite condition. S'adresser à tél. : 228-2371, Maurice Malbeuf, Ste-Ursule.

**Profitez du vaste choix de REFROIDISSEURS à lait et de "BULK TANK" que nous possédons présentement. Toutes grandeurs dans le neuf ou l'usagé. Tous ces appareils sont entièrement garantis. S'adresser à Louiseville Réfrigération Enrg., Louiseville. Tél. 228-4468.**

### DIVERS

Réparations d'appareils ménagers tels que : laveuse, sécheuse, poêle, fer à repasser, grille-pain, etc. S'adresser à : André Pombert, 271 Ste-Elisabeth, Louiseville, tél. : 228-4858.

### A VENDRE

**Maison 2 étages comprenant 6 pièces plus chambre de bain. Entrée 220, eau chaude. Chauffage central. S'adresser à M. Montcalm Rousseau, tél. : 228-4177, 88 St-Martin, Louiseville.**

### ON DEMANDE

**COUTURIERES**

**avec expérience à la**

**Confection Johanne**

**André Deschênes, prop.**

**Tél. : 228-4607**

### A LOUER

Bureau moderne, neuf, 3½ pièces, situé au 341 St-Laurent, Louiseville. S'adresser à **Jean-Marie Lupien au numéro de tél. : 228-3263.**

Logement de 7½ pièces, entrée 220, deux chambres de bain, situé à 391, rue St-Laurent ; à louer. Si loué avant la fin du mois, repeint à neuf au goût du locataire. S'adresser à **228-2757, M. Roger Côté ou Pierre Rivard.**

Bicyclette pour garçon, hauteur de 26 pouces, très propre, un an d'usage. S'adresser à tél. : 228-5070.

1 trayeuse Co-Op, 2 chaudières avec installation, 1 refroidisseur à lait de 8 bidons, aussi 7 bidons très propres à vendre. 1 auto Ford, modèle 1957 ayant que 43,000 mi., aussi avoine de semence de marque "Garry". Le tout en parfait ordre. S'adresser à Rolland Paquin, Louiseville, tél. : 228-2127.

1 refroidisseur à lait de la Fédérée, d'une capacité de 8 bidons (640 lb) ainsi que 8 bidons à lait. Le tout en bon ordre. S'adresser à Conrad Lemay, 1300 Grand Rrang, St-Léon, tél. : 228-2418.

Refroidisseur à lait capacité de 12 bidons, à vendre en parfait ordre. S'adresser à Bernard Laterreur, 540, Rang Barthélemy, St-Léon, tél. : 228-2061.

Refroidisseur à lait d'une capacité de 12 bidons en parfaite condition, en plus bidons à lait, à vendre. S'adresser à Léopold Lupien, tél. : 228-2401.

2 vaches Holstein, pur sang, avec papier, un jeune taureau provenant d'insémination artificielle, dont la mère a un BCA 144-139 aussi 4 petits chiens de maison de 5 semaines. S'adresser à 885-3966, St-Barthélemy.

Tracteur "Massey-Ferguson" modèle 135, hydraulique, 1967, avec cabane, à vendre en parfait ordre, n'ayant pas fait de travaux de ferme ainsi qu'une semeuse Massey Harris. S'adresser à Guy Rochette, St-Justin, tél. : 227-4442.

Réfrigérateur McLary, set de cuisine comprenant une table et 4 chaises, laveuse ordinaire McLary, le tout à vendre en parfait ordre. S'adresser à 91, rue St-Luc, Maskinongé, tél. : 227-4961.

Réfrigérateur "Kelvinator" 14 pieds cubes à vendre en très bon état. S'adresser à tél. : 228-5071, Louiseville.

Roulotte à patates frites, transportable, très propre, 3 poêles, un réfrigérateur, le tout en parfait ordre. S'adresser à tél. : 268-9920 à Ste-Angèle-de-Prémont.

Pondeuses de 8 semaines seulement, en très bonne santé. S'adresser à Gaston Branchaud, tél. : 835-4214.

### ACCORD ET REPARATION

Nous faisons la réparation de tous genres de pianos et également l'accord.
Pour plus de renseignements, s'adresser à :

**Jacques Gaulet**
**13 ans d'expérience,**
**tél. : 377-2045**
**Pointe du Lac.**


SERVICE — REPARATION
PIECES DE RECHANGE
*fers — grille-pain — malaxeurs — poêles — — etc. —*

**J.-Pierre Arsenault Appliance Service**

472 St-Jacques — Tél. 228-4456
Louiseville
Allons chercher et livrons



## MARCHANDISE de SURPLUS

**HABITS D'AUTO-NEIGE**

Homme : **$19.95**

Femme : **$19.95**



**DISQUES — LONG-JEUX**

Rég. $5.29 **spéc. $3.99**
$1.97 **spéc. $0.99**

**CASSETTES "8 TRACKS"**

Rég. $5.29 **spec. $3.99**
$8.00 **spéc. $6.50**

**SUPERTEST LAJOIE & DESSUREAULT**

**783 boul. Ouest, — Tél. : 228-4635 — LOUISEVILLE**


**VENTE et REPARATIONS de matelas de différentes grandeurs. S'adresser en toute confiance chez A. Dubé, 241 Ste-Elisabeth, Louiseville. Tél. 228-4201.**

**Draperies toutes faites. Couvrent un mur de 12 pi. de large par 95 po. de haut. Pôle gratuite. $39.95. S'adresser "Le Géant du Meuble Enr." Tél. :228-5591.**

500 balles de beau foin, en très bonne condition. S'adresser à Jean-Marc Deschênes, 1211 Grand Rang, St-Léon, tél. : 228-2412.

Semoir Massey-Harris, 16 disques, en parfait ordre, ainsi qu'un poêle 4 ronds, L'Islet. S'adresser à Fernand Masson, tél. : 227-4603.

Une roulotte Model Dany 1970, 15½ pi., toute équipée, seulement 2 mois d'usage. S'adresser à Maskinongé, tél. : 227-2442.

Lingerie de bébé de la naissance à 4 ans ; à vendre presque neuve. S'adresser à 296-3230, Yamachiche.

Robe de mariée printemps-été grandeur 10 ans, avec voile, manchon et traîne ; à vendre. S'adresser à tél. : 228-5946, Louiseville, après 6 heures.

## Autos - Camions

Cadillac 1966, Calais, 2 portes, tout équipée, 34,000 mi., en parfaite condition. S'adresser après 5 hres à 228-5320.

Une auto de marque "De Soto", '60, en parfaite condition. S'adresser à Maskinongé, tél. : 227-2184.

Chevrolet "Impala" 1961, 4 portes, "Hard Top", moteur 6 (six) cylindres, seulement 26,000 milles, mécanique en très bonne condition. S'adresser entre 6 hres et 7 hres p.m. à Raymond Pagé, tél. : 228-4209.

Volkswagen "De Luxe" modèle 1969, radio, pneus Radial, Dégivreur électrique arrière, chaufferette au gaz à vendre. S'adresser à Jean-R. Masson, 175, rue St-Laurent, Maskinongé, tél. : 227-2194.

### A VENDRE

Auto à vendre, modèle 1965, Mercury Meteor, en très bonne condition. S'adresser à 228-5097, Mme Armand Roberge, Louiseville.

Louerais petite ferme avec maison ou camp un peu retiré, région du comté de Maskinongé. Ecrire : **Pierre Paul, 4294 Mentana, Montréal 176.**


**FAIRE-PART**

**DE MARIAGE**

**Demandez notre catalogue GRATUIT**

**Imprimerie SHAWINIGAN**

**1722 Lanoie SHAWINIGAN**


Une Charger '68, servo-freins, servo-direction, air climatisé. S'adresser à tél. : 228-5124 ou 228-5403.

### LOGEMENT DEMANDE

Logement moderne demandé de 5½ pièces ou 4½, dans un bas de préférence, pour trois adultes, au Centre Ville de Louiseville. S'adresser à **C.P. 32, St-Justin,** Cté Maskinongé.

**Dans la région de Trois-Rivières**

**UN PROGRAMME DU MINISTERE DU TOURISME,**

**DE LA CHASSE ET DE LA PECHE REND PLUSIEURS "CLUB PRIVES" ACCESSIBLES A LA POPULATION**

Québec. — (O.I.P.Q.) — Dans le cadre d'un programme de trois ans destiné à rendre accessibles à la population des territoires jusqu'à maintenant confiés à des "clubs privés", le gouvernement du Québec a révoqué 112 baux et a décidé de retirer à 105 autres locataires les droits exclusifs de chasse et de pêche qu'ils détenaient sur des terres de la couronne.

Ces mesures du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche permettront de mettre à la disposition des citoyens 3,000 milles carrés de territoires de chasse et de pêche, comportant 2,000 lacs et une quarantaine de rivières.

La mise en oeuvre de ce programme coûtera $9.5 millions durant les trois prochaines années. Mais par ailleurs, la vente de permis de séjour dans les parcs provinciaux, la location d'embarcations et la hausse du prix des permis de pêche, de $1.40 à $3.25, rapporteront annuellement $2 millions au gouvernement.

Le retrait des droits de chasse et de pêche a touché 2 "clubs privés' dans la région de la Mauricie. Il s'agit du Club au Florian et du Club Trois-Cap-Shaw, tous les deux dans le comté de Maskinongé.


**POSTEZ VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI ET VOYEZ VOS REVENUS AUGMENTER**

**Ecrire à The W.T. Rawleigh Co. Ltd.,**
**Dept. D-540-HY, 4005, rue Richelieu, Mtl. 207, Qué.**

Messieurs, j'aimerais vendre les Produits renommés Rawleigh.
( ) temps partiel ( ) temps plein
( ) veuillez m'envoyer le Catalogue Gratuit et tous les détails.

NOM .....

ADRESSE ..... VILLE ..... PROV. .....

# LETTRE OUVERTE

Le 23 mars, 1971.

Laboratoires Choisy de Louiseville,
a/s Monsieur Jules Baribeau,

532 St-Jacques,

Louiseville, Co. Maskinongé, P.Q.

**CHER AMI SPORTIF,**

**La 10e présentation du Tournoi International de Hockey Bantam est maintenant chose du passé et nous voudrions, par cette lettre, vous remercier bien sincèrement pour votre participation de cette année.**

**Votre équipe a été une excellente ambassadrice et nous sommes plus que satisfaits de l'effort apporté par tous, à la réalisation du succès de cette 10e présentation.**

**Encore une fois, nous vous félicitons, vous les membres de la direction et tous vos jeunes joueurs et nous espérons que vous serez des nôtres l'an prochain, lors du 11e Tournoi International de Hockey Bantam de la Palestre Nationale.**

**Sportivement vôtre,**

**10e TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY BANTAM**

Lionel Chouinard
Président.

Claude Mouton,
Organisateur.

LC/CM/LL

# FÉLICITATIONS À NOS PEE-WEE

**Nos jeunes Pee-Wee ont rencontré la semaine dernière le St-Boniface dans la finale de la Ligue Pee-Wee. Nos porte-couleurs ont fait bonne figure malgré la défaite alors qu'ils ont subi un 1er revers au compte de 3 à 1 et un 2e au pointage de 2 à 0. Ils ont très bien représenté St-Alexis et nous en sommes fiers. Félicitations à tous et particulièrement à Denis Lessard qui a remporté le championnat des compteurs de la ligue avec 25 buts et 5 passes en 8 joutes.**

**BASEBALL**

**Le printemps étant de retour, on commence à songer au baseball. Une réunion se tiendra dimanche prochain à 10 h. 30 au Collège Sacré-Coeur en vue de nommer un instructeur pour la prochaine saison. Avis à tous les intéressés.**

Salon de CHAUSSURES Gélinas
Le Magasin pour toute la Famille

# Plus d'un million de dollars à la pulvérisation d'insecticides

Québec — (O.I.P.Q.) — Un projet de pulvérisation d'insecticides sera réalisé dès cette année au coût de $1,241,000 par le ministère des Terres et Forêts du Québec.

Ce projet a été rendu nécessaire à la suite d'une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sévit dans nos forêts depuis 1967. Cette épidémie a déjà fait des dommages considérables sur six millions d'acres de forêt dans l'ouest du Québec, et risque d'entraîner la perte d'environ 24 millions de cordes de sapin et d'épinette, ce qui pourrait compromettre sérieusement l'approvisionnement d'usines de pâtes et papiers qui représentent un investissement de 200 millions de dollars et assurent le gagne-pain de plusieurs milliers d'employés.

La tordeuse des bourgeons de l'épinette a fait son apparition dans différentes régions du Québec. La pulvérisation d'insecticides a été recommandée sur une superficie de 1,800,000 acr. dans l'ouest du Québec et de 100,000 acres dans la région de Témiscouata.

Les compagnies forestières dont les terrains feront l'objet d'une telle pulvérisation d'insecticides seront appelées à verser au gouvernement, pour l'arrosage de leurs concessions, une contribution proportionnée au tires du coût à l'acre du projet.

# voyage horaire

**VOYAGEUR (1969) INC.**

**HORAIRES DES AUTOBUS**

*** Louiseville à Trois-Rivières**

**Tous les jours :** 12.40, 4.40, 6.40, 10.40 p.m. — 12.40 a.m.

**Tous les jours excepté le dimanche :** 7.40, 9.40 a.m., — 5.40 p.m.

*** Trois-Rivières à Louiseville**

**Tous les jours :** 3.30, 5.30, 9.30, 11.30 p.m.

**Tous les jours excepté le dimanche :** 8.30, 10.30 a.m., — 4.30 p.m.

Dimanche seulement : 11.30 a.m.

* Tous ces autobus se rendent à Maskinongé. Les départs de cét endroit sont effectués 10 minutes plus tôt qu'à l'horaire ci-haut mentionné.

**Louiseville — Montréal**

**Tous les jours :** 8.10, 11.10 a.m., — 1.10, 4.10, 7.10, 9.10 p.m.

*** Vendredi :** 5.12, 9.10, 10.10 p.m., — 12.09, 3.09 a.m.

*** Samedi :** 10.10, 3.09 a.m.

*** Dimanche :** 5.10, 8.10, 10.10 11.10 p.m. — 1.10, 3.09 a.m.

Excepté Vend. Sam. et Dim. : 3.49 a.m.

**Louiseville à Québec**

**Tous les jours :** 9.30 a.m., — 2.30, 5.30 p.m., — 2.30 a.m.

*** Vend. Sam. Dim.:** 11.30 a.m.

*** Vend et Dim.:** 7.30, 10.30 p.m.

* Ces départs sont en surplus de ceux indiqués à tous les jours.

# Canadien Pacifique

**HORAIRE DES TRAINS A LOUISEVILLE**
(Heure normale)

**Tous les jours compris dimanche**
POUR QUEBEC ..... 8.10 p.m.
POUR MONTREAL 10.35 a.m.
excepté dimanche.
POUR MONTREAL (dimanche seulement) 3.35 p.m.

# Canadien National

**HORAIRE DES TRAINS A ST-JUSTIN**

**Tous les jours (excepté lundi)**
POUR MONTREAL .. 6.45 a.m.

**LUNDI SEULEMENT**
Pour Montréal ..... 4.57 a.m.
**Tous les jours excepté samedi**
DE MONTREAL .... 10.05 p.m.

**Samedi seulement**
DE MONTREAL .... 10.52 p.m.

# Cartes Professionnelles

**Dr Avellin Dalcourt**
MALADIES DES OS
Maladies des enfants - Rayons-X
TEL. : 228-4231
11, St-Laurent LOUISEVILLE

TEL. : 228-4408
**CHARLES MILOT**
NOTAIRE
STE-URSULE, P.Q.

TEL. : 228-4757
**GILLES BÉLAND**
NOTAIRE
151, ST-LAURENT LOUISEVILLE

**Jean-Guy Plourde**
B.A. C.A.
COMPTABLE AGREE
BUREAU : 51 ST-MARC
Tél. : 228-2021 — LOUISEVILLE

**Dr CLAUDE CHAPUT**
B.A. D.D.S.
Chirurgien - Dentiste
TEL. : 228-5254
343, St-Laurent, LOUISEVILLE
En haut de la Pharmacie Louiseville

TEL. : 228-2915
**YVON MILOT**
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe de Me P. Fleury — Tél. : 228-2915
222, St-Laurent — LOUISEVILLE

**Dr Yvon Simard**
B. A. D.D.S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
TEL. : 228-2685
343, St-Laurent, LOUISEVILLE

**Dr RODRIGUE ROY**
B.A. O.D.
Optométriste
Bureau : Lundi - Mardi - Jeudi
Vendredi - Samedi avant-midi
Tél. : 228-5734
292, St-Laurent — LOUISEVILLE

Au CENTRE PROFESSIONNEL
321, ST-LAURENT — LOUISEVILLE

**Jos. Langlois**
NOTAIRE
TÉL. : 227-2091 ST-JUSTIN
CENTRE PROFESSIONNEL
TÉL. : 228-4787 LOUISEVILLE

EXAMEN DE LA VUE
**Charles Auger, O. D.**
OPTOMÉTRISTE
TÉL. : 228-4606
CENTRE PROFESSIONNEL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Air Climatisé
**Salon de Madeleine**
(Julienne Doyon, propr.)
Trois coiffeuses à votre disposition
321, St-Laurent — LOUISEVILLE
TÉL. : 228-5080

*La nouvelle venue chez nous*
*La Mazda 616 sedan coupé*




*ELLES SONT ARRIVEES . . .*
*ELLES SONT LA . . .*
*VENEZ LES VOIR CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE :*
**GILLES MASSE AUTO ENR.**
701 BOUL. EST TEL. : 228-2217 LOUISEVILLE

BIENVENUE AU CENTRE DE LA MODE

# À LA MAISON OSCAR INC.

302 ST-LAURENT — LOUISEVILLE, QUE.

**COMPLETS**

POUR GARÇONS
CHOIX DE COULEURS
PRINTANIERES
EN VOGUE



COUPE D'EXPERT
DEVANT CROISE
LARGES REVERS
FENTE AU DOS
PANTALON EVASE
DIVERS TISSUS
PRINTANIERS

JUNIOR : 24 à 28
**$19.98**

MOYEN : 29 à 36
**$22.98**

**GRAND CHIC**
**PETIT PRIX**





DES ENSEMBLE-PANTALONS A FAIRE REVER TOUTES LES FEMMES.

EN POLYESTER COMME VOUS AIMEZ.

TUNIQUE FLEURIE, JOLIE, SUR PANTALON UNI A JAMBES EVASEES OU AUX COULEURS UNIES VIVES.

DES AUBAINES DONT IL FAUT PROFITER.

**PRIX SPECIAL**
**$19.98**

**VESTONS SPORT**
**TOUT LAINE**



MODELE AU DEVANT
CROISE
4 BOUTONS
POCHES AVEC RABATS
REVERS LARGES
DIVERS COLORIS

JUNIOR : 24 à 28
**$14.98**

MOYEN : 29 à 36
**$16.98**

# CHARGEX

**MERCREDI 7 AVRIL**
**OUVERT TOUTE LA JOURNEE**


## saint-sévère

par Mme Jules Trahan

### RASSEMBLES DANS L'AMOUR

Cette semaine est toute choisie pour s'arrêter et méditer sur la Catéchèse moderne. Ce manuel de 3e année à la portée de nos enfants est merveilleux, il y a toujours la page aux parents, "qui liront avec intérêt" ces passages si intéressants. Dans la leçon 27 "Unis à Jésus ressuscité, nous cherchons à soulager les souffrances de nos frères" et nos enfants apprennent ceci :

Pour ta prière :

Seigneur, faites de moi un instrument de votre paix.
Là où est la haine, que je mette l'amour.
Là où est l'offense, que je mette le pardon.
Là où est la discorde, que je mette l'union.
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.
Là où est la tristesse, que je mette la joie.
A nous adultes, à l'occasion de cette semaine profitons de ce temps pascal pour nous retremper tous ensemble dans un climat de foi et d'espérance en Jésus ressuscité . . . et sur ce : Joyeuses Pâques et que ce chant d'Alleluia retentisse avec joie... Alleluia !

### SOIREES DE SECTEURS DE L'A.F.E.A.S.

Heure : 19.30. Sont invités : Les membres du conseil de la Fédération. Les délégués et substituts des cercles. Tous les membres de l'A.F.E.A.S. MM. les aumôniers. M. l'aumônier de la Fédération. Mlle la secrétaire de la Fédération.

22 avril 1971 aux Trois-Rivières.

Salle : Sous-sol de la Cathédrale.

Secteurs : 10, 11, 12, 13, 14 et 15.

### UN PEU D'HISTOIRE

L'érection canonique de la paroisse St-Sévère a eu lieu le 23 janvier 1850, et la bénédiction de l'église a été faite en 1855, depuis sa construction, il y a un siècle, l'apparence de l'église est restée sensiblement la même, et l'intérieur a été rafraîchi il y a une dizaine d'années, les gens ont raison d'être fiers de leur belle église. La paroisse est née d'un détachement de Yamachiche, en 1849, demande a été faite à Québec d'ériger en paroisse, les concessions de St-François de Pic Dur et de Bellechasse, fiefs Dumontier et Gatineau, de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche. C'est Mgr Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, qui agréa favorablement cette demande. Le 23 janvier 1850 Mgr Turgeon donna droit à la requête de l'abbé Thomas Cooke, curé de l'Immaculée Conception à Trois-Rivières et érigea la paroisse sous le vocable de St-Sévère dont la fête est le 30 avril.

L'érection civile du territoire qui mesurait 3 milles par 7 eut lieu le 18 mai 1861. St-Sévère doit son nom au curé de la paroisse-mère Yamachiche : Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin. La construction de l'église provoqua une contestation du site, mais le choix de Mgr Cooke fut finalement accepté.

La première église étant comme un château branlant, il fallut en partie la refaire, c'est un lourd fardeau pour la jeune paroisse, et en 1855, le presbytère est aussi en voie de construction. Et bien qu'inachevée, la nouvelle église est bénite par Mgr Cooke le 6 décembre 1855. La cure avait été érigée en 1850 et l'abbé Alfred Noiseux en est le curé. La première messe à St-Sévère a été chantée avant 1855, dans la maison de Calixte Héroux, propriété actuelle de Emilien Héroux. Le premier registre commence au 1er janvier 1856. Il est curieux de noter qu'on y trouve des actes concernant St-Etienne-des-Grès, St-Boniface de Shawinigan désignés la mission de Shadenegan ; on passait par-dessus St-Barnabé, et l'abbé Noiseux faisait les baptêmes et les mariages etc., à ces endroits.

Le 1er octobre 1857 serait la date de l'arrivée de l'abbé Amable Charest qui signe comme premier curé, ce qui porte à se demander si l'abbé Noiseux aurait réellement été un curé résident. Il y eut d'autres démembrements le 3 octobre 1893 le petit Bellechasse à St-Paulin.

Les curés furent : l'abbé Alfred Noiseux 1855-1856, l'abbé Amable Charest 1857 oct. à 1861 nov., l'abbé Félix Turgeon 1861 à 1865, l'abbé Hyacinthe Trahan curé de 1865 à 1912, curé durant 32 ans, il était né à Yamachiche et mourut à St-Sévère le 11 janvier 1918 à 83 ans dont 58 de sacerdoce. Ensuite l'abbé Elzéar S. de Carufel de 1912 à 1925, de 1925 à 1931 l'abbé Anselme Trudel. Son successeur l'abbé Eric Tremblay fit un stage de 9 mois et l'abbé Joseph Damphousse de 1932 à 1940. L'abbé Hormisdas Béland de 1940 à 1950, M. le curé Chs-Edouard Garceau mai 1950 à 1961, l'abbé Maurice Saucier 1961 à 1964 et le curé actuel l'abbé Marcel Marchand depuis 1964 et dates à retenir : Le 1er baptême eut lieu le 23 février 1856, la 1ère sépulture le 19 février 1856 et le premier mariage le 5 mai 1856.

St-Sévère bien qu'étant une petite paroisse est en bonne condition du côté religieux, civil et scolaire.

Bienvenue chez nous !

## MANUEL DES PANNEAUX PRÉFINIS

*Arrivant à un coin.* Sciez le panneau sur la rive qui arrivera au coin, laissant un pouce ou plus d'excédant afin de permettre d'ajuster, comme dans le premier cas, à un angle qui ne serait pas d'aplomb. Tenez le panneau bien parallèle au précédent. (De légères irrégularités seront masquées par la moulure de coin.)

*Posage à clou.* Les panneaux doivent être cloués à la fourrure, au colombage ou au revêtement, avec clous à tête perdue, de 1", ou clous à finir, de 1 1/4", tous les 6" le long de la rive du panneau et à tous les 12" sur les lisières intermédiaires. Clouez en biais aux joints, sur la rive biseautée ou dans les rainures. Cachez les têtes de clous en utilisant le Blend Stik Weldwood approprié. Evitez de blesser la surface des panneaux avec le marteau. Utilisez un chasse-clou.

*Posage à l'adhésif Weldwood.* C'est la méthode facile. Et vous avez le temps d'ajuster le panneau solidement avant qu'il ne se fixe. Suivez attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette.

*Comment installer les panneaux.* Plus vous serez soigneux, plus l'apparence sera avantagée.

*Commencez à l'un des coins.* Si tous les angles étaient parfaitement droits et verticaux, il s'agirait simplement de pousser fermement le premier panneau et les autres suivraient naturellement autour de la pièce. Cependant, ceci n'arrive pas souvent.

D'ordinaire il faut rogner les panneaux pour qu'ils arrivent dans le coin. Voici comment : (1) mesurez 50" à partir du coin et marquez le mur d'une ligne verticale (au fil d'aplomb). (2) Tenez le panneau sur le mur contre cette ligne. (3) Marquez la rive d'une ligne parallèle au coin. Si les murs sont exceptionnellement rudes, vous pouvez utiliser la méthode illustrée (un compas à dessin fait très bien). (4) Rognez à la scie, au rabot, au papier-verre ou à la lime pour qu'il s'ajuste au coin.

Note : Il peut ne pas être nécessaire de marquer et de rogner pour des angles qui ne sont que légèrement irréguliers... particulièrement si les deux faces d'un coin intérieur sont à décorer, ou si vous utilisez une moulure de coin. Dans le doute, marquez !

*Les autres panneaux.* Aboutez les autres panneaux contre les précédents. Assurez-vous de maintenir une position verticale afin de bien arriver au prochain coin, au cadre de porte, etc.

*Sur maçonnerie ou mur humide*

Les murs de maçonnerie, surtout au niveau souterrain, n'offrent qu'un problème sérieux... ils sont humides. Il faut donc s'assurer que l'humidité émanant du béton, de la brique ou de la pierre n'endommagera pas les panneaux.

Premièrement, il faut corriger tout problème d'humidité. (Votre marchand Weldwood connait les correctifs commerciaux disponibles.) Assurez-vous que les panneaux choisis sont appropriés à la pièce à finir. Les panneaux préfinis de bois dur Weldwood risquent moins d'être affectés.

Deuxièmement, ajoutez du plastique venyl vaporifuge et de l'isolation sur votre liste de matériaux et suivez le mode d'emploi du manufacturier.

Troisièmement, construisez un colombage en 2 x 3 sur le mur entier, comme dans l'illustration. (Exhaussez là o.. c'est nécessaire). Fixer directement au mur avec clous ou vis, dans des chevilles à clouage, tringles d'expansion, ou, avec clous coupés, boulons d'encrage, encrage adhésif ou adhésif. Ou, (le plus facile) entrez des coins entre le colombage et la maçonnerie des murs et coincez contre le plafond et le plancher.

Quatrièmement, posez les panneaux au colombage comme vous le feriez sur la fourrure. Consolidez le colombage avec des coins là o.. c'est nécessaire. Utilisez les métthodes de clouage ou de collage déjà décrites pour les murs secs.

*Important :* Laissez un espace de l'épaisseur d'une pièce de dix sous entre les bords des panneaux afin de permettre toute expansion qui pourrait être causée par l'humidité.

*PRE-EXPANSION*

1. Tout produit en bois se dilate et se contracte d'après les changements de température et d'humidité. Afin de vous assurer d'un travail satisfaisant, les panneaux devront subir une pré-expansion avant d'être installés.

2. Placez vos panneaux sur les côtés contre le mur dans la pièce où ils doivent être installés au moins 24 heures au préalable. Ceci leur permettra de s'adapter au climat de la pièce avant d'être installés.

3. En tout temps aboutez légèrement et allouez 1/4" au haut et au bas des panneaux; toutefois au cours de la période de chauffage l'humidité est moindre, donc vous devrez espacer vos panneaux de 1/16" (la largeur d'un clou à finir de 1 1/4").

*METHODE DE MENUISERIE*

*Général.* De bons outils durent longtemps — sont à la longue plus économiques. Ce que vous épargnez en matériau non gâché compensera habituellement pour le coût plus élevé des outils.

Les outils doivent être gardés propres et bien aiguisés. Evitez d'exposer le tranchant et les faces. Rangez-les comme il faut entre les travaux.

*Le découpage.* Servez-vous de scies manuelles ou mécaniques pour les panneaux, selon vos préférences. Certains menuisiers mettent du galon adhésif le long de la ligne de sciage; ce qui aide à éviter les éclats et les brèches.

*L'égoïne* — Servez-vous d'une égoïne pour coupe transversale (la scie à fendre ébrècherait la face du panneau). La face du panneau doit être sur le dessus afin que la scie pénètre de ce côté. Partez le trait délicatement sur la rive du panneau. Supportez la découpure durant les derniers coups d'égoïne.

*Scie à table* — La face du panneau doit être à l'endroit.

*Scie portative* — La face du panneau doit être à l'envers.

*Scie à bras radial* — La face du panneau à l'envers.

Une lame à dents creuses combinées est recommandée dans l'emploi d'une scie motorisée.

# St-Paulin

(Suite de la page 10)

P.S. Si vous avez des commentaires à faire, veuillez m'écrire à :
Luc Damphousse
2820, rue Rabouin
St-Paulin.

**REUNION**

Les 28 et 29 mars derniers, Monsieur et Madame Camille Collar ainsi que Monsieur et Madame Rodolphe Plourde assistaient à la convention annuelle de la coiffure, à Québec, plus précisément à l'Hôtel Laurentide.

**SOUHAITS**

A tous les lecteurs de l'Echo, section St-Paulin, je tiens à souhaiter un Pâques des plus joyeux et des plus agréable. Amusez-vous bien tous durant ce congé, et soyez prudent !

Suzy Martel

**PENSEE A RETENIR**

Au lieu de toujours parler des ressources du gouvernement ne devrait-on pas dire de temps en temps : l'argent des citoyens ?

Celui qui a six enfants est plus heureux que celui qui possède six millions de dollars. Car celui qui a les millions en voudrait encore davantage.

Les hommes politiques sont comme les navires : C'est quand ils sont perdus dans le brouillard qu'ils font le plus de bruit.

**POTINS SPORTIFS**

par : Luc Damphousse

Une grande réunion de baseball est prévue pour vendredi le 9 avril après la messe du vendredi saint. Tous ceux qui désirent jouer ou qui aimeraient simplement aider le club de baseball "Les As de St-Paulin" sont les bienvenus. Si une personne qui désire jouer et ne peut venir à cette réunion, téléphonez tout simplement à 268-2117 et l'on prendra votre nom comme aspirant joueur des "AS".

Malgré le "sapin que nos midgets se sont fait passer, je tiens à féliciter cette jeune équipe qui promet beaucoup et la relève à St-Paulin est bonne et sûre chers concitoyens croyez-moi.

Pea-nut (animal de race canine appartenant à notre coach Muriel Renière) s'est fait aller. Sept petits nouveaux dans la famille à Muriel et beaucoup de travail pour elle.

Merci à tous ceux qui nous ont spécialement aidé pour notre fin de saison de hockey. Des gens comme le docteur Camille Michaud, MM. Napoléon Casaubon, Eloi Levasseur, Laurent Bergeron, Léo-Paul Turner, Réjean Brodeur, Paul Fournier, pour ne nommer que ceux-là, ont certes contribué à la magnifique saison de notre club de hockey. Il ne faudrait pas oublier nos fantastiques spectateurs qui par leurs encouragements ont changé souvent des défaites en victoires.

Félicitations et sincères remerciements à Mme Muriel Renière qui nous a prêté plus souvent qu'à son tour son mari pour des fins de semaines entières.

# TERRAIN OFFERT À CANCO

Depuis quelque temps, M. Maurice Caron s'est fait le promotteur d'un projet visant à établir à Louiseville une industrie qui fabriquerait des batteries et qui, par le fait même créerait quelque cent nouveaux emplois pour les trois premières années.

Les louisevilliens ne sont pas demeurés insensibles au projet puisque le plateau Loranger Inc., dont le président est M. René Jourdain, vient d'offrir de vendre à cette compagnie pour la somme nominale de $1.00 un terrain de 120,000 pieds carrés, lequel est situé sur la rue Royale-Nord, dans le parc industriel de la paroisse de Louiseville.

Cette offre est contenue dans une lettre que M. Jourdain a fait parvenir à M. Caron, le 12 mars dernier et dans laquelle il mentionne que le conseil municipal de la paroisse fera un effort pour palier au chômage qui sévit chez nous.

En février, la Ville de Louiseville offrait un terrain de même superficie mais au coût de $10,000.00 dont $1,000.00 comptant et la balance en deux ans avec intérêt de 7%, à la condition expresse que la future usine soit construite avant le 31 décembre '71.

# Suggestions pour les sous-sols

Des problèmes particuliers surgiront (tuyaux, poutres, poteaux, etc.) en posant les panneaux dans votre sous-sol. Au lieu d'emboîter le réservoir à eau chaude, par exemple, il sera probablement préférable de construire un local qui renfermera le réservoir, la laveuse ou autre chose. Tracez avec soin le plan de votre sous-sol. Que les escaliers, poteaux, réservoir à l'huile, etc., ne vous fassent pas peur.

*Bâtir une cloison (faux-mur, garde-robe, etc.)* Utilisez la même formule de colombage que pour le posage de panneaux sur la maçonnerie si la cloison ne doit pas supporter de structure supérieure. (D'ordinaire le mur à l'étage). S'il s'agit de grandes cloisons, il faudra ajouter de la rigidité (des 2 x 4 au lieu de 2 x 3). Pour un meilleur support aux portes et accessoires fixes, doublez les 2 x 3 ou les 2 x 4.

*Escalier.* Emboîter un escalier de cave ouvert consiste en une construction relativement simple. Voici une suggestion. Des plans de rechange devraient être conclus, pour les armoires ou les rayons exposés, avant de commencer le posage des panneaux.

*Poteaux.* Construisez une boîte solide autour des poteaux et appliquez-y directement le panneau.

*Poutre centrale.* Tenter d'établir la hauteur du plafond sous l'omniprésente poutre centrale de la maison n'est pas souvent pratique. Résignez-vous à la couvrir avec le panneau, tel qu'indiqué.

*Encadrer une fenêtre.* Une méthode de finition pour les ouvertures profondes de fenêtre est illustrée.

Il est toujours préférable de mesurer et de marquer quand vous pouvez prévoir le découpage à faire. Même s'il vous faut transporter à quelques reprises un panneau entier de la pièce à votre atelier, il est opportun d'avoir le panneau sous la main pour le marquage des mesures.

*Les prises de courant.* Mesurez la distance jusqu'au panneau adjacent. Marquez le panneau à découper. Percez un trou à la foreuse aux quatre coins du rectangle et utilisez une scie passe-partout. Ou, à la foreuse électrique, percez les trous proche à proche le long de la ligne à découper et faites sauter la partie à enlever. Tirez la prise afin qu'elle soit égale à la face du panneau.

Une autre méthode de localisation des découpages consiste à utiliser une feuille de papier, grandeur 4' x 8', fixée au mur par du ruban adhésif, sur laquelle on trace les endroits exacts à découper. Couchez le panneau et transférez-y les marques qui sont sur le papier.

*Pour les radiateurs et convecteurs,* faites de même que pour le découpage des portes et des fenêtres. La fourrure donne une base solide au posage du panneau sur les emboîtures.

*Aux portes et fenêtres,* levez le panneau près de l'ouverture, vérifiez sa position finale. Mesurez l'ouverture et transférer les dimensions sur le panneau à l'aide d'un crayon dont la marque s'efface facilement.

Si des fourrures ont été posés sur les murs, les chambranles de portes devront être élargis proportionnellement. Le pin clair est recommandé et il est disponible à la cour à bois locale.


Bar Salon Royal
EN TROISIEME SEMAINE TRIOMPHALE
Diane Robert
Artiste de la T-V
Vendredi - Samedi - Dimanche
Roland Matte
à l'orgue

HÔTEL BELLEVUE
YAMACHICHE
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
DIMANCHE : L'après-midi et la soirée
ORCHESTRE :
ANDRE LES DYNAMIQUES

CLUB NAUTIQUE
FETE DE SUCRE ET SOUPER
DIMANCHE, LE 18 AVRIL, A 2 HEURES P.M.
DANSE AVEC ORCHESTRE
Réservez vos billets au
Club Nautique de Louiseville — Tél. : 228-9000

Hôtel MASKI
VENDREDI — SAMEDI — DIMANCHE
10h.30 p.m. et 12h.30 a.m.
Dimanche : 5h. p.m. et 11h. p.m.
★ DAVID DENT
chanteur de couleur
★ MICHELINE ALARIE
★ Orchestre : THE GROUP
Bientôt à surveiller la
BALOUNE CHANCEUSE . . .

Hôtel Windsor
MERCREDI
SOIRÉE WESTERN
(CUNTRY ACES)
ENTRÉE GRATUITE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
ORCHESTRE DE DANSE
(4 musiciens)
Spectacles : 10.30 heures et 12.00
Dimanche : 5.30 heures et 10.30
★ GOLDEN ORKID, danseuse
★ PIERRE HEBERT, instrumentiste
VENDREDI :
MELODIE MYSTERIEUSE
Dave Parenteau, M.C.
Gagnant de la semaine dernière :
Guy Courchesne $25., Charette
DIMANCHE DE PAQUES
SPECIAL POUR DAMES
COCKTAIL GRATUIT

HÔTEL DU BOULEVARD
VENDREDI OUVERT DE MIDI A MINUIT
JOUR DE PÂQUES
ROULETTE CHANCEUSE
Commanditée par Hervé Lafontaine Ltée, Lapointe Photo Enr. et Au Vieux Chaudron, Maskinongé (Crêpes, Tourtières, Fèves au lard)
SAMEDI ET DIMANCHE
★ LES MARCOS
Pour la danse
★ ACTE - NOUVEAUTE
★ PEGGY ALISSE
chanteuse, danseuse de couleur
★ FRANCE SYLVAIN, M.C.
A tous nos clients et amis la direction et le personnel offrent leur meilleurs voeux de JOYEUSES PAQUES

# maskinongé

**par Mme Léo Vermette**

**BAPTEME ROSS**

Le 28 mars, a été baptisée : Marie, Lynda, Manon, fille de M. et Mme Ghyslain Ross (Yolande Ross).

Parrain et marraine : M. et Mme Jacques Lajoie (Pierrette Hondfield), cousin et cousine. Handfield : la maman du bébé.

**BAPTEME LAFRENIERE**

Le 4 avril, a été baptisée : Joseph, Roland, Jacques, Jean, fils de M. et Mme Roland Lafrenière (Lucie Gagnon).

Parrain et marraine : M. et Mme Jacques Lafrenière (Anita Philibert), oncle et tante de l'enfant. Porteuse : la maman du bébé.

Nos félicitations aux heureux parents !

**NAISSANCE A QUEBEC**

A Québec, le 15 mars, à l'Hôpital St-François-d'Assise, est né un fils à M. et Mme Serge Barolet (Gaétane Michaud), baptisé le 29 mars, à Baie St-Paul, sous les noms de : Joseph, Alain, Martin.

Parrain et marraine : M. et Mme Alain Michaud, de Ste-Thérèse de Blainville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : la maman du bébé.

Nos félicitations !

**ANNIVERSAIRE DE MARIAGE**

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Charles-Edouard Déziel qui ont célébré leur 50e anniversaire de mariage la semaine dernière. Ceci de la part de leurs enfants !

**RECEPTION**

M. et Mme Ghyslain Ross recevaient à l'occasion du baptême de leur fille Manon : M. l'abbé Jean-Paul Pépin, le Rév. Père Jobin o.m.i. du Cap-de-la-Madeleine, le parrain et la marraine M. et Mme Jacques Lajoie, les grands-parents M. et Mme Léopold Ross, Mme Emile Ross, M. et Mme Albany Ross, M. et Mme Aurel Cartier, M. et Mme Alcide R[illegible]ss et M. et Mme Laurier V[illegible]uille.

Un [illegible]cieux goûter fut servi, on s'amusa durant de bons moments puis on se sépara en emportant un très bon souvenir de cette réception.

**UNE PARTIE DE SUCRE**

Par une belle journée claire et ensoleillée, les gens de l'Age d'Or de Maskinongé (étant les invités de M. et Mme Réal Croisetière) se sont rendus à la cabane à sucre afin de lécher la palette et déguster de la belle et bonne tire sur la neige.

Il faut tout dire, il y avait aussi des jeunes pour mettre un peu plus d'entrain.

Après avoir pris un copieux repas de fèves au lard, grillardes de lard et jambon, sans oublier les hors-d'oeuvres servis à souhait, il y avait aussi du pain et des oeufs au sucre, crêpes au sirop d'érable, rien n'y manquait, le tout était succulent.

Tous se sont retirés de table heureux et rassasiés. Dans l'après-midi il y eut chant, musique et danse, parties de cartes jusqu'à l'heure du départ. C'était avec regret que l'on se quittaient en saluant et en remerciant bien nos hôtes de leur hospitalité.

J'y étais

**SOUHAITS**

De très Joyeuses Pâques à tous mes parents, amis, ainsi qu'aux lecteurs de l'Echo de Louiseville.

Mme Léo Vermette,
courriériste.

**ASSEMBLEE DES LOISIRS**

Le 4 avril, avait lieu l'assemblée du service des loisirs de Maskinongé. Notre président M. Jules Ross remettait à regrets sa démission pour des raisons de travail accru. Le remplaçant qui a été choisi dans le bureau de direction fut M. Denis Cournoyer ; nos sincères félicitations à notre nouveau président et nous espérons qu'il continuera à travailler pour le bien des Loisirs. Nous tenons à remercier sincèrement M. Jules Ross pour le travail qu'il a su si bien s'acquitter avec le bureau de direction. Nous lui souhaitons plein succès avec sa nouvelle promotion.

Il y a eu un nouveau directeur de nommer dans la personne de M. Claude Dupuis. Nous espérons qu'il continuera son travail pour le bien des Loisirs.

M. Robert Adam acceptait un nouveau terme pour le bien des Loisirs et il acceptait la Vice-Présidence à la satisfaction de tous les directeurs.

Service des Loisirs
de Maskinongé.

**GAS-O-RAMA**

Votre comité de balle lente vous rappelle que le Gas-O-Rama accompagné du lave-auto débutera samedi à 8h. a.m. pour se poursuivre jusqu'au lundi soir. Nous souhaitons sincèrement que vous viendrez nous encourager pour le succès de notre entreprise et tous les joueurs qui pourraient donner un peu de leur temps sont les bienvenus.

L'occasion serait propice pour renouveler votre contrat ; et aux futurs joueurs de signer leur premier contrat, ce qui permettrait au bureau de direction de compléter plus rapidement les cadres de la ligue, lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le 25 avril à 10h. a.m.

Merci à l'avance pour l'encouragement que vous voudrez bien nous apporter.

La Directeur par
Claude Dupuis

**A TOI**
**POUR TOI**
**A VOUS**

**Sujet : Qui suis-je ?**
**Gas-O-Rama, lave-auto-intérieur-extérieur, au choix.**

Le pourquoi : Le système de lumières.

Sommet : Atteint 80%. A atteindre 20%.

Endroits : Texaco, Cormier & Fils ; Shell, Claude Lemyre ; B.P. André Doucet.

Dates : 10, 11 et 12 avril de 8.00 h. a.m. à 1.00 h. a.m.

A TOI, qui a une auto, camion, tracteur, moteur à gaz ou un réservoir à domicile. Tu viens nous voir et en même temps si tu veux un lavage, cela nous ferait bien plaisir et de ce fait, vous trouvez à nous aider.

POUR TOI, si tu as 15 ans et plus, que vous ayez une automobile, fais-toi un devoir de venir nous aider à travailler, car nous comptons sur ta présence pour en faire une réussite.

A VOUS, femmes, filles, personnes incapables de venir, nous comptons sur votre appui ; de quelques moyens que ce soit, tant moral que financier.

Merci, à bientôt.

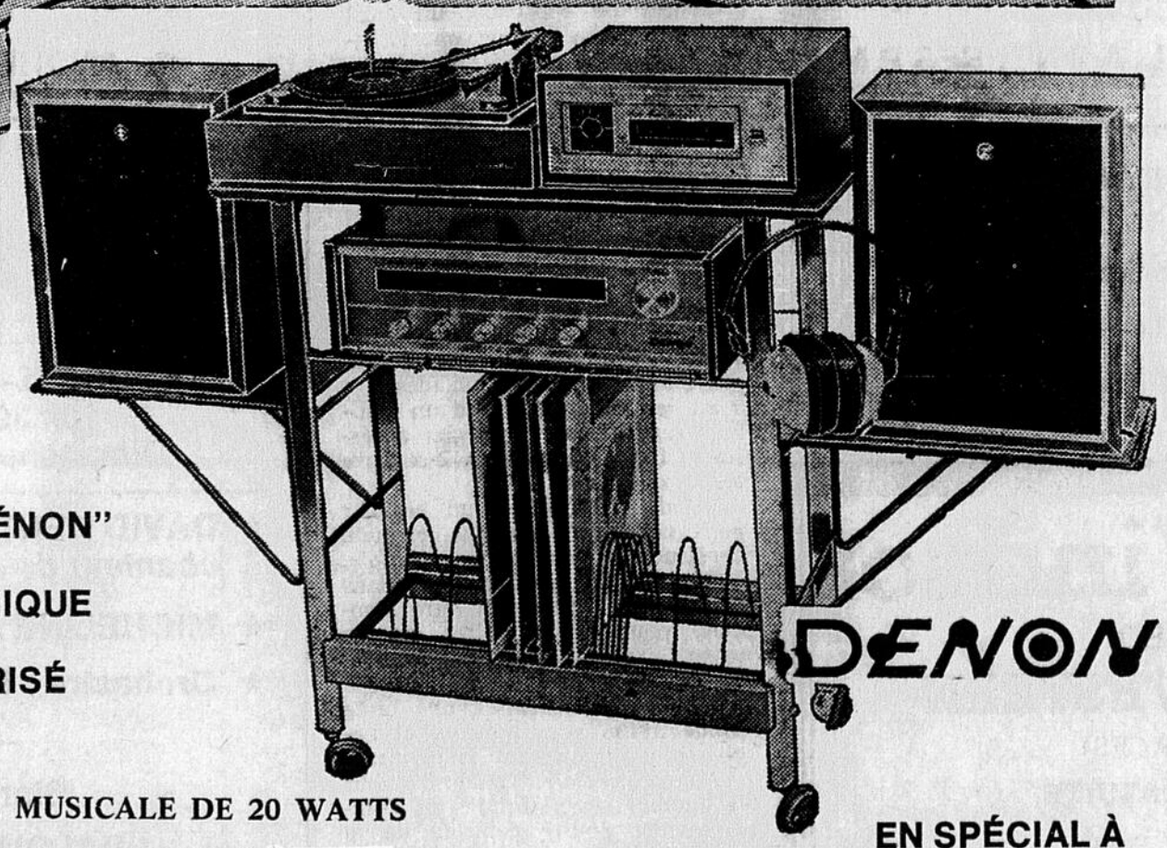
**INFORMATIONS**

| | |
|---|---|
| Léonard Paquin, prés. | 227-4644 |
| Claude Dupuis, dir.trés. | 227-4977 |
| Etienne Guinard, sec. | 227-4939 |
| René Doyon, dir. | 227-4962 |
| Roland Gagnon, dir. | 227-2548 |
| Lorrain Branchaud, dir. | 227-4944 |

Maskinongé, le 26 mars 1971
Robert Adam,
conseiller technique 227-4598
Ligue de Balle lente
O'Keefe-Dow
Service des Loisirs
de Maskinongé Inc.


Legaré

VALEURS DE DIVERTISSEMENT AU FOYER



ENSEMBLE "DÉNON"
STÉRÉOPHONIQUE
TRANSISTORISÉ

DENON

- GRANDE PUISSANCE MUSICALE DE 20 WATTS
- ENSEMBLE TRÈS COMPACT ET MOBILE
- ÉCOUTE PERSONNELLE DE HAUTE QUALITÉ

Ce magnifique ensemble comprend un amplificateur stéréo AM/FM à 21 transistors et 17 diodes, deux boîtes de son avec haut-parleurs de 8" et 1½" chacune, changeur stéréo BSR avec aiguille saphir, couvercle en plastique, reproducteur à cartouches de 8 pistes, casque-écouteur personnel stéréo et support en chrome et bois monté sur des roulettes Shepherd. Voilà l'article parfait pour le véritable mélomane... et le prix est abordable !!!

EN SPÉCIAL À

299.95

$12. par mois

AUCUN DÉPÔT REQUIS

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

Legaré

Ouvert de 9h. A.M. à 6h. P.M., les jeudi et vendredi jusqu'à 9h. P.M.
samedi jusqu'à 5h. P.M.

381 ST-LAURENT
LOUISEVILLE

Tél.: 228-2723-4

PEINTURE
C-I-L
FERNAND CAYER
50 St-Marc, Louiseville
Tél. : 228-2671

l'écho

2e CAHIER




# Une autre importante étape pour les artères au coeur du Québec

(B.L.) — Les pressions se continuent pour l'obtention d'un réseau routier adéquat dans toute la région de la Mauricie, dans le plus bref délai possible. Cette fois-ci, c'est Shawinigan qui recevra le comité des artères au Coeur du Québec, en compagnie de nombreuses personnalités, pour le lancement officiel de 10,000 boutons pour la promotion de l'idée déjà lancée.

Sur la photo, dans l'ordre habituel ; M. Réal Lemay, président de la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine ; M. Robert Bonneau, directeur-gérant de CKTM-T.V. ; M. Gérald Desrochers, du Conseil Economique Régional de la Mauricie ; M. André Rancourt, du poste radiophonique C.J.T.R. ; et M. Gaston Fleury, président du comité des Artères au Coeur du Québec.

# LES CHÔMEURS... À LOUISEVILLE

Depuis quelques années, le malaise social que représente le chômage, ne cesse de croître et de croître au Québec. En effet, le chômage prend des proportions gigantesques à travers toute la province et, à Louiseville, on n'y échappe pas. Si on regarde la situation économique actuelle à Louiseville, on constate qu'elle n'est pas très reluisante. De fait, elle pourrait plutôt se qualifier d'être désastreuse. Alors, il faut se rendre à l'évidence que Louiseville a ses chômeurs et qu'elle en a plusieurs. Mais le chômeur de Louiseville qu'est-il donc ? que fait-il donc ?

Ces deux questions, un groupe de Jeunes Travailleurs de Louiseville se les a posées et tente maintenant d'y trouver la ou les réponses. Ces Jeunes Travailleurs prennent conscience du peu qui se fait pour les chômeurs et se donnent comme but non pas d'organiser les chômeurs, mais plutôt de les aider à s'organiser eux-mêmes, les aider à connaître la réelle valeur qui dort en eux.

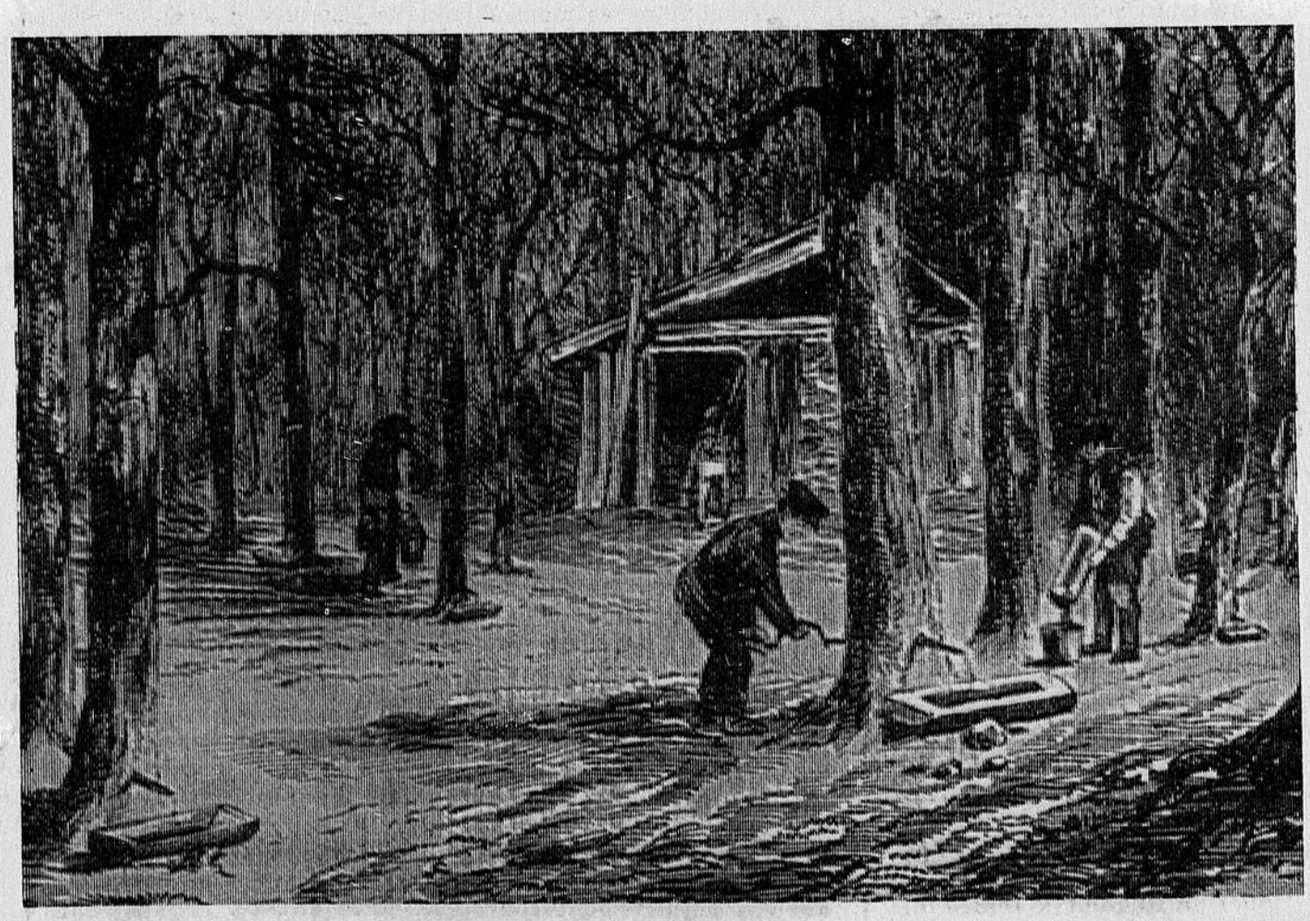
Aussi, dans les prochains jours, des contacts seront établis avec quelques chômeurs pour que ceux-ci sachant ce qu'est la journée d'un chômeur, puissent organiser, pour tous les chômeurs de Louiseville des loisirs ou activités quelconque qui leur feront passer des journées plus agréables. Ces loisirs, tels les quilles, le billard, le tennis sur table, les cartes, de même que la boîte "Musico-Bar", les chômeurs pourront en bénéficier gratuitement en se rendant au Centre des Loisirs de Louiseville.

En fait, notre but premier n'est pas de créer une sorte de "Maison du Chômeur" mais plutôt de fournir au chômeur certaines activités qui lui feront oublier pendant quelques heures qu'il est un chômeur. Nous désirons seulement que les chômeurs de Louiseville se regroupent ensemble, s'amusent ensemble, discutent ensemble, en somme, qu'ils vivent ensemble.

Venez donc au Centre des Loisirs tous les après-midi et tous les soirs, et vous constaterez qu'à Louiseville, les chômeurs peuvent s'organiser.

Ami chômeur, nous t'attendons mercredi, le 31 mars 1971, à 1 h. p.m., pour la formation des cadres de ton organisation.

Les Jeunes Travailleurs
de Louiseville,
par André Lessard.



# Le temps des sucres

**LE TEMPS DES SUCRES. — A la grande joie des petits et des grands, le printemps marque l'arrivée du "temps des sucres". Les méthodes de production ont bien évolué depuis l'époque où les indigènes utilisaient le tomahawk pour entailler les érables; et le Québec est devenu un fournisseur international de sirop et de sucre d'érable. Le dessin à la plume que l'on voit ci-dessus et qui appartient au Musée du Québec, est dû à Allan Edson qui l'a fait paraître dans l'Opinion publique le 16 mai 1872. A remarquer le chalumeau et le seau de bois ainsi que la tarière pour percer l'écorce des érables !**



# TRIBUNE LIBRE



**L'AVORTEMENT ET LA REVUE CHATELAINE**

J'ai été renversée, en prenant connaissance d'un sondage de la revue Châtelaine, au sujet de l'"avortement". Selon l'analyse de cette revue, 95.6% des femmes réclament un élargissement de la loi; 73.9% sont en faveur de l'avortement sur demande, sans même le consentement du père. En tant que femme, ces chiffres me font réfléchir : serait-il possible que presque toutes les femmes canadiennes soient en faveur de l'avortement libre.

D'ailleurs, si on en discute autour de nous, très rares sont celles qui acceptent cela. Même un journaliste, dans son éditorial, se dit très étonné de ces chiffres et il ajoute : "mes positions plutôt conservatrices en ce sens en prennent tout un coup."

Alors, je me pose la question: comment a été fait ce sondage de la revue Châtelaine ?... Est-il vraiment scientifique ?... Quand on regarde le questionnaire, il semble très peu objectif parce que, fait, surtout dans le but de provoquer les réponses des femmes qui ont déjà voulu se faire avorter, soit qu'elles étaient dans une situation difficile, (67% célibataires) ou pas encore assez responsables, (68% âgées de 17 à 25 ans).

Et la semaine dernière, la directrice de cette même revue, dans un interview à la télévision, se défendait en disant que c'est l'Eglise catholique qui est contre tout moyen d'avortement et qu'on a pas le droit d'imposer à d'autres personnes de cultures et de religions différentes, certaines règles de vie. Et moi, je dis qu'il ne faut pas confondre droit et religion : le droit à la vie n'est-il pas premièrement humain ?

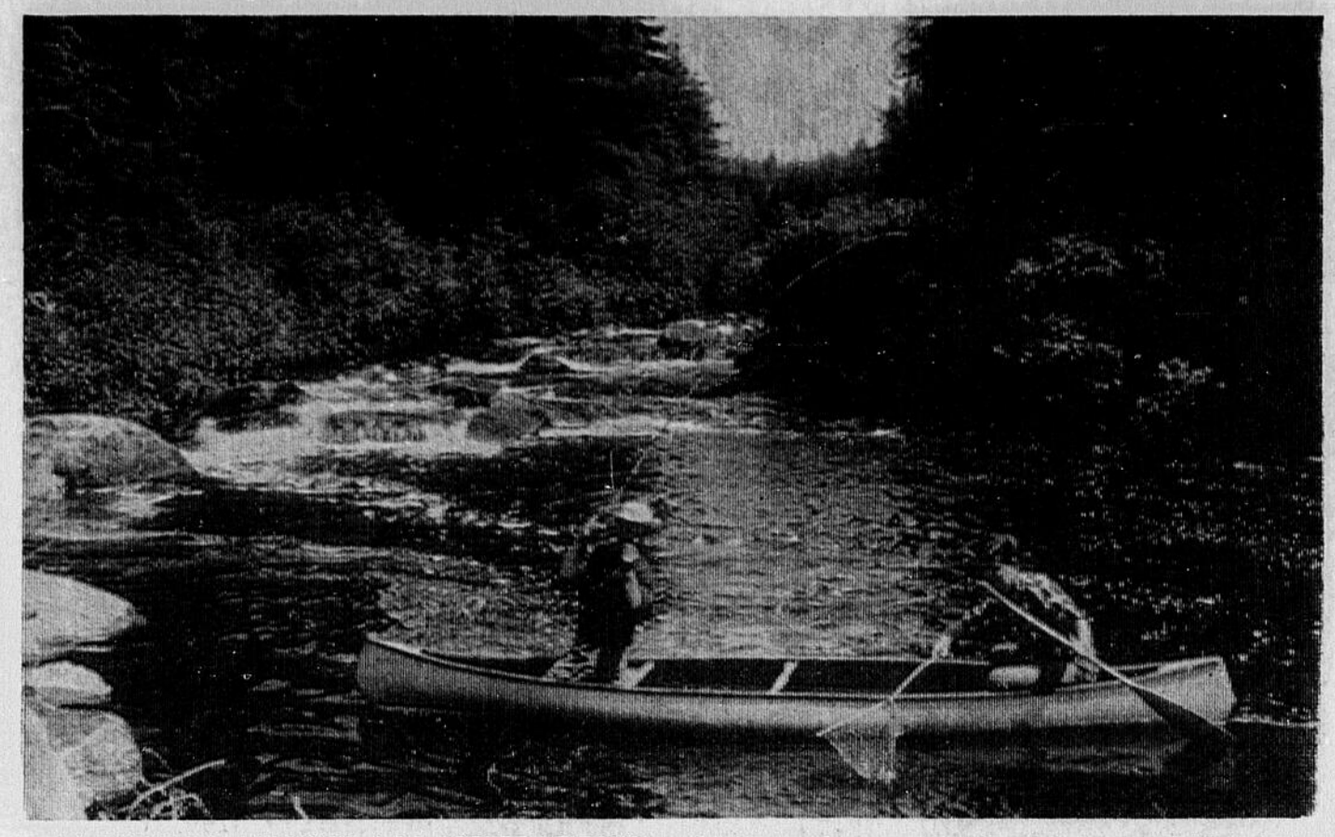
La directrice de la revue Châtelaine a ajouté que la loi présente, au sujet de l'avortement brime la démocratie... Les lois ne sont-elles pas faites pour assurer notre sécurité ?... S'il n'y avait pas la loi qui nous interdit de passer sur un feu rouge, qu'arriverait-il de notre sécurité ?

Non, il ne faut pas se laisser influencer par un tel sondage. Nous devons être conscients que l'avortement est un acte contraire à la nature et de ce fait reste à éviter, parce que nous croyons que la vie humaine est respectable dès sa conception.

On dit qu'on à les lois qu'on mérite. Alors, mesdames et vous aussi messieurs, soyons vigilants et ne laissons pas nos législateurs céder à des pressions sans en prévoir les abus possibles.

Nous devons prendre position, chacun et chacune, face à une telle situation, et demander au gouvernement d'établir une politique qui répond à nos besoins tout en évitant de détruire les bases qui sont le fondement même de la famille et de la société.

Mme Germain St-Pierre
180, Notre-Dame Ouest
Victoriaville
Tél. : 752-5485



**LA PECHE EST UN SPORT A LA PORTEE DE TOUS, JEUNES ET VIEUX. — Elle s'avère de plus en plus populaire comme en témoigne le nombre croissant des permis vendus d'année en année. La magnifique photographie ci-haut donnera, à tous les sportifs l'idée de donner un coup de ligne dès l'ouverture de la pêche le 23 avril prochain. Il existe au Québec plus d'un million de lacs et de rivières sans compter les ruisseaux. Aux quatre coins du Québec, on retrouve des parcs et des réserves, et chaque année, on en crée de nouveaux. Afin de mieux connaître les règlements qui régissent la pêche, on peut écrire au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la publicité, Hôtel du Gouvernement, Québec. L'important est de bien connaître ce qui est essentiel et surtout de savoir où pêcher. Quant aux petits trucs, aux secrets de connaisseurs, ils viendront avec l'expérience. (O.I.P.)**

# Québec vous informe

**Votre Impôt du Québec (4)**

**Question : Je suis séparé de mon épouse et je lui ai versé un pension alimentaire de $1,-500. Puis-je déduire tout ce montant ou dois-je me limiter à la seule exemption de personne mariée de $1,000 ?**

**Réponse :** Si cette pension alimentaire est admissible en vertu de la Loi de l'Impôt provincial sur le revenu, vous pouvez déduire le plein montant de $1,500. Il n'existe aucune limite quant au montant de pension alimentaire qui peut être admis en déduction du revenu.

**Question : Quelles sortes de dépenses peuvent être déduites du revenu provenant d'un salaire ?**

**Réponse:** Les dépenses qu'on peut généralement déduire d'un salaire, sont :

1— les contributions versées à un fonds de pension approuvé;
2— la contribution au Régime de rentes du Québec;
3— les frais de scolarité (à être réclamés par l'étudiant seulement);
4— les montants payés comme pension alimentaire;
5— les cotisations syndicales ou professionnelles;
6— les primes d'un régime d'épargne-retraite enregistré.

**Question : J'ai acheté en 1970, au coût de $12,000., une propriété que je loue. Quelle allocation du coût en capital (dépréciation) puis-je réclamer en 1970 et en 1971 ?**

**Réponse:** Il faut d'abord déduire du coût de la propriété la valeur du terrain. Si cette valeur est de $2,000., le coût de la maison s'établit donc à $10,000. S'il s'agit d'une maison de briques, la limite est de 5% du coût non déprécié, aux fins d'impôt. En 1970, le maximum d'allocation du coût en capital (dépréciation) permis sera donc de $500 (5% de $10,000), et en 1971 $475 (5% de $9,500). S'il s'agit d'une maison de bois, la limite est de 10% du coût non déprécié. En 1970, le maximum d'allocation du coût en capital (dépréciation) permis sera donc de $1,000 (10% de $10,000), et en 1971 de $900 (10% de $9,000).

**Question : Je suis célibataire et mon salaire pour 1970 est de $1,800. Dois-je payer l'impôt provincial ?**

**Réponse :** Non, parce que votre impôt net est inférieur à $2,000.

**Question : Je suis marié et mon conjoint n'a eu aucun revenu en 1970. Mon revenu net est de $3,500. Dois-je payer l'impôt provincial ?**

**Réponse :** Non. Vous n'avez aucun impôt provincial à payer puisque votre revenu net est inférieur à $4,000.

**Question: Pour l'année d'imposition 1970, quelles étaient les personnes qui devaient contribuer au Régime de rentes du Québec ?**

**Réponse :** En principe, tout travailleur salarié ou à son compte, âgé de 18 ans à 70 ans, doit contribuer au Régime de rentes du Québec. De plus, tout employeur doit verser au Régime de rentes du Québec une contribution à l'égard du travail effectué par son employé.


**J.-P. Boisvert, C. d'A. Ass.**

ASSURANCES GENERALES

*Feu Automobile Responsabilité*

**Aucun risque-automobile refusé**

MASKINONGE TEL. : 227-2332

Adressez-vous en toute confiance à

**La Teinturerie ST-LAURENT**

QUE CE SOIT POUR :
• NETTOYAGE — • TEINTURE
• PRESSAGE OU LAVAGE DE CHEMISES

*Au service de Louiseville et du Comté depuis 27 ans. 43 années d'expérience pour mieux vous servir.*

131, ST-AIME (rue de la gare) · 228-4477 — LOUISEVILLE



**Photos de mariage**

Donnez votre appointement le plus tôt.
Travail soigné et satisfaction assurée

Vu le coût d'administration réduit,
**UN ESCOMPTE DE 15% EST ACCORDE.**

**Studio Côté**

**341, Avenue du Parc, (face au "Stade de Baseball")**
**Charles-Emile Côté, tél. : 228-4813 - Louiseville**

EN PHOTOGRAPHIE "COTE" DEPUIS 1902


# *LES GRANDS COURANTS*



**LES MOTS SONT-ILS EN TRAIN DE PERDRE LEUR SENS DANS NOTRE SOCIETE D'AUJOURD'HUI ?**

La confrontation qui se manifeste dans le domaine des idées demeure sans contredit l'une des notes dominantes de notre époque. Le phénomène, qui est fortement stimulé par l'extension si rapide des moyens de communication, **connaît cependant des développements** inquiétants, notamment au chapitre d'un **nouveau vocabulaire** que l'on utilise maintenant dans certains milieux pour décrire et surtout juger les principales activités de notre société.

Largement inspiré de théories qui ont cours dans certains pays du monde où les régimes économiques et politiques sont si différents du nôtre, ce vocabulaire est employé ici selon un dosage savamment calculé qui reste **de nature à semer la plus grande confusion** dans notre société, notamment **chez la jeunesse** qui se laisse facilement éblouir par la nouveauté de cette forme de contestation.

**HABILE PROPAGANDE**

Au fait, si on se réfère au contenu de multiples analyses qui ont été faites en ces derniers mois sur les grandes questions qui ont agité l'actualité et sur les opinions fréquemment émises dans certains milieux, on constate que certains mots, autrefois réservés pour décrire uniquement l'activité révolutionnaire, sont en train de devenir très populaires dans notre pays et surtout au Québec. La tendance est particulièrement visible dans le commentaire de nature économique où **le galvaudage des mots** et de la pensée semble prendre **des proportions dangereuses** pour l'avenir même de notre société. En effet, s'il faut en croire certaines personnalités, fortement engagées dans les débats publics et fort préoccupées aussi du sort de la démocratie, la vie économique donne maintenant lieu chez nous à la pratique de toute sorte de **terrorisme.** Celui qui ferme son usine parce que celle-ci n'est plus rentable à cause des conditions imposées par la concurrence ou autres facteurs de nature diverse, pratique un tel terrorisme à l'égard des travailleurs. Bien plus, selon certains réformateurs, qui semblent particulièrement choyés des ondes, toute forme d'activité économique qui relève du régime de libre entreprise, serait empreinte d'un certain terrorisme par rapport aux deshérités de notre société et aux exigences nouvelles et constamment accrues du bien-être social.

Nous déplorons au plus haut point cette tendance nouvelle parce qu'elle est de nature à ruiner tous les efforts qui sont actuellement faits dans la province pour inciter la jeunesse à se familiariser avec les rouages essentiels de notre économie, afin qu'elle puisse plus facilement s'épanouir dans notre société de demain. Nous sommes surtout d'avis qu'elle constitue actuellement au Québec la **menace** contre laquelle la lutte, actuellement en cours, sera finalement la plus difficile parce qu'elle se livre dans le domaine des idées dans un contexte qui favorise cette nouvelle vision de notre société.

**LA MAGIE DES MOTS**

La magie des mots à laquelle l'homme a toujours été si sensible est ainsi utilisée aujourd'hui dans notre société pour des fins qu'il n'est pas nécessaire de préciser et qui ont déjà eu de si tristes répercussions au Québec et ailleurs dans le monde. L'homme avisé évitera probablement de se laisser prendre par une telle propagande. Mais comment la jeunesse peut-elle résister à l'attrait d'une telle critique de notre société qui cherche à déceler des formes subtiles de violence partout où fonctionnent encore certaines valeurs traditionnelles qui sont pourtant à la base de notre prospérité économique et de notre bien-être.

**Le but** que poursuivent les tenants de cette nouvelle vogue linguistique est d'ailleurs facile à percevoir. Il s'inspire d'une stratégie qui consiste à rattacher à une même définition les pratiques les plus diverses qui peuvent se manifester dans notre société. Au fait, si tout le monde pratique ainsi à sa façon un certain terrorisme, une certaine violence, comment alors ne pas condamner l'ensemble de tout le système. Poussé à sa limite, comme certains le font présentement, le raisonnement conduit inévitablement à la conclusion suivante : **c'est le terrorisme des uns qui engendre finalement celui des autres,** d'où ce danger de confusion extrême qui existe présentement dans notre société.

Nous comprenons qu'il serait illusoire de vouloir éliminer complètement cette **nouvelle forme de propagande** tant elle semble si fortement liée à l'évolution même que traverse le monde. Il apparaît cependant urgent que tous ceux qui se préoccupent de notre avenir, qui fut récemment si menacé, répondent vigoureusement à cette nouvelle attaque en dénonçant la fausseté de certaines critiques qui ont actuellement cours sur notre société.

Il appartient principalement au monde des affaires, qui est le plus directement visé par cette habile propagande, de passer rapidement à la contre-attaque pour venir expliquer beaucoup plus souvent devant l'opinion publique comment fonctionne notre économie et comment celle-ci reste toujours à la base même de notre prospérité et, par voie de conséquence, de notre bien-être social.

**LAURENT LAUZIER**

# au passé

## ON LISAIT DANS L'ÉCHO. IL Y A 20 ANS

**Edition du 5 avril 1951**

**LOUISEVILLE**

**Nouveau gérant**

M. Roland Bellemare qui faisait office d'assistant-gérant à la Caisse Populaire de Louiseville, depuis juin 1950, a été nommé secrétaire-gérant et administrateur de cette Caisse. — M. Bellemare possède une belle expérience dans le domaine des affaires et nous lui souhaitons un fructeux mandat !

**Promotion**

M. Jos. Pichette vient d'être nommé courtier-vendeur pour le compte de Crédit Interprovincial Ltée dont le siège social est situé à Montréal. — Le territoire de M. Pichette couvrira les comtés de Maskinongé et St-Maurice.

**Naissances**

26 mars : A M. et Mme Emmanuel Giguère (Marielle Guillemette) un fils baptisé : Joseph, Ulric, Daniel.

31 mars : A M. et Mme Euclide Béland (Marguerite Dupuis) un fils baptisé : Joseph, Euclide, Horatien, Laurent.

28 mars : A M. et Mme Philippe Thibeault (Claire Laviolette) un fils baptisé : Joseph, Philippe, Paul, Yves.

1er avril : A M. et Mme Gérard Désaulniers (Brigitte Ricard) une fille baptisée : Marie, Aline, Hélène.

1er avril : A M. et Mme Roland Gagnon (Jeannine Guillemette) un fils baptisé : Joseph, Jacques, Michel.

22 mars : A M. et Mme Gérard Caron (Françoise Ricard) une fille baptisée : Marie, Antoinette, Luce.

**Fiançailles**

A Pâques, furent bénites les fiançailles de Mlle Thérèse Malkassoff, de Montréal, à M. Benoit Dupuis, de Louiseville.

Le soir de Pâques, eurent lieu les fiançailles de Mlle Claire Benoit à M. Roger Provencher, des Trois-Rivières.

**ST-BARTHELEMY**

**Transaction**

Docteur Joseph Comtois vient de vendre sa belle propriété à M. l'agronome Georges Rousseau, professeur à l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélemy. — La bâtisse sera divisée en deux logis alors que M. et Mme Rousseau en occuperont un et M. et Mme Comtois ont loué l'autre partie.

**Décès**

Le 2 avril est décédé M. Norbert Caron, époux de feu Denise Pichette, à l'âge de 82 ans. — Le défunt demeurait chez son neveu, M. Eustache Caron.

**Baptême**

29 mars : Joseph, Jean, Gaston, fils de M. et Mme Roger Lamoureux (Alice Beaucage).

**Départ**

Nous regrettons d'annoncer le départ de M. Henri Houle qui sera désormais en charge d'une succursale de la Banque Provinciale, à St-Malo, dans la ville de Québec.

**PREMONT**

**Naissance**

A M. et Mme Henri Brouillette (Marielle Racine) une fille baptisée le 26 mars, sous les noms de : Marie, Rose, Michelle, Danielle.

**ST-JUSTIN**

**Décès**

Samedi dernier, est décédée à l'âge de 58 ans, Mlle Alice Chapdelaine, maîtresse de poste, fille de feu le Notaire et Mme E.-M. Chapdelaine.

Le 30 mars, est décédée à Montréal, Mme Armand Allaire, née Dolorès S. de Carufel, fille de M. et Mme Elzéar S. de Carufel, de notre paroisse.

Un ancien citoyen de St-Justin, M. Ovide Lemyre, 74 ans, est décédé et a été inhumé à Montréal au cours de la semaine dernière.

**Naissances**

26 mars : A M. et Mme Joseph Thibodeau (Flora Bellemare) un fils baptisé : Joseph, Daniel, Marcel.

3 avril : A M. et Mme Roland Savoie (Thérèse Bellemare) une fille baptisée : Marie, Jacinthe, Denise.

**MASKINONGE**

**Baptême**

27 mars : Joseph, Jean, Daniel, fils de Hervé Michaud et de Jeannette Ross.

**STE-URSULE**

**Baptêmes**

1er avril : A M. et Mme Donat Beauregard (Doris Michaud) un fils baptisé : Joseph, Michel, Denis.

1er avril : A M. et Mme Réal St-Pierre (Réjeanne Turner) un fils baptisé : Joseph, Henri, Roger, Alain.

**Fête surprise**

Le 15 mars, se réunissaient pour une fête surprise, au foyer de M. et Mme Omer Bergeron, un groupe de parents et amis à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage.

**ST-ALEXIS DES MONTS**

**Baptêmes**

26 mars : Marie, Jocelyne, Carole, fille de M. et Mme Ubald Giguère (Gisèle Juneau).

A M. et Mme Roger Robert (Marie-Ange Giguère) un fils baptisé : Joseph, Yvon, Jean.

31 mars : Marie, Réjeanne, France, fille de M. et Mme Zoël Gravel (Rachel Dupuis).

**ST-LEON**

**Mariage**

7 avril : Mariage de M. Bernard Carufel, de notre paroisse, à Mlle Pierrette Janvier, des Trois-Rivières.

**Fiançailles**

A Pâques, eurent lieu les fiançailles de Mlle Thérèse Ferron à M. Marin Lupien, tous deux de St-Léon.

Aussi, les fiançailles de Mlle Jeannine Coulombe à M. Jean-Jacques Alarie, de St-Justin.

**ST-PAULIN**

**Décès**

22 mars : Décès de Mme Adélard Lemay. Le service et la sépulture eurent lieu le 27 mars.

---

# Québec vous informe

**Question : Qu'entendez-vous par "salaire admissible" au Régime de rentes du Québec ?**

**Réponse :** Le salaire admissible au Régime de rentes du Québec est le revenu brut d'emploi tel qu'établi aux fins d'impôt. Ce revenu comprend traitement, salaire, plus toute autre rémunération versée par l'employeur, tels que bonis, jetons de présence d'administrateur, gratifications, commissions, allocations et prestation imposables.

**Question : Je suis associé à parts égales avec une autre personne. Nous avons recours aux services de ma femme dans l'entreprise. Doit-elle verser des contributions au Régime de rentes à titre d'employée ?**

**Réponse :** Oui, mais seulement jusqu'à concurrence de la tranche de sa rémunération qui est imputable à votre associé. Aux fins de l'impôt provincial et du Régime de rentes du Québec, une personne ne peut inclure dans son revenu ou dans so salaire admissible la rémunération qui lui est payée par son conjoint. Dans votre cas, votre femme doit contribuer au Régime de rentes sur la moitié de sa rémunération par voie de déduction à la source.

**Question : Les paiements de certains appareils orthopédiques sont-ils reconnus comme frais médicaux ?**

**Réponse :** Oui. Les paiements pour un membre artificiel, un appareil acoustique, une chaise roulante, des lunettes, un oeil de verre, un dentier et certains autres articles sont reconnus comme frais médicaux.

**Question : J'ai quelques reçus pour dons de charité et pour frais médicaux. Puis-je réclamer également la déduction uniforme de $100 ?**

**Réponse :** Non. Vous pouvez réclamer soit la déduction uniforme de $100, soit les déboursés réels pour frais médicaux excédant 3% de votre revenu net et les dons de charité.

**Question : J'ai résidé dans la province d'Ontario jusqu'au 15 décembre 1970. Depuis cette date, je demeure au Québec. Dois-je produire une déclaration du revenu TP1 pour l'année 1970 ?**

**Réponse :** Oui, puisque vous demeuriez dans le Québec le dernier jour de l'année d'imposition (31 décembre 1970). La totalité de vos revenus est imposable au Québec, même si ces revenus ont été gagnés en dehors du Québec. N'oubliez pas d'annexer la copie no 3 de vos feuillets T4 provenant de la province d'Ontario ou d'une autre province.




POUR VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE A AIR CHAUD, CONSULTEZ

**Bruno Bergeron**

FERBLANTIER LICENCIE

Dépositaire des produits : L'ISLET — DELUXAIR

1440 rue Nepveu Tél. : 228-3228 Ste-Ursule

**ON DEMANDE**

REPRESENTANTS — REPRESENTANTES

Pour effectuer la vente de produits "STAR" dans les comtés de Maskinongé et Berthier.
Rémunération facile, possibilité de $4.00 l'heure.
Gérance possible avec expérience.

Pour plus d'information s'adresser à :
**LINDOR LETENDRE**
**Produits "Star"**
**77 - 15ième ave, Drummondville**

TOUT en ASSURANCE
**René Savoie Inc.**
701 St-Laurent Ouest, Louiseville
Tél. 228-2755
Tél. : 228-2063

MEMBRE de la CORPORATION
"BIJOUTERIE"
PAUL
182 ST-LAURENT
Louiseville
228-4392
des BIJOUTIERS du QUÉBEC

REPARATION de MONTRES — BIJOUX, CHRONOMETRE

**CHANGEMENTS À LA DIRECTION DE TOUS SPORTS**

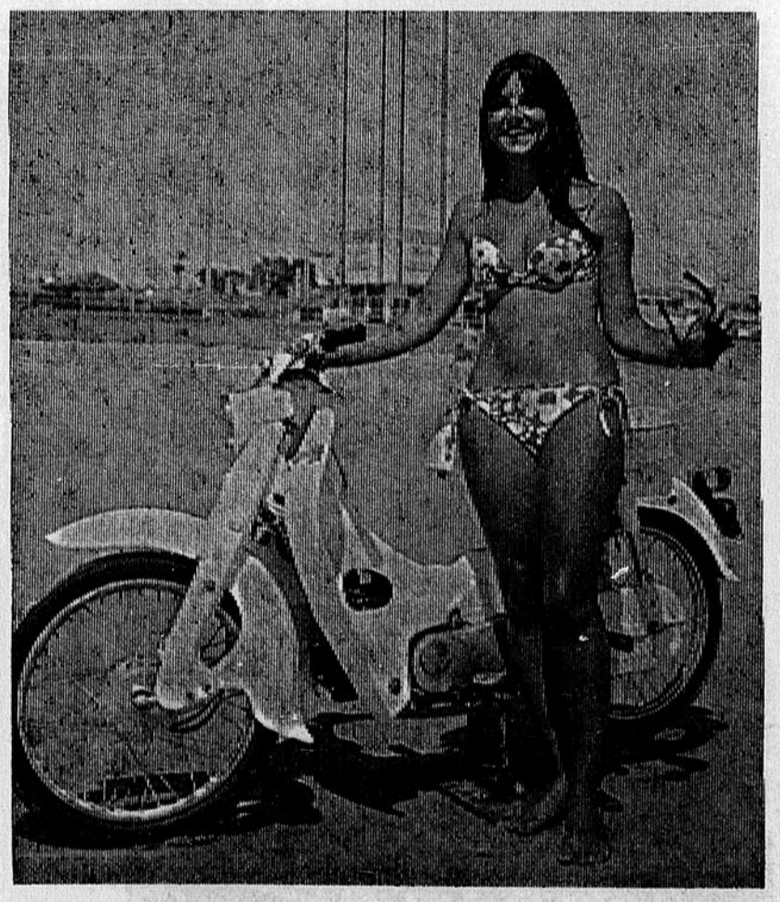
*M. ROBERT GUIGNARD*
*de St-Justin vient de se porter acquéreur du commerce*
**"TOUS SPORTS"**
*autrefois de M. Raoul M. Langlet.*

*M. Guignard ouvrira officiellement ses locaux le 12 AVRIL prochain.*

Dépositaire HONDA, BSA, et bicyclettes de différentes marques.

SERVICE AU COMPLET
PIECES DE TOUTES SORTES

123, Ste-Dorothée, Louiseville
Tél. : 228-5485



JOYEUSES PAQUES!
de la part de
ROBERT VIAU MEUBLES
175, ST-LAURENT TEL. : 228-5251 LOUISEVILLE

## Avec des pneus à neige, méfiez-vous du compteur de vitesse!

Les pneus à neige peuvent vous jouer de vilains tours, ce printemps, en faussant la vitesse qu'indique votre compteur, selon le Club Automobile Québec (CAA-AAA).

Les conducteurs qui roulent encore sur des pneus d'hiver peuvent se faire arrêter pour vitesse excessive même si le compteur affiche une vitesse permise.

En voici l'explication :

Un pneu à neige a généralement un diamètre plus grand que celui d'un pneu ordinaire, ce qui diminue le nombre de révolutions de la roue par mille et conséquemment, réduit le nombre de milles enregistrés par le compteur du tableau de bord.

Il existe toutefois un test facile pour s'assurer de ne pas mériter une contravention pour cette raison et aussi pour ne pas augmenter le danger de la conduite. Il s'agit de rouler à exactement 60 m/h sur une route jalonnée de bornes de millage. L'on peut alors calculer, en minutes et en secondes, le temps qu'il faut pour parcourir une distance de cinq milles, et utiliser la table qui suit pour déterminer sa vitesse exacte :

| Temps pour parcourir 5 milles | Vitesse exacte |
|---|---|
| 4 min. 30 s | 67 |
| 4 min. 40 s | 64 |
| 4 min. 50 s | 62 |
| 5 min. | 60 |
| 5 min. 10 s | 58 |
| 5 min. 20 s | 56 |
| 5 min. 30 s | 55 |
| 5 min. 40 s | 53 |
| 5 min. 50 s | 52 |
| 6 min. | 51 |

Ainsi, si un automobiliste s'aperçoit qu'il roule en réalité à 64 m/h alors que son compteur n'indique que 60, il n'a plus qu'à ajuster sa vitesse en conséquence, c'est-à-dire s'assurer que la lecture du compteur ne dépasse pas 56 m/h.

Dans son analyse de la situation créée par les pneus à neige, le Club Automobile précise cependant que plusieurs autres facteurs peuvent affecter le nombre de révolutions d'une roue et ainsi fausser la lecture du cadran.

Parmi ceux-ci il ya la dimension du pneu, l'usure de la sculpture, la forme du pneu, la pression de gonflement (une pression accrue augmente le diamètre du pneu), la température (la chaleur accroît le diamètre), l'âge du pneu (l'étirement augmente le diamètre), la charge (un poids accru diminue le diamètre, mais fait s'élever l'aiguille du cadran), le type de pneus (carcasse radiale ou ceinturée) et un pignon de transmission de mauvaise dimension.

Enfin, le Club Automobile rappelle que le compteur de milles peut lui-même être en cause si seulement une seule de ses délicates composantes a été mal construite, ce qui peut entraîner également une indication faussée de la vitesse, de sorte que vous pouvez vous retrouver dans la même situation d'incertitude quant à votre vitesse exacte, même sans pneu à neige.

Marcel Forcier

Au Canal 9

## ÉMISSIONS ÉDUCATIVES DU CEGEP

Trois-Rivières (J.G.) — La population de Trois-Rivières bénéficiera, à partir de cette semaine, de la diffusion d'émissions éducatives en provenance du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Trois-Rivières (CEGEP). Cette importante nouvelle nous a été communiquée au cours d'une conférence de presse donnée au salon du Cegep par les autorités du collège et par les dirigeants de la firme Belle Vision, dont le canal 9 servira à retransmettre les émissions éducatives.

Il faut souligner ici au départ, que cette diffusion de cours destinés aux adultes et étudiants ne constitue pas un précédent. Déjà en Gaspésie et au Lac St-Jean, la télévision éducative est apparue il y a quelques années avec des expériences concluantes. Toutefois, ce qui fait la distinction des émissions à être diffusées par le Cegep de Trois-Rivières, c'est qu'elles s'adresseront en premier lieu aux étudiants réguliers et qu'elles leur permettront de suivre leurs cours à domicile. Il va sans dire que ce procédé révolutionnaire entraînera des transformations profondes dans le monde de l'enseignement, notamment au chapitre de l'équipement scolaire, habitudes professorales et pédagogiques.

A ce sujet nous avons demandé au directeur des services pédagogiques, M. Louis Martel si l'enseignement par la télévision entraînera une diminution du personnel enseignant. M. Martel a été catégorique et a répondu dans la négative. Selon lui, les professeurs pourront se pencher plus fréquemment sur les étudiants qui ont besoin de plus d'explications et d'attention, la télévision permettra de personnaliser l'enseignement dans les grandes institutions.

Pour revenir au cours, en premier lieu, ils seront surtout de culture générale et s'adresseront à l'ensemble de la population. Le Cegep tentera de cerner également des problèmes qui touchent le milieu trifluvien et régional. Pour ce faire les autorités comptent sur la collaboration du monde industriel et hospitalier, de même que sur les organismes socio-économiques qui sauront déceler les besoins et inquiétudes de la population. Au début, la diffusion ne sera que de quelques heures par semaine. En septembre, il est plus que probable qu'une série de cours sera mise à l'horaire et elle couvrira une bonne partie du cours des étudiants du Cegep. De plus, une autre série s'adressera à la population adulte et elle comprendra des cours d'éducation dite générale et permanente auxquels s'ajouteront des documentaires tant québécois qu'étrangers.

Soulignons ici en terminant que les émissions éducatives seront réalisées par le service audio-visuel du Cegep et retransmises par le câble de la Belle-Vision, lequel rejoint quelque 13,000 foyers de Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest. Pour ce qui est des cadrans météorologiques, ils apparaîtront à partir de septembre sur les ondes du canal 11.

Au cours de la même conférence de presse au Cegep, on a également annoncé la tenue pour une deuxième année, d'une semaine ACTION-CEGEP 71, laquelle a commencé lundi le 29 et prendra fin dimanche 4 avril. Les buts principaux de cette semaine sont l'amélioration du système d'animation étudiante et favoriser le travail d'équipe ; permettre aux étudiants des écoles secondaires de prendre un premier contact avec leur futur collège ; permettre finalement aux parents et au grand public de venir voir sur place ce qu'est un Cegep. Ainsi donc, tout au cours de la semaine sous le thème "influence et le rayonnement du Cegep dans la région", des activités nombreuses sont prévues dans les 3 pavillons tant dans le domaine culturel, scientifique que sportif. Pour clôturer la semaine, les parents pourront visiter le Cegep samedi et dimanche. Une invitation est donc lancée à tous les parents dont les enfants fréquentent ou seront appelés à fréquenter cette maison d'enseignement qui compte plus de 2,000 étudiants.

SOIRÉE DANSANTE
AU CLUB NAUTIQUE DE LOUISEVILLE
Orchestre : "LES CLES D'OR"
SAMEDI, LE 10 AVRIL 1971
NOTE : Le Club Nautique est ouvert tous les jours et tous les soirs excepté le lundi dans la journée.

LA GRANDE VENTE ANNUELLE
SE CONTINUE
chez D. DULUDE
170, RUE ST-LAURENT TEL. : 228-4675 LOUISEVILLE
TAPIS POUR VOTRE CUISINE, SALON ET CHAMBRES
POSE GRATUITEMENT DURANT CETTE VENTE



Tapis 100% nylon régulier à $11.95 pour $8.95

Cuisinière MOFFAT 30 pouces prix régulier $299.00 spécial pour cette vente à $229.00

MOBILIER DE SALON
Style "COLONIAL"
prix à partir de
$129.00

MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx
Lit ordinaire — Commode et un bureau triple
à partir de
$159.00

FAUTEUILS
berçant et rembourré
prix régulier : $39.95
pour $24.95
QUANTITE LIMITEE

MATELAS SERTA
le meilleur matelas au monde ! Prix régulier $69.95 spécial $49.95
en montre dans nos vitrines Prix régulier $79.95 spécial $59.95
Lit continental tête et pattes comprises régulier $89.00 pour $59.00

l'écho

# APPEL AU BÉNÉVOLAT LANCÉ PAR LE SERVICE SOCIAL

Trois-Rivières (J.G.) — Le Service Social de la Mauricie entend faire tout ce qui est possible, afin de rendre accessible au plus grand nombre possible de personnes, les nombreux services qu'il offre. Pour atteindre ce but, il faut toutefois que la population réponde à l'appel au bénévolat que lance le Service Social par l'intermédiaire de son directeur général. C'est ce que déclarait M. Gilles Lacroix, nouveau directeur régional alors qu'il s'adressait à la presse.

M. Lacroix a profité de cette première rencontre avec les média d'information pour faire part de la nouvelle orientation qu'il entend donner au service social de la Mauricie. Ainsi, il entend mettre l'accent sur la conjugaison des efforts. Selon lui, actuellement un trop grand nombre de personnes travaillent indépendamment les unes des autres et on assiste à un dédoublement d'emploi et à des pertes d'énergie qui pourraient être mieux utilisées si canalisées. Depuis sa nomination, M. Lacroix a justement rencontré différentes associations de même que le personnel des 6 succursales de l'agence à travers la Mauricie dans le but de développer un esprit d'équipe et de participation à tous les niveaux. De cette façon, les dirigeants du Service Social de la Mauricie espèrent rejoindre un plus grand nombre possible de personnes avec les mêmes effectifs.

S'adressant par la suite particulièrement à la centaine de travailleurs sociaux, sociologues, auxiliaires familiales, bref le personnel de l'agence, M. Lacroix a tenu à souligner qu'il ne devait jamais perdre de vue qu'ils travaillaient avec des êtres humains et non des numéros. Dans cette optique, le Service Social a justement fait savoir que des bureaux seront ouverts le soir afin de permettre aux travailleurs de s'y rendre sans subir des pertes de salaires.

Au cours de cette rencontre, nous avons appris que la succursale de Louiseville comprend 7 personnes : le directeur M. Jean Fugère, secteur familial : Madeleine Tourigny, gérontologie Mme Pierrette-P. Thisdel, secteur enfance, Pierrette Trépanier et Louise St-Arnault, stagiaire Nicole Levasseur et secrétaire-réceptionniste, Micheline Julien.

Tous ces services sont venus en aide à quelques milliers de personnes dans le comté de Maskinongé-Berthier. Ainsi, 161 personnes âgées sont réparties dans 3 foyers. On a assisté également à la création de 4 clubs d'Age d'Or groupant 400 personnes. Au chapitre des foyers nourriciers, il y en a 90 environ dans la région, et on s'est penché sur 152 cas dans le secteur troubles familiaux. Mentionnons que M. Maurice Duval de CHLN a été choisi membre du Conseil d'Administration.



**VIVE LE PRESIDENT — La semaine dernière, la Jeune Chambre de Louiseville s'est donné un nouveau président en la persone de M. Claude Blais.**
**La photo ci-dessus fait voir dans l'ordre habituel : M. Robert Séguin, président ex-officio, S. H. le maire Avellin Dalcourt, Mlle Ginette Gagnon, "vice-président", et le nouveau président, M. Claude Blais.**
**(Photo Lapointe)**



**DEFILE DE MODES — Grâce à l'initiative de plusieurs maisons d'affaires de Louiseville, un défilé de modes fut présenté au sous-sol de l'église de St-Justin, mercredi dernier, sous les auspices du Comité Paroissial de l'endroit : De gauche à droite, quelques-uns des figurants de ce défilé dont Yolande Plante, Mme Nicole Arvisais, Mme Jeanne d'Arc Clément, Francine Brissette, Marguerite Bélanger, Françoise Bellemare, Mme Raymond Gagnon, Viateur Bergeron, Mlle Pauline Généreux, Pierre Morinville, Mme Nicole Chevalier, Mme Yvon Picotte, Mme Margot Gélinas et Francine Vertefeuille, à l'avant : la jeune Odette Beauchemin.** **(Photo Lapointe)**



par Pierre Durand

# SPORTS

## SPORTS À L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR



L'équipe championne de la saison régulière et éliminatoire. De gauche à droite : Johanne et Ghislaine Lessard, Madeleine Bergeron, Jocelyne Julien cap., Réjane et Guylaine Frappier.



L'équipe championne de la saison régulière et éliminatoire. 1ère rangée : Ghyslain et Denis Damphousse cap., Luc Préfontaine. 2e rangée : Rosaire Julien prof., Renald Lessard, Roger Jean, Doris Picard et Vital Béland, ass. cap.

## Carnet sportif de la Poly

par Marie Delatri

**LES ETOILES DE LA SEMAINNE**

Cette semaine, les trois étudiants suivants ont été choisis les étoiles de la semaine : Michel Sauvageau (gymnastique), Maryse Bastien (ballon-panier), Daniel Bastien (hand-ball).

Cet honneur leur échoie pour les raisons suivantes : comportement exemplaire, esprit de participation et performance à l'intramural.

**BASKETBALL**

Trois équipes du Lac St-Jean viendront nous rendre visite dans quelques semaines ; c'est la première fois depuis sa fondation que la Polyvalente reçoit des équipes sportives venant d'aussi loin.

Comme nos équipes viennent tout juste de terminer la saison et qu'elles avaient délaissé l'entraînement, elles se sont remises à l'entraînement pour une période d'un mois.

Ces rencontres auront lieu le 1er mai ; nous invitons la population de Louiseville et des environs à venir assister à ces matches.

**FOOTBALL**

Notre équipe de football est en formation : plusieurs joueurs ont déjà donné leur nom. La période d'entraînement débutera au commencement de mai.

Voici comment se déroulera cette période d'entraînement qui s'échelonnera sur une période de 4 mois : au début nous verrons la partie technique du football (blocages, passes, blocs, position, etc...) ; durant les premières semaines d'été, les étudiants suivront un conditionnement physique rigoureux et la dernière partie de l'entraînement qui se situera vers la mi-août comprendra l'élément tactique du football.

L'instructeur en chef de l'équipe sera M. Jean-Pierre Gélinas, éducateur physique à la Polyvalente. Il sera secondé par M. Pierre Legault et autres collaborateurs, il ne faut pas oublier qu'une équipe de football exige un travail énorme de la part des joueurs et sans une bonne organisation et sans le désir des joueurs eux-mêmes, rien ne peut fonctionner.

De plus, une équipe de "Chears Leaders" a été formé dans le but d'encourager les joueurs durant la partie et de créer de l'ambiance parmi les spectateurs ; la responsable de ce groupe est Rolande Bergeron, étudiante de la Poly.

**RECRUTEMENT**

M. Gilles Goyette, éducateur physique de la polyvalente, a déjà commencé à recruter des joueurs pour les équipes de Hand-ball midget et juvénile en vue de la prochaine saison de l'interscolaire. Il désire un championnat et nous sommes persuadés que l'an prochain ses équipes seront redoutables.




Les vraies richesses de ce monde
Ne se mesurent pas en dollars et cents. Mais l'une de ces richesses — une famille heureuse — peut être mise à l'abri par les dollars et les cents que vous placez dans l'assurance-vie.

GASTON FLEURY, C.L.U.

90, ST-MARTIN LOUISEVILLE



Sun Life du Canada — Compagnie d'Assurance-Vie


## LES RÈGLEMENTS DE LA LIGUE RURALE ALBERT GAUCHER INC.

**Pour le bénéfice des supporteurs de la Ligue Rurale nous publierons les règlements votés et acceptés par les 19 équipes du circuit lors de la grande assemblée générale. Nous les publierons par tranche à chaque semaine.**

### SECTION "C" — JOUEURS RURAUX

**C-1** Tous les clubs ruraux, et non les clubs de villes, auront le droit d'aligner des joueurs ruraux qui font partie de leur section seulement. Ex : La Section Ouest n'a pas le droit d'aller dans la Section Est pour obtenir des joueurs ruraux, et vice-versa à moins de consentement des clubs de la section concernée. Mais toutes les sections pourront aligner des joueurs de ville dans le territoire faisant partie de la ligue Rurale Albert Gaucher, sous contrôle de la direction de la ligue qui devra connaître le joueur réclamé.

**C-2** Tous les clubs auront jusqu'au 1er juillet pour conclure des échanges de joueurs ruraux entre eux. Les joueurs impliqués dans ces échanges ne seront pas considérés comme étrangers pour les équipes en cause. Mais tout échange devra avoir l'approbation de la direction de la ligue. Aucune équipe n'aura le droit d'échanger des joueurs étrangers.

**C-3** Tous les joueurs étrangers qui étaient sous contrat avec des équipes en 1970 demeurent la propriété de leur même club en 1971.

**C-4** Tous les joueurs ruraux ne seront plus considérés comme joueurs étrangers. Ce qui veut dire que tous les clubs de la ligue, à l'exception de Louiseville auront le droit d'aligner autant de joueurs ruraux qu'ils désireront et cela peu importe leur position finale dans le classement des clubs en 1970. Mais les clubs devront suivre le règlement C-1. Pour les joueurs étrangers, les clubs peuvent se servir de Trois-Rivières, du Cap, de Shawinigan, de Grand'Mère et de La Tuque. Pour la Section Ouest, nous acceptons Joliette. De plus, Berthier sera considéré comme paroisse rurale, en ce sens que les clubs de la Section Ouest à l'exception de Louiseville, pourront aligner des joueurs de cette place et ce ne sera pas considéré comme étrangers.

**C-5** Les clubs qui ont terminé dans les deux (2) premières positions en 1970 n'auront pas le droit d'aligner de joueurs étrangers. Les clubs qui ont terminé en 3e position pourront aligner un (1) joueur étranger. Les clubs de 4e position pourront aligner deux (2) joueurs étrangers, et les clubs qui ont terminé plus bas que la 4e position pourront en aligner trois (3) mais pas plus. Le nombre limité par club est de trois. Les nouveaux clubs cette saison entrent dans cette dernière catégorie. Il est bien entendu que les équipes qui alignaient des joueurs étrangers l'an dernier cela ne les empêche pas d'aligner d'autres joueurs étrangers si leur position leur permet en autant que chaque équipe s'en tiendra à la limite de trois (3) joueurs seulement. Ce qui veut dire comme par exemple, qu'une équipe qui alignait un joueur étranger l'an dernier et qui a terminé en 3e position, ce dit club pourra aligner un autre joueur étranger tel que le veut le règlement.

**C-6** Les clubs qui ont actuellement des joueurs étrangers, c'est-à-dire les joueurs qu'ils avaient lorsqu'ils ont terminé la saison 1970 demeurent la propriété de ces clubs.

**C-7** Un club qui alignait en 1970 des joueurs étrangers, et qui cette année en 1971 désire garder ces mêmes joueurs et que ceux-ci ne veulent pas jouer pour cette même équipe, ces dits joueurs ne pourront s'aligner pour d'autres clubs de la ligue, mais le club pourra les remplacer par d'autres du même calibre. Mais les mêmes joueurs qui avaient refusé la première fois, ne pourront plus revenir avec leur ancienne équipe.

**C-8** Si un club ne désire pas aligner en 1971 les mêmes joueurs étrangers qu'en 1970 et que ces mêmes joueurs désirent jouer pour cette même équipe, ce dit club ne pourra pas les remplacer par d'autres, mais les joueurs pourront jouer pour une autre équipe. Mais si ces mêmes joueurs ne désirent pas jouer pour ces mêmes équipes, ils pourront être remplacés par d'autres du même calibre.

**C-9** Si un club est prêt à engager pour l'année 1971 le même joueur que l'année 1970 et que ce même joueur exige un prix dépassant $15.00 et que le club ne peut pas ou ne veut pas payer, ce dit joueur ne pourra pas jouer pour un autre club de la ligue, mais ce club pourra aligner un autre joueur du même calibre. Et de plus ce même joueur ne pourra pas revenir jouer pour le même club au prix offert, même au prix plus bas que la limite.

**C-10** Les clubs n'auront pas le droit d'aller chercher des joueurs dans une localité qui fait déjà partie de la ligue, à moins d'entente entre la direction de chaque club et de la direction de la ligue.

**C-11** Tout joueur, soit rural ou étranger, devient agent libre pour n'importe quelle équipe, s'il est un (1) an sans évoluer dans notre ligue ou s'il n'a pas signé de contrat l'année d'avant. Ce règlement ne s'applique pas pour les joueurs qui sont suspendus indéfiniment par la ligue et qui sont ensuite réinstallés. De plus, un joueur rural, qui est une année sans signer de contrat ou sans évoluer dans notre ligue, deviendra agent libre seulement s'il déménage de localité. Dans le cas contraire il demeurera toujours la propriété du club de sa place.

**C-12** Il est à noter que le règlement de la Section "C" concerne les clubs ruraux seulement, à l'exception du paragraphe C-11 lequel concerne tous les clubs de la ligue.

# LE PAVILLON DES QUILLES

Pour cette semaine, je vais sauter une semaine pour la manière de jouer aux quilles. Je continuerai la semaine prochaine.

**TOURNOIS AUX GROSSES QUILLES MOLSON FINALE DE TROIS-RIVIERES**

Claude Lessard et Bruno Blais se sont classés premiers champions du Tournoi Molson à Trois-Rivières aux grosses quilles, samedi dernier. Ils ont reçu une bourse de $100.00 et 2 trophées individuels gracieuseté de Molson. Nos deux quilleurs du Pavillon ont assez travaillé, le championnat leur est dû. Franchement ce sont de bons quilleurs. Nous avons au Pavillon de bons quilleurs encore et c'est pas fini.

**BEST BOX TELE QUILLES ABAT "9"**

Nos trois premiers à date : Michel St-Pierre, Bruno Durand, Jean Alarie, Michel Bertrand, Michel Lupien, Michel St-Pierre.

Ces tournois se jouent tous les jours de la semaine.

Le dimanche ouverture du Pavillon à 9h. du matin. Nombreux prix spéciaux. Aux petites et aux grosses.

Sur semaine le jour de 1h. à 5h. spéciaux.

**HEURES DE QUILLES CLASSE "A"**

Bruno Blais 93-148-146—387.
Pierre Hemond 146-149-151—446.
Aspirant pour dimanche prochain : Gaston Milette.
Télé quilles : R. Savoie.
Jean-Paul Lajoie 142.
Normand Savoie 129.
Télé quilles : 191.
Total : 462.
Jean-Pierre Blais 113.
Bruno Hamel 164.
Télé quilles : 158.
Total : 435.
Aspirant pour dimanche, Denis Ferron, Michel Milette.

**NOS ETOILES DE LA SEMAINE**

Lundi 7h. : Gaston Milette 243, Bruno Blais 612.

Lundi 9h. : Jeannine Milette 191, D. Lambert 448. René Gélinas 232-557.

Mardi 7h. : Claire Hammond 151-376, René Gélinas 167-427.

Mercredi 7h. : Paul Foisy 164, Louiselle Lambert 436.

Jeudi 9h. : Jeannine Milette 196-486, Michel St-Pierre 200-484.

Vendredi 7h. Grosses quilles : Michel Milette 224, Robert Lessard 588.

A la semaine prochaine.

# Important Congrès sur le problème de l'eau

Si l'eau est indispensable à la santé et l'hygiène, mais elle ne l'est pas moins pour le développement économique. Une industrie n'irait pas s'établir dans une région où l'on n'a pas une bonne eau potable, où l'on traite par les eaux résiduaires.

C'est dans cette optique que l'Association québécoise des techniques de l'eau tiendra son prochain congrès annuel sous le thème : "Action décennie '70". Le congrès aura lieu au Château Frontenac, à Québec, du 18 au 21 avril.

Le problème de l'eau intéressant toutes les régions du Québec, l'Association invite cette année les administrateurs municipaux à une journée spéciale du congrès, où des experts y exposeront l'important problème du financement des aqueducs, des égoûts, et des usines de traitement. Des ministres du fédéral et du provincial expliqueront la politique gouvernementale sur la pollution de l'eau : Victor Goldbloom, m.d., Ministre d'Etat responsable de la qualité de l'environnement, sera le conférencier au dîner de cette journée.

Un des voleurs a profité dues temporairement. L'auto aux appels téléphoniques.

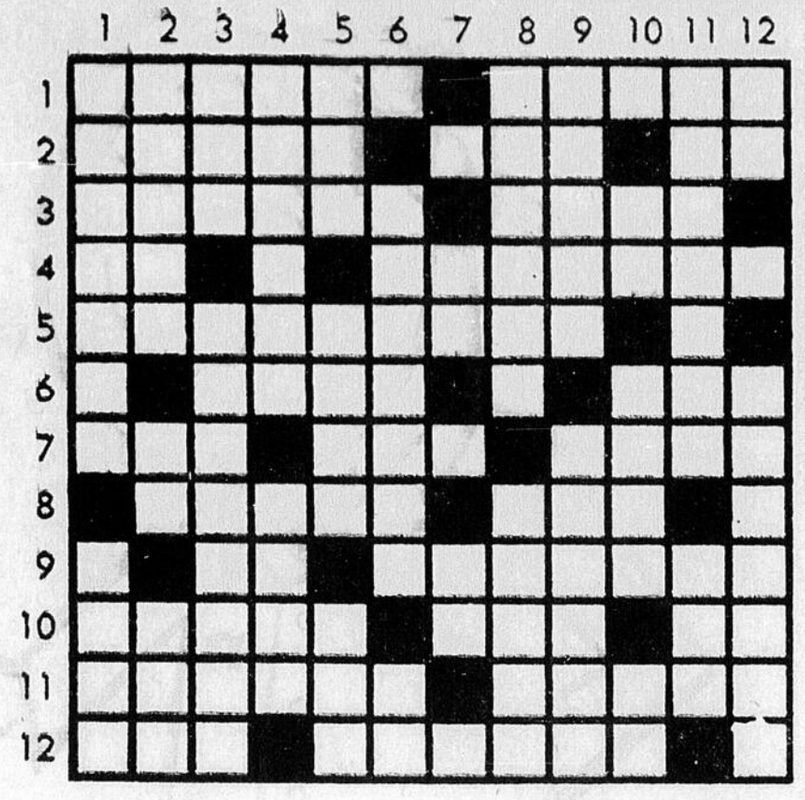
Fondée en 1962, dans un but non lucratif, l'Association québécoise des techniques de l'eau groupe maintenant plus de 500 membres manufacturiers, corporations, officiers municipaux, ingénieurs, techniciens. Elle organise chaque année des conférences régionales où l'on étudie des problèmes techniques particuliers. En plus d'une revue trimestrielle, elle publie des documents d'un grand intérêt pour le Québec.

Il y a deux ans, l'Assemblée nationale a voté un montant de $600. millions qui, réparti sur quinze années, doit contribuer à la préservation de nos ressources en eau et surtout à la lutte à la pollution de nos lacs et rivières. Lors du congrès, l'Association québécoise des techniques de l'eau insistera auprès du Gouvernement pour que ce vaste programme soit lancé le plus tôt possible. Pour information, communiquer à l'AQTE, 6065 ouest rue Sherbrooke, Suite 4, Montréal 261.

# Les statistiques de la Coupe Stanley

La Ligue Nationale de hockey publie chaque année une brochure contenant toutes les statistiques concernant la coupe Stanley. On peut se procurer cet annuaire en écrivant aux quartiers-généraux de la Ligue Nationale de Hockey, suite 922, édifice Sun Life, Carré Dominion, Montréal, Qué. Son prix est de $1.00 plus 0.25 cts pour frais de poste et manutention.

# mots croisés



**HORIZONTAL**

1 — Exposer pour la vente. — Mammifère rongeur très prolifique.

2 — Partie postérieure du pied de l'homme. — Substance qui se dépose au fond du vin. — Largeur d'une étoffe.

3 — Os de certains poissons, pl. — Conforme à la vérité.

4 — Nom familier du troupier américain. — Donneras de l'air.

5 — Mettre à exécution.

6 — Me rendrai. — Parcourue des yeux.

7 — Fin, en anglais. — Fille de Cadmus. — Action d'épier.

8 — Fleuve de France. — Mesure agraire.

9 — 55, en chiffres romains. — Mettre sous une remise.

10 — Bramer, crier en parlant des cerfs. — Adj. poss. — Année.

11 — Manquera à partir, en parlant d'une arme à feu. — Adj. poss.

12 — Epoque. — Monstre marin, moitié femme moitié poisson.

**VERTICAL**

1 — Meuble fixé au mur, formé de tablettes. — Va à l'eventure.

2 — Tableau indiquant le coût des marchandises. — Notre Seigneur. — Rivière de Suisse.

3 — Bière anglaise. — Exactitude à remplir ses engagements.

4 — Papilionacée qui croît dans les bois. — Qui a le cerveau troublé par l'action de l'alcool.

5 — Dans la rose des vents. — Frère d'Abel. — Légumineuses.

6 — Donner à une étoffe l'aspect du satin. — Du verbe avoir.

7 — Obtenu. — Conj.

8 — Remettre par trahison. Du verbe amener.

9 — Exposer au grand air. — Du canton des Grisons (Suisse).

10 — Altesse Royale. — Parcourues des yeux. — Equerre.

11 — Relatif aux flancs. — Oreille, en anglais.

12 — Nég. — Sans commencement ni fin.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | R | O | G | R | A | P | H | I | Q | U | E |
| 2 | R | E | V | O | I | R | ■ | A | R | ■ | S | S |
| 3 | T | S | E | ■ | P | R | I | V | E | R | A | S |
| 4 | H | I | S | T | O | I | R | E | ■ | A | G | E |
| 5 | O | D | ■ | U | S | E | ■ | R | E | V | E | ■ |
| 6 | G | E | L | ■ | T | R | E | S | ■ | I | R | A |
| 7 | E | R | ■ | R | E | E | L | I | R | E | ■ | N |
| 8 | N | ■ | T | E | R | ■ | L | E | U | R | R | E |
| 9 | E | L | A | N | ■ | A | I | N | E | E | ■ | R |
| 10 | S | E | ■ | D | R | A | P | ■ | S | ■ | A | G |
| 11 | E | ■ | R | I | O | ■ | S | E | ■ | V | I | I |
| 12 | S | E | N | T | I | M | E | N | T | A | L | E |


- REMERCIEMENTS -

MME JOSEPH COUTU

ET SES ENFANTS

*remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de*

M. JOSEPH COUTU

*survenu le 15 mars 1971, soit par des offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.*

AUTOMOBILISTES

Nous vendons :

SILENCIEUX
AMORTISSEURS
BANDES DE FREINS

Gulf

Nous installons gratuitement vos SILENCIEUX ET AMORTISSEURS

Garage Guy Auger

MECANIQUE GENERALE

761, Boul. Est Tél. : 228-9003 Louiseville

GHISLAIN DESCHÊNES




VENTE ET INSTALLATION D'ALUMINIUM

● Portes ● Châssis ● Persiennes
● Revêtement extérieur, garantie : 20 et 30 ans
"Auvents en fibre de verre"

371 NOTRE-DAME TEL. : 265-2827 ST-ALEXIS-DES-MONTS

★ À LOUER ★

Un local pour bureau situé au Centre de Louiseville, rue St-Laurent. Libre immédiatement. Pour information, appeler l'Echo de Louiseville, tél. : 227-2212.

PEINTURE

BENJAMIN "MOOR"

FERNAND CAYER

50 St-Marc, Louiseville
Tél. : 228-2671

FIANCES ET FUTURS MARIES

La date de votre mariage est déterminée ?

Si oui, il vous faut penser à l'impression de vos faire-part, cartes réponses, cartes de remerciements, allumettes, napperons, etc.

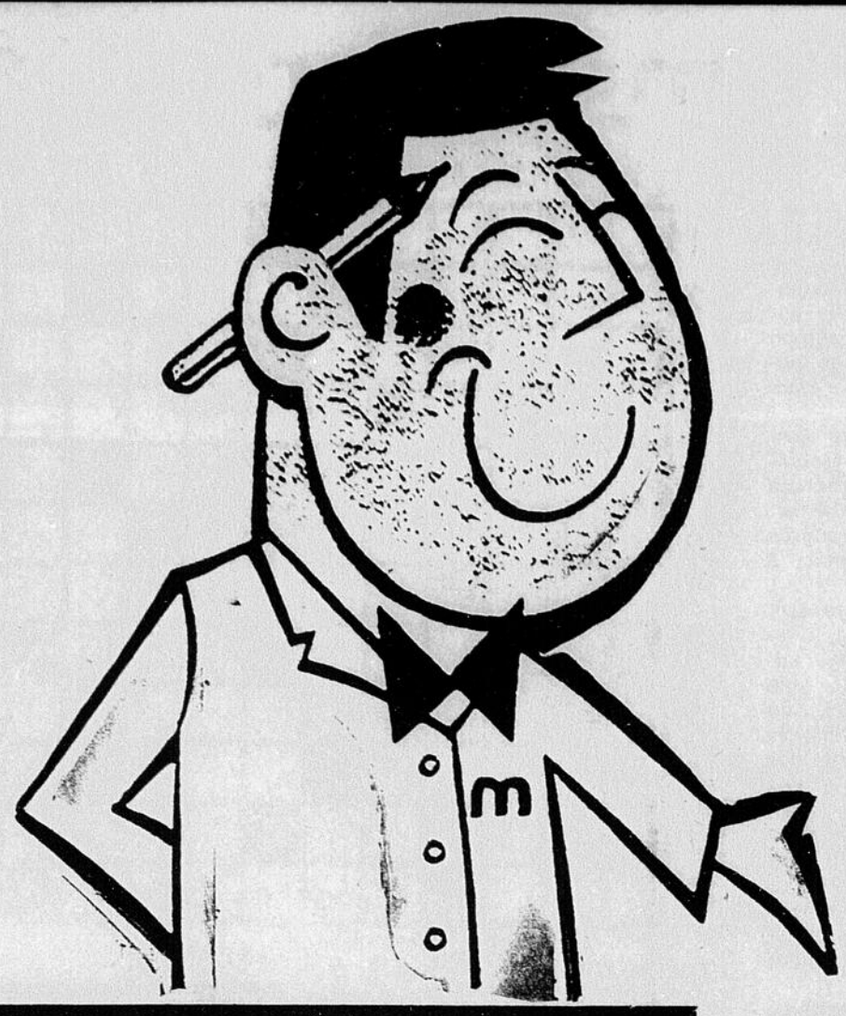
Notre choix est très vaste et nos modèles des plus récents. Nos prix peuvent convenir à toutes les bourses.

Sur demande je me rendrai à domicile le soir qui vous conviendra.

JULES MORIN

Imprimerie Gagné Ltée, Saint-Justin

Tél. Rés. : 227-4655 — Bureau 228-4320



# "Mon voisin"

# m

90 Ste-E

# "Chez M
# et les PRIX MA



## prix magiques
## magic prices

**CAFÉ EN GRAIN**
Maxwell — Sac 1 lb
**99¢**

**SHORTENING**
Crisco — 3 lb
**$1.23**

**EAU MINERALE**
Montclair — 30 on.
**29¢**

**SOUPES**
Aux pois ou légumes
Habitant — 28 on.
**21¢**

**SEL DE FRUIT**
Eno — Large
**88¢**

**KETCHUP**
Heinz — 15 on.
**31¢**

**MOUTARDE**
Schwartz — 16 on.
**22¢**

**BEURRE**
Métro — 1 lb
Canada No 1
**67¢**

**MIRACLE WHIP**
Kraft — 48 on.

**MAIS EN CREME**
Royal Rose — 19 on.

**ANANAS**
Aylmer — Tranché, morceau, broyé — 19 on.

**MARINADES SUCREES**
Coronation — 24 on.

## SPÉCIAUX DE VIANDE au marché St-Laurent Ltée

**FESSES DE JAMBON**
Boucan — Petit goret prêt à servir, découenné dégraissé, sans jarret, entier, un bout ou l'autre
**55¢** la lb

**JEUNES DINDONS**
Chanteclerc — Flamingo congelés, Canada, Cat. A 5/9 lb
**35¢** la lb

**ROTI DE PALETTE**
Coupe régulière
**69¢** la lb

**BOEUF HACHE**
Frais toutes les heures
3 lb pour
**$1.49**

**LONGES DE PORC**
Bout des côtes,
env. 3 lb
**49¢** la lb

**BACON**
Maple Leaf V.P.
1 lb
**59¢**

**SAUCISSE AU PORC**
Maple Leaf, Mère Michel sur plateau — 1 lb
**59¢**

**SAUCISSES FUMEES**
Maple Leaf V.P.
1 lb
**55¢**

**JAMBON CUIT**
Maple Leaf
Tranché — 6 on.
**59¢**

**TOURTIERE**
Taillefer — 16 on.
**69¢**

n "

TRO

Ste-Élisabeth Louiseville

# "MÉTRO ce n'est pas loin MAGIQUES ÇÀ ME CONVIENT"




**CAFÉ INSTANT**
Maxwell — 10 on. **$1.69**

**93¢**

**POIS VERTS**
Idéal No 2 — 19 on. **36¢**

**PATES ALIMENTAIRES CATELLI**
Spaghetti, Coude, Spaghettini — 16 on. **23¢**

**BREUVAGE A L'ORANGE**
Tang — Paq. de 4 sac. **79¢**

**HUILE CRISCO**
Végétale — 38 on. **$1.05**

**ESSUIE-TOUT**
Scott — Paquet de 2 roul. **55¢**

**GHERKINS**
Mc Larens — 15 on. Médium **2/85¢**

**BEURRE DE PEANUT**
Mc Larens — 2 lb **83¢**

**EME**
19 on. **21¢**

**AS**
anché, — 19 on. **29¢**

**DES ES**
24 on. **49¢**

**VHIP**
on.

## FRUITS ET LÉGUMES

**CHAPONS**
Flamingo — Congelés, Canada, Cat. A 5/6 lb
**49¢** la lb

**SMOKED MEAT**
Coorsh — 2 on.
**4 pour 89¢**

**ANANAS PORTO RICO**
**33¢**

**PAMPLEMOUSSES**
Floride — Rose ou blanc
**8/83¢**

**POMMES DE TERRE**
No 1 — N.B.
**10 lb/31¢**

**COCOS**
Frais importés
**19¢**

**RADIS**
Cello — E.U.
**2 pqts/19¢**

**TOMATES**
Mexique 6x7
**2 lb/79¢**

**LAITUE**
Iceberg
Californie No 24
**2/59¢**

# Pour vous, madame



## RECETTE DE LA SEMAINE

# La cuisine au jambon et son histoire

L'origine de la salaison comme moyen de conserver la viande se perd dans la nuit de l'histoire. Certains croient que l'attrait naturel de l'homme pour le sel en a amené la découverte. Il y a plusieurs années de cela, les paysans enterraient du porc frais près des côtes de la mer. Plus tard, ils plaçaient la viande dans des barils de sel. Tout cela aidait à conserver la viande mais on obtenait un produit qui n'était pas uniformément salé.

Avec l'avènement de la réfrigération les gens en vinrent à employer moins de sel. Ils frottaient les jambons avec du sel puis les recouvraient d'une saumure à laquelle étaient ajoutés des préservatifs et d'autres ingrédients pour améliorer la saveur de la viande. Inutile de dire que le secret de la salaison était jalousement gardé par les fabricants. Durant ce long procédé, la viande absorbait les ingrédients; l'extérieur du morceau possédait une saveur forte et salée; le centre l'était peu.

Il y a de cela quelques décades, les experts commencèrent à utiliser une méthode qui révolutionna complètement l'industrie du jambon. Ils injectèrent la saumure dans la viande à différents endroits, à l'aide d'une aiguille fine. Peu après, ils découvraient que lorsque les ingrédients étaient injectés dans l'artère cette dernière distribuait plus également la saumure.

De nos jours, la réfrigération a diminué la nécessité de préserver la viande par la salaison mais notre faible pour des produits salés les rend plus populaires que jamais. Heureusement pour nous, le progrès a fait une science de ce qui était autrefois un art mystérieux. Nous nous en réjouissons doublement à l'approche de la fête de Pâques, fête du printemps, puisque le jambon salé et fumé est le mets traditionnel sur les tables canadiennes. Mais le lendemain ou les jours à venir, que faire des restes ou dessertes de jambon ? . . . Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous offrent à cette fin deux recettes attrayantes et savoureuses.

### BEIGNETS AU JAMBON

2 oeufs battus
⅓ tasse de lait
1 tasse de jambon haché fin
1 tasse de maïs en grains, égouttés
6 c. à table de farine
½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 à 2 c. à table de beurre (pour la cuisson)

Mélanger oeufs, lait, jambon et maïs. Mélanger les ingrédients secs et ajouter au jambon. Chauffer le beurre dans une poêle à frire et y verser la préparation au jambon par cuillerée à table. Frire pour rendre dorer et gonfler, 1 à 2 minutes de chaque côté. Servir avec du sirop d'érable chaud. Quantité : 18 beignets au jambon.

### JAMBON BRAISE

Le bouillir, l'égoutter, le dépouiller de sa peau et d'une partie de sa graisse, le braiser au vin, au madère ou au champagne. Le saupoudrer légèrement de sucre et le rôtir au four 45 minutes, en l'arrosant très souvent. Il doit être doré comme un vrai rôti. Le vin est ensuite dégraissé et ajouté à une sauce demi-glace. Le jambon présenté chaud peut être accompagné de garnitures variées, soit épinards, petits pois, jardinière, champignons, truffes, etc.

### MINI-ROUELLE DE JAMBON

3 tasses (environ 1 livre de jambon cuit, haché
½ tasse de gruau d'avoine
2 c. à table d'oignon haché fin
¼ tasse de piment vert, en petits dés
2 c. à thé de sauce worcestershire
1 c. à thé de moutarde préparée
¼ c. à thé de poivre
1 boîte (19 onces) de pêches, égouttées
Sirop des pêches
1 oeuf battu
1 c. à table de beurre fondu

Mélanger jambon, gruau et assaisonnements. Mélanger ¼ tasse de sirop des pêches et oeuf battu; ajouter à la préparation au jambon. Façonner en 18 mini-rouelles. Placer dans un plat à four peu profond et griller à 4 pouces de la source de chaleur, environ 8 minutes sur le premier côté. Tourner, ajouter les pêches et badigeonner de beurre fondu. Griller pour dorer et réchauffer les pêches, environ 7 minutes. 6 portions.

### DES CHOUX . . . MAIS AUX CERISES CETTE FOIS !

Les cerises aigres dénoyautées en conserve de même que les garnitures de tartes aux cerises ajoutent toujours une note de gaieté au menu.

Avez-vous déjà remarqué combien il est amusant de voir des enfants, les yeux tout grand d'envie, attirés dans la cuisine par l'arôme riche d'une tarte qui sort du four ? La tarte aux cerises est sans aucun doute parmi leurs préférées. Lorsque vous voudrez célébrer un événement important chez les petits, confectionnez de petites tartelettes aux cerises; elles sont tellement faciles à servir et chaque enfant sera heureux d'avoir une tarte pour lui seul !

Les cerises en conserve ou les desserts aux cerises sont de mise tout aussi bien au déjeuner qu'aux autres repas. Commencez la journée en beauté en servant à votre famille un déjeuner spécial incluant des céréales garnies de cerises aigres ou encore en confectionnant des "muffins surprises" (la surprise consiste en une cuillerée de sauce aux cerises déposée au centre de la pâte avant la cuisson).

Au repas du midi, servez une salade de fruits et de fromage à la pie garnie de cerises aigres ou encore offrez au moment du dessert, de la crème glacée, un pouding à la vanille ou une cossetarde nappée de sauce aux cerises. Et voici une suggestion pour ceux qui ne se préoccupent pas de leur ligne . . . des choux à la crème aux cerises.

Les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont dégusté ce délicieux dessert aux cerises et vous invitent à tenter l'expérience au plus tôt. Bon succès !

### CHOUX A LA CREME AUX CERISES

¼ tasse de beurre
½ tasse d'eau
1 c. à thé de sel
½ tasse de farine
2 oeufs

Mélanger beurre, eau et sel; amener à ébullition et ajouter immédiatement la farine en remuant vigoureusement jusqu'à la formation d'une boule se détachant des bords du chaudron. Retirer du feu et refroidir légèrement. Ajouter les oeufs non battus, un à la fois en agitant fortement après chaque addition. Déposer en forme de bouchées ou choux sur une plaque à biscuits graissée (environ 12 choux) et cuire à 400°F, 20 minutes; baisser la température à 350°F et cuire 20 minutes de plus. Refroidir et remplir de crème aux cerises. *

### * CREME AUX CERISES

1 boîte (14 onces) de cerises rouges et aigres, dénoyautées et égouttées
1 tasse de sirop des cerises (sirop et eau)
Pincée de sel
4 c. à thé amidon de maïs
1 c. à table de jus de citron
Quelques gouttes de colorant rouge
¾ tasse de crème à fouetter, fouettée

Mélanger amidon, sel et sirop et cuire en remuant pour rendre clair et épais. Refroidir puis ajouter jus de citron et cerises. Si désiré : conserver ½ tasse de cette sauce à titre de garniture ou glace sur les choux. Incorporer la crème fouettée au reste de la sauce; en fourrer les choux. Quantité totale : 1¾ tasse de sauce.



**Pour la saison des vacances, ce manteau de pluie midi et pantalon en surah d'acétate à fini Stormset. Une création Robert Elias dans un imprimé "Fleur de Lys" de Françoise Labbé de la collection de Bruck Mills. L'imperméable sera à la mode cette année.**

SEUL DESCHÊNES Transport peut faire ÇA

un seul numéro
228-4607

Transport général
Transport de pierre à chaux
Analyse gratuite de votre sol
Transport de gravier
Transport de pierre concassée

A. DESCHÊNES TRANSPORT INC.
191 Ave du Parc
Louiseville

A PAQUES

Des souliers neufs





pour toute la famille

CHEZ QUI ?

G. R. Chrétien

191 St-Laurent Tél.: 228-2883 Louiseville

# informations agricoles

## La politique laitière fédérale en 1971-72

OTTAWA, 30 mars 1971 — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. H. A. Olson, a fait aujourd'hui la déclaration que voici à la Chambre des communes.

J'ai une annonce à faire au sujet de la politique laitière de la campagne commençant le 1er avril 1971.

La Commission canadienne du lait a été autorisée à payer une subvention pour le lait et la crème de transformation, en vertu de son régime de contingentement, au même taux que celui de la campagne qui se termine. Cette subvention est de $1.25 les 100 lb de lait à 3.5% de matière grasse, soit 35.71c. la livre de matière grasse.

Les prix auxquels la Commission offre d'acheter les principaux produits laitiers pour soutenir les prix canadiens resteront pour le moment aux niveaux déjà en vigueur. On se souvient que les prix de la poudre de lait écrémé et du fromage Cheddar ont été relevés de 4c. la livre dans chaque cas le 8 février dernier, ce qui portait les prix à 24c. la livre pour la poudre et à 51c. la livre pour le fromage. Le prix de soutien du beurre reste à 65c. la livre.

Bien qu'en réalité les prix payés aux producteurs par le marché relèvent des provinces, ces changements signifient que, durant la prochaine campagne laitière, il y aura une hausse sensible des prix du marché aux producteurs de lait industriel comparativement aux prix du début de cette année laitière.

On fera une retenue sur les paiements au producteur afin d'acquitter les frais d'écoulement des excédents de produits laitiers qu'il faudra exporter.

On a changé cette méthode au cours de l'an dernier, à la suite de l'adoption au Québec et en Ontario d'un régime de contingents de vente attribués à tous les producteurs-fournisseurs de lait industriel. En vertu de ce changement, la Commission paie la pleine subvention aux producteurs de ces provinces et une cotisation est prélevée sur le prix de vente au marché et remise à la Commission.

Cet accord continuera durant la prochaine campagne. Dans les provinces où les producteurs sont maintenant assujettis aux contingents de vente, et à n'importe quel moment où, durant la campagne, d'autres provinces pourraient adhérer au régime, les producteurs recevront la subvention maximale pour la quantité de lait ou de crème pour laquelle ils y auront droit. Bien entendu, il en sera ainsi pourvu qu'un prélèvement soit fait sur le prix de vente et remis à la Commission.

Dans les provinces qui ne participent pas au contingentement des ventes, la Commission continuera à effectuer une déduction sur les paiements de la subvention.

La poudre de lait écrémé est le principal produit laitier excédentaire du Canada. Les frais d'écoulement des excédents, et le niveau du prélèvement destiné à les acquitter, sont surtout fonction du prix que l'on peut obtenir pour la poudre de lait écrémé exportée.

Depuis un an, il y a eu amélioration remarquable de ce prix par rapport aux niveaux précédents.

La Commission peut difficilement estimer quel prix la poudre de lait écrémé rapportera à l'exportation durant la prochaine campagne et, conséquemment, elle n'en sait pas davantage sur ce qu'il en coûtera pour écouler les excédents ni sur le taux du prélèvement à effectuer des paiements aux producteurs pour financer cette exportation.

Or, cette situation ne sera pas éclaircie avant un mois ou davantage. En attendant, les taux du prélèvement ou de la déduction faits sur les paiements versés aux producteurs demeureront, à une exception près, aux mêmes niveaux qu'à l'heure actuelle. Le seul changement pour l'instant consiste en ce que l'on cessera de prélever 1c. la livre de matière grasse sur les livraisons de crème faites par le producteur jusqu'à concurrence de son contingent.

Toutefois, la Commission pourra plus tard rectifier ce taux, quand il sera plus facile d'estimer les frais de l'écoulement des excédents pour l'année.

## sainte-ursule

par Mme Jean-Paul BARIL

**FAIS CE QUE DOIS**

Lors de la dernière assemblée militaire de la garde Ste-Ursule, on a procédé à la nomination de nouveaux gradés. Voici la liste :

M. l'abbé T. Trudel — major aumônier.
M. Paul St-Louis — Major
M. Jean-Marie Thisdel — Major
Sergent : Roger Lambert —Lieutenant
Sergent : Jean Gagnon — Lieutenant
Caporal : Aurélien Lessard — Sergent
Messieurs : Marc Lessard — Lieutenant ordonnance
Denis Trudel — Sergent Major
Ghislain Béland — Caporal
Jacques Pichette — Caporal
Jules Lessard — Caporal

Félicitations à tous ceux qui ont été promus !

J. Pichette, publiciste.

**HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE**

**Jeudi-Saint :** 2.45 p.m. Messelue

8.00 p.m. Messe solennelle.

**Vendredi-Saint :** 3.00 p.m. Célébration de la Passion du Seigneur
8.00 p.m. Chemin de la Croix.

**Samedi-Saint : Minuit :** Messe de la Veillée Pascale. Les fidèles qui ont communié lors de la messe de la Veillée Pascale peuvent communier une seconde fois, s'ils reviennent à la messe du jour de Pâques.

**Jour de Pâques :** Messes à 8.00 et 10.00 a.m.

**SERVICE D'ACCUEIL — GARDE PAROISSIALE**

**Jeudi-Saint :** 2.45 p.m. Messe lue chette, Jean Gagnon.

**8.00 p.m. :** Denis Trudel, Normand St-Louis, François Lessard.

**Vendredi-Saint : 3.00 p.m. :** Aurèle Béland, Maurice Paquin

**8.00 p.m. :** Jules Lessard, Roger Lambert, Jacques Lessard.

**Samedi-Saint à Minuit :** Le groupe du Jeudi-Saint.

**Jour de Pâques : 8.00 et 10.00 a.m.:** Le groupe du Vendredi-Saint.


SPÉCIAL DE PÂQUES

sur perruques et postiches synthétiques



REDUCTION GENERALE DE $5.00 sur perruques
France — Carole — Sophia

Pour votre peignure de PAQUES, prenez un rendez-vous au plus tôt au

SALON GABY

101, ST-AIME TEL. : 228-4210 LOUISEVILLE

Vente et entretien de perruques et postiches

Traitements du cuir chevelu contre la chute des cheveux et ce, avec garantie !

GABY GELINAS, PROP., MAITRE COIFFEUSE
MARIE-PAULE BARIL, MAITRE COIFFEUSE



Souper à la cabane à sucre

SAMEDI, LE 10 AVRIL 1971

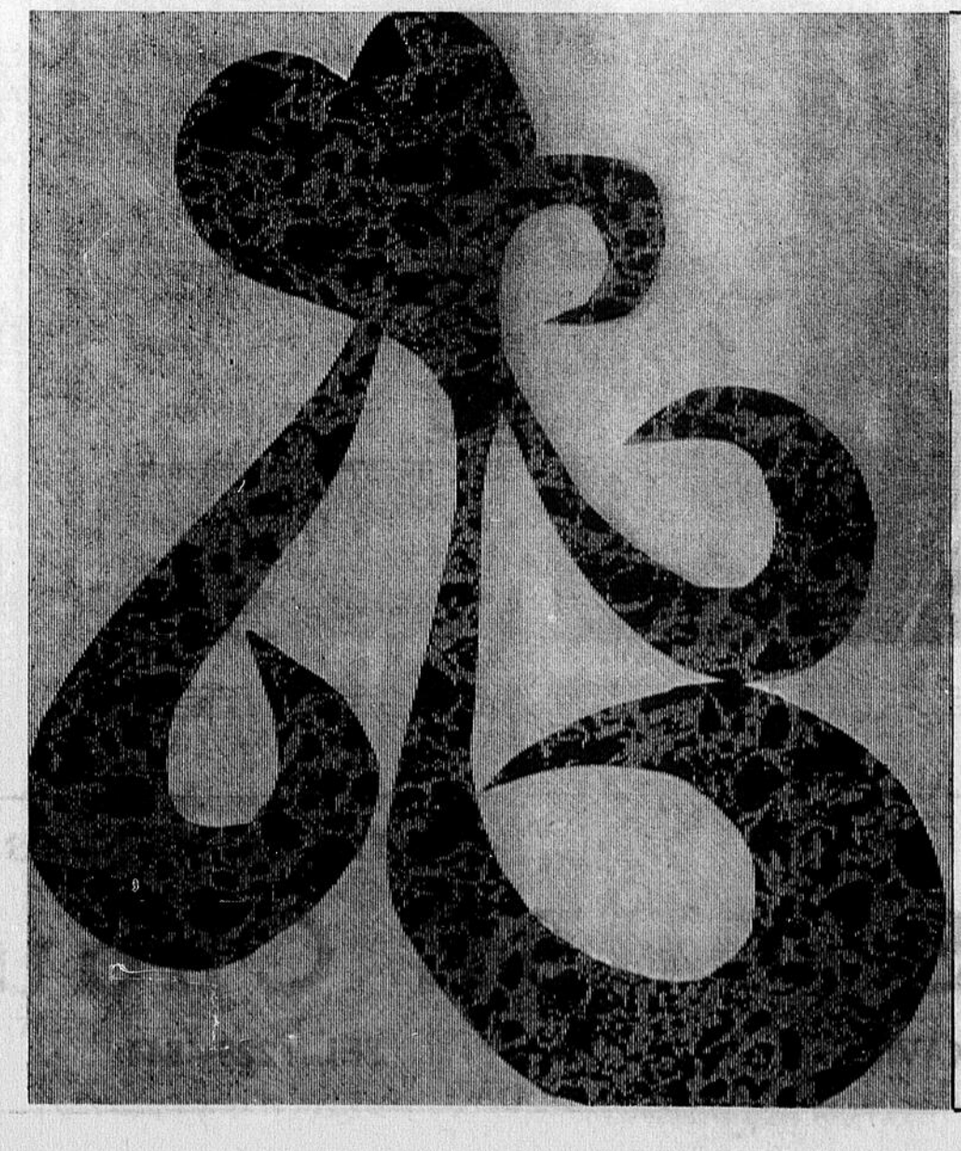
organisé par le Musico-Bar

Prix : $2.50 (autobus, souper, danse sur disques)

Départ : 4.30 p.m. du Musico-Bar
Retour : vers minuit

Billet en vente au Musico-Bar





JOYEUSES PAQUES !

A l'occasion de la fête de PAQUES votre bijouterie de confiance, vous offre ses meilleurs voeux.

De la part de :
PAUL GELINAS, prop.
et de son personnel.

BIJOUTERIE PAUL

182 St-Laurent
Louiseville
Tél. : 228-4382



WEIGHT WATCHERS

A LOUISEVILLE

ÉCOLE PANNETON

80, rue St-Jacques
Tous les mardis soir à 8 heures p.m.
Nous acceptons de nouveaux membres à toutes nos classes

MAIGRIR
SURVEILLEZ VOTRE POIDS

Classe semaine : $2.00
Enregistrement : $5.00 Tél. : 378-3655

Informez-vous sur notre carte de membre à vie

# Les SUCCÈS de LOTO-QUÉBEC

## *UNIVERSITÉ D'OTTAWA*

**FACULTÉ DE DROIT**

**Section de droit civil**

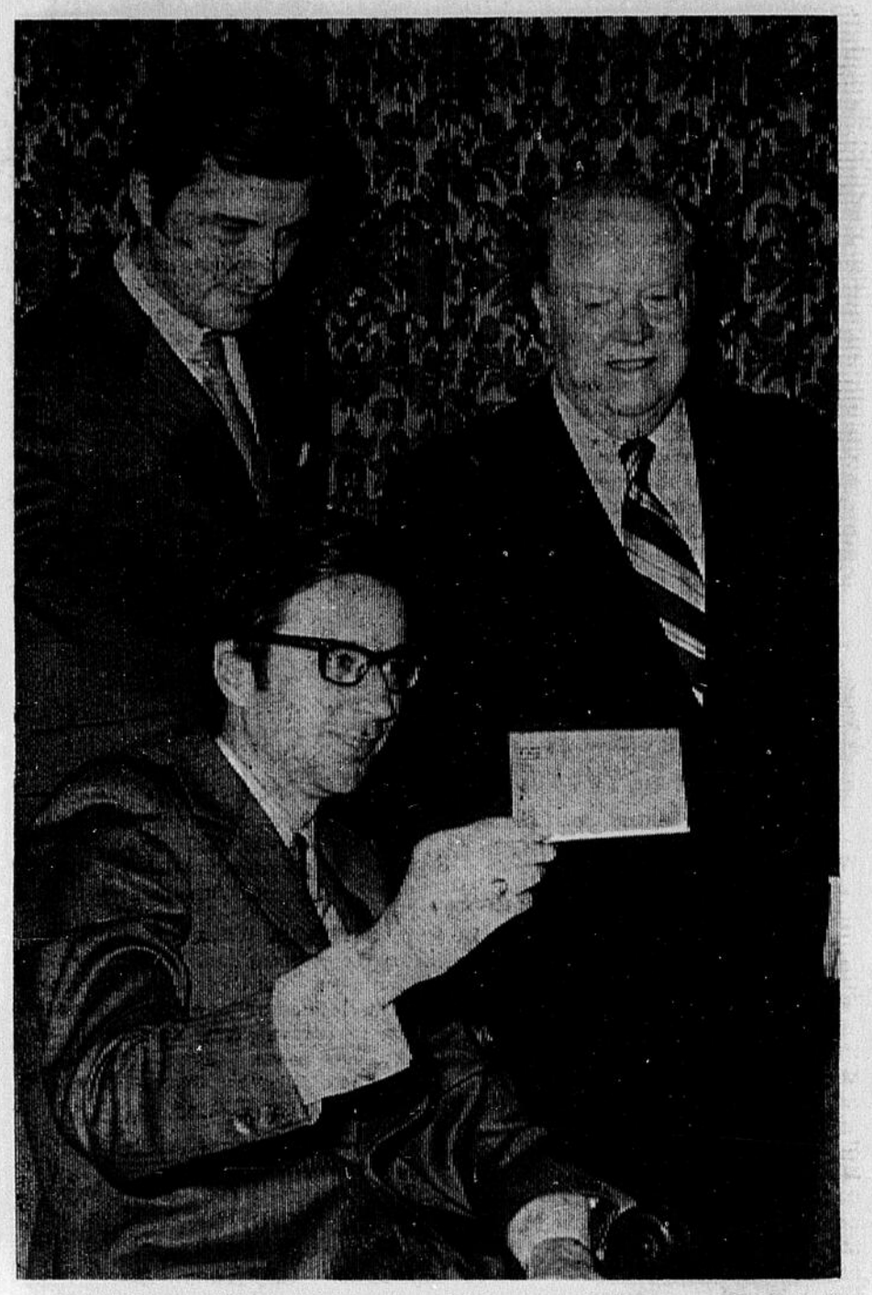
Date limite des demandes d'admission : **le 1er juin**

La Section de droit civil de la faculté de droit d'Ottawa est une institution reconnue par le Barreau et la Chambre des notaires du Québec, tout comme les autres facultés de droit du Québec.

Les candidats détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) sont admissibles au même titre que les candidats détenteurs d'un Baccalauréat ès arts. Les étudiants québécois qui s'y inscrivent sont éligibles aux bourses d'études offertes par le Ministère de l'Education du Québec. L'enseignement est dispensé en français.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

**Madame Agathe Mayrand**
**Adjointe aux affaires scolaires**
**Section de droit civil**
**Université d'Ottawa**
**OTTAWA 2, Ontario**



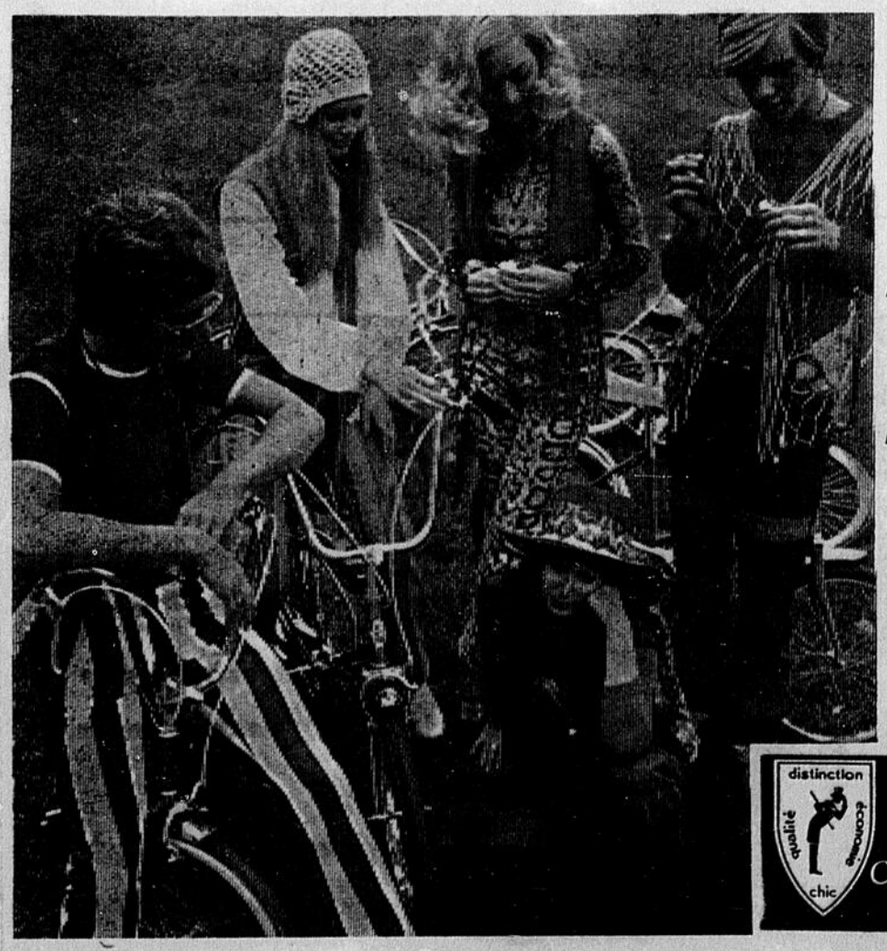
**QUEBEC : — L'Honorable Premier Ministre de la Province, M. Robert Bourassa, recevait à ses bureaux le prés.-directeur général de la Société d'Exploitation des loteries et courses du Québec, M. Maurice T. Custeau, accompagné de M. Roger Dugré, commissaire.**

**En présence du Premier Ministre, M. Custeau remettait personnellement au Ministre des Finances, M. Raymond Garneau, le dernier chèque de la première année fiscale de LOTO-QUEBEC. Ce montant de $500,000. vient former un grand total de $25,664,656.45 qui a été versé au fonds consolidé de la Province.**

**Après avoir exprimé sa joie devant ce rêve réalisé, M. Custeau a ajouté : "Permettez que je saisisse cette occasion pour souligner ici l'apport reçu du public. Sans la confiance illimitée et l'enthousiasme généreux des représentants de toutes les classes de la société, des souscripteurs de tout âge et de toute profession, nous n'aurions peut-être même pas atteint l'objectif fixé, objectif que nous avons amplement dépassé." ..... .. M. Custeau a aussi souligné la collaboration des milliers de vendeurs qui consacrent une bonne partie de leur temps et de leur énergie au succès de LOTO-QUEBEC.**

**Avant de quitter, M. Custeau a déclaré que les nouvelles répartitions des prix portent à 1 sur 1,000 billets vendus la proportion des gagnants dans les 3 loteries. Grâce au "digit system", à partir de seulement 3 numéros, l'INTER fera connaître près de 1,000 gagnants qui se partageront plus de $½ million. La SUPER procèdera avec 4 numéros.**

**Le Premier Ministre s'est dit enchanté de voir que le montant dépassait toute prévision. En réponse aux journalistes M. Bourassa a déclaré: "Avec LOTO-QUEBEC, la province augmente les revenus sans augmenter les taxes."**

***JOYEUSES PAQUES !***

*Tel est le souhait*

*que vous dicte*

*M. Robert Hébert, prop.*

*et le personnel de la*

*Mercerie Robert Hébert*

*&*

*Boutique L'Exentrix*

*vous invitent à venir*

*les rencontrer.*

distinction qualité économie chic
MERCERIE
Robert Hébert
Confection pour Messieurs
LOUISEVILLE QUE.


## AVIS AUX MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DE MASKINONGE

**"Convocation d'Assemblée générale spéciale"**

Par les présentes, le Conseil d'administration de la Caisse Pop. de Maskinongé, convoque les membres de la Caisse en assemblée générale spéciale. L'assemblée se tiendra en la salle de l'Ecole Marie Immaculée, **jeudi le 15 avril, à 8 hres p.m.**

Le but de cette réunion est d'obtenir des membres présents l'autorisation d'investir un montant d'argent dans la construction d'un nouveau siège social pour la Caisse Pop. de Maskinongé.

Marius LeBlanc, sec.-gérant.


***JOYEUSES PAQUES***

**DE LA PART DE S. DUBÉ Chaussures**

**52, ST-FRANÇOIS-XAVIER** **TEL. : 228-4844** **LOUISEVILLE**